

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 149 (2014)

**Artikel:** L'ancienne église Saint-Mathieu de Vuillonex à Genève : l'étude des vestiges archéologiques dégagés sur le site de l'ancienne église et son insertion dans le contexte des églises rurales de la région genevoise  
**Autor:** Terrier, Jean  
**Kapitel:** I: L'étude du site de l'ancienne église Saint-Mathieu  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-835667>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# I. L'étude du site de l'ancienne église Saint-Mathieu

## I.1. Les données historiques

Dans une étude essentiellement dévolue à l'archéologie, nous n'avons pas l'ambition de traiter le problème historique dans toute sa complexité, ce domaine restant l'apanage des spécialistes de la discipline. Cela étant, il est bon de préciser que de nombreux documents d'archives régionales ont été compulsés afin de rédiger la partie se rapportant plus précisément à l'ancienne église Saint-Mathieu, alors que celle consacrée aux doyens ruraux a été principalement élaborée sur la base de lectures réalisées à partir d'une bibliographie spécifique.

### I.1.1. L'église Saint-Mathieu

Dans ce chapitre traitant de l'église Saint-Mathieu à la lumière des données historiques, on abordera, dans un premier temps, les sources fournissant des indications plus spécifiques quant à l'organisation des bâtiments de ce centre religieux. Ensuite, on présentera les documents qui ont permis de localiser le

site sur le territoire genevois puisque l'ensemble a été entièrement démantelé au XVII<sup>e</sup> siècle.

#### I.1.1.1. Les sources d'archives

Le plus ancien témoignage de l'existence d'un doyen de Vuillonnex se trouve dans un texte rédigé au début du XII<sup>e</sup> siècle, citant Guillaume, doyen de Vuillonnex, comme témoin d'un acte par lequel Guy, évêque de Genève, concède l'église Saint-Jean près de Genève au monastère d'Ainay à Lyon<sup>3</sup>. Daté de 1113, cet acte ne fait que reprendre une situation antérieure, puisque la donation était déjà confirmée en 1107 par le pape Pascal II<sup>4</sup>. Quant à l'église paroissiale de Vuillonnex, elle apparaît pour la première fois dans le compte de la décime pontificale levée en 1275, au sein d'un petit groupe de paroisses du décanat, toutes exemptes de taxe pour cause d'insolvabilité<sup>5</sup>. Dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, les revenus de l'église n'étaient donc pas suffisants pour que l'autorité pontificale y prélevât son impôt. Aucun renseignement n'est donné sur l'organisation des bâtiments religieux; en la matière, nous ne disposons que des procès-verbaux des visites pastorales conservés à partir du XV<sup>e</sup> siècle.

Le 2 mars 1412, l'évêque Jean de Bertrand visite l'église paroissiale de Vuillonnex dont le patron est Saint-Mathieu<sup>6</sup>. Il constate en tout premier lieu que

Restitution aquarellée de l'intérieur de l'église Saint-Mathieu de Vuillonnex réalisée en partie sur la base des éléments contenus dans le procès-verbal de la visite pastorale du 9 novembre 1481.

3 Lullin/Le Fort 1866, n° 252.

4 Lullin/Le Fort 1866, n° 243.

5 Clouzot 1940, pp. 305-316.

6 AEG, Titres et droits, Ad1, fo 66 vo.

le curé Jean de Sauverny est aux études et ne réside donc pas à Vuillonnex, une situation fréquente dans les paroisses à cette époque. L'église est tenue à ferme par le curé de la paroisse voisine d'Onex pour trente florins annuels<sup>7</sup>. La paroisse de Vuillonnex ne compte que 11 feux, ce qui correspond à un nombre restreint d'habitants si l'on se réfère aux autres églises visitées dans les régions basses du diocèse<sup>8</sup>. Cette visite, qui ne fait pas état des bâtiments, se solde par quelques injonctions faites aux paroissiens concernant le mobilier liturgique et les livres manquants qu'ils doivent payer eux-mêmes.

La visite effectuée le 12 avril 1443 par l'évêque auxiliaire Barthélemy Vitelleschi<sup>9</sup> est plus riche en informations, ce prélat ayant mis l'accent sur un certain nombre de détails relatifs à l'aspect matériel des églises lors de sa tournée du diocèse<sup>10</sup>. Aucune précision n'est donnée sur le nombre de feux ou sur les revenus de la paroisse. Il est demandé au vicaire desservant la paroisse de se présenter en ville de Genève, sous peine d'une amende de 10 livres; deux clés sont exigées, l'une pour fermer l'armoire renfermant les espèces eucharistiques, l'autre pour la porte du chœur dont on ne peut pas situer l'emplacement. La pauvreté des paroissiens est telle qu'ils sont libérés de l'obligation de fournir l'huile pour la lampe («... quia parrochia parva est numero parochianorum et pauperrima non aliter eos astrinxit ad lampadem sed eis injunxit ut una cum curatofaciant quod lampas sit accensa ante corpus christi quanto plus possunt die et nocte [...]»). L'église apparaît en bon état, elle ne présente aucun défaut grave, ni le chœur ni la nef ne menacent ruine et les toitures ne sont pas défectueuses, ce qui n'est pas le cas de la majorité des églises visitées<sup>11</sup>. Des réparations sont toutefois requises pour la maison de la cure.

Le 9 novembre 1481, l'évêque auxiliaire Claude Rup, issu d'une famille peut-être originaire de Vuillonnex<sup>12</sup>, est sur place; il relève que le curé, qui est nommé par le doyen, ne réside pas. Le vicaire officiant à sa place est présenté au visiteur et il est admis par ce dernier. L'évêque demande la réalisation d'une fenêtre vitrée derrière l'autel («... fieri

*faciant fenestram vitream chori retro altare [...]»), le blanchiment de la nef, une clef pour fermer l'église, l'aménagement d'un lave-mains (piscine liturgique) à proximité des fonts baptismaux («... lavatorium manuum prope fontes baptismales [...]»), ainsi que la création de deux fenêtres ferrées (fig. 0) dans le mur du chœur du côté de la nef, afin que le peuple des deux sexes puisse voir décentement l'élévation de l'eucharistie comme auparavant («... faciant in muro chori ipsius ecclesie a parte navis eiusdem duas fenestras bene ferratas ad effectum quod populares utriusque sexus decenter videre possint quando monstrabuntur divina a modo in antea [...]»). Ces murs de séparation qui existaient parfois dans les églises rurales empêchaient de suivre convenablement la célébration de la messe et la création d'ouvertures dans ces parois sera fréquente à la fin du Moyen Âge<sup>13</sup>. La fin du procès-verbal est consacrée à la chapelle de la Sainte Vierge Marie dans laquelle le curé de la paroisse est tenu de célébrer une messe hebdomadaire. D'autre part, deux messes hebdomadaires («... due misse ebdomadales [...]») ont encore été fondées dans ladite chapelle par une confrérie qui payait annuellement 22 octaves de froment pour ces célébrations. C'est don Jacques Bernardi qui est le recteur de ces deux dernières chapelles («... In qua capella ad causam premissarum duarum cappellarum ultimo mentionatarum est rector dominus Jacobus Bernardi [...]»). Ces dernières transcriptions montrent bien que le terme de chapelle ne désigne pas forcément une construction au sens moderne du terme mais peut simplement se rapporter à la fondation d'une messe sur un autel<sup>14</sup>.*

Le dernier procès-verbal conservé d'une visite antérieure à la Réforme protestante concerne celle menée le 17 novembre 1518 par l'évêque auxiliaire Pierre Farfein<sup>15</sup>. L'église de Vuillonnex compte environ 15 feux et vaut 26 florins en revenu; les curés de la paroisse sont les seigneurs chanoines de l'église collégiale Saint-Maurice de Viry et le vicaire don Albin Besson («... cuius curati sunt Reverendi domini canonici ecclesie collegiate Viriaci et est vicarius dominus Albinus Bessonis [...]»). Le visiteur réitère la requête relative à l'aménagement d'un *lavatorium* qui n'avait donc pas été réalisé à la suite des injonctions de la visite de 1481; il se prononce encore sur divers habits et livres liturgiques que les paroissiens

7 Binz 2006, p. 324.

8 Binz 1973, p. 475.

9 ADHS, 1 G 98, fo 61 vo.

10 Binz 1973, p. 206.

11 Binz 1995, pp. 153-155.

12 Binz 1980, p. 124

13 Binz 1995, p. 153.

14 Binz 1973, p. 415.

15 AEG, Titres et droits, Ad 4, fo 494 vo.

ont à se procurer. Enfin, ces derniers doivent reconstruire ou entretenir la maison de la cure et sa grange afin qu'elles ne menacent pas ruine (« ... *reedificare seu manutenere domum cure cum grangia ipsius cure ut non minatur ruinam* [...] »). On aura pris garde de remarquer, à la lecture de ce procès-verbal, que ce sont les chanoines de Viry qui sont alors cités comme curés de la paroisse de Vuillonex. En effet, la fondation d'une collégiale ne pouvait se faire sans dotations de la part des fondateurs et celle de Viry a ainsi été unie au doyenné de Vuillonex qui, à la fin du XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècle, représentait encore quelques bénéfices lucratifs<sup>16</sup>. L'érection de cette collégiale, fondée par Aimon de Viry et sa femme Hélène de Menthon<sup>17</sup>, est d'ailleurs confirmée dans une bulle du pape Innocent VIII datée du 25 août 1487. Ce lien avec la collégiale de Viry sera encore perceptible au XVII<sup>e</sup> siècle lors d'une visite effectuée par l'évêque Jean-François de Sales le 15 mai 1632<sup>18</sup> dans l'église proche de Bernex à laquelle est désormais rattachée l'ancienne paroisse de Vuillonex. En effet, parmi les revenus de l'église paroissiale de Bernex figure encore une dîme de Saint-Mathieu, sur laquelle le curé paye une pension annuelle au curé de Viry pour le service de l'église de Chenex (« ... *Plus perçoit entièrement un dixme appelé de Saint Mathieu accoustumé d'estre cully a Vullienex et a l'environ de Chevat et Loex consistant en bled et vin et de la velleur par commune année de quarante cinq coupes de froment soubz la mesme cotte que dessus. Sur lequel dixme le dict Sr Curé paye quatre vingts florins de pension annuelle au Sr Curé de Viry pour le service de l'eglise de Chenex, et jusqu'à ce qu'autrement soit ordonné. [...]* »). L'église de Chenex située au pied nord du Mont Vuache, près de Valeiry, fait partie du décanat de Vuillonex ; et l'on sait, par un acte plus ancien signé le 20 mai 1259, que Guillaume de Viry reçut les dîmes antiques et novalles de Chenex de la part du comte de Genevois Rodolphe<sup>19</sup>.

A la suite de l'adoption du culte réformé par les citoyens de Genève en 1536<sup>20</sup>, l'église de Vuillonex

fut délaissée au profit de l'église de Bernex qui est desservie par un pasteur et regroupe dès lors les trois paroisses du coteau<sup>21</sup>. En 1590, un prêtre est à nouveau désigné pour Vuillonex, qui semble ainsi retrouver sa fonction paroissiale vingt-six années après la signature du traité de Lausanne<sup>22</sup>. Mais ce changement fut de courte durée puisqu'une lettre de François de Sales, rédigée en novembre 1600, signale que le Saint-Siège a nommé le sieur d'Angeville à la cure de Saint-Mathieu et au doyenné de Vuillonex; toutefois, pour la commodité des revenus et parce que « ... *l'église est en mesure* [...] », les trois paroisses de Confignon, Bernex et Vuillonex ont été réunies en une seule<sup>23</sup>. Désormais, l'église de Vuillonex n'apparaît plus dans les écrits; et plus aucune des visites pastorales des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ne la mentionnera en tant que bâtiment religieux.

### 1.1.1.2. La localisation du site

Aujourd'hui, l'église Saint-Mathieu de Vuillonex n'existe donc plus. Elle fut détruite au XVII<sup>e</sup> siècle, sans doute peu de temps après son abandon. Aussi, la première démarche à entreprendre dans le cadre de cette étude consista-t-elle à situer précisément le lieu où se dressait cet ancien sanctuaire chrétien, dont l'existence est attestée dans les textes à partir du XIII<sup>e</sup> siècle. La trace de l'église n'est cependant pas perdue; le cadastre de Savoie, dont la mappe originale pour cette zone est datée de 1730<sup>24</sup>, va en perpétuer le souvenir (fig. 1). Le hameau de Vuillonex (orthographié « *Villioney* », « *Vullionnex* » ou encore « *Villonex* » sur ce document) est situé sur le haut des pentes nord qui mènent au sommet du coteau. Il constitue, avec les deux autres hameaux de Bernex et Confignon, un habitat dispersé, ces petites agglomérations s'échelonnant le long des axes de circulation. Si les églises de Bernex et de Confignon sont chacune implantées au sein des habitations, il n'en va pas de même pour l'église de Vuillonex. En effet, à près de 500 mètres au nord du hameau de Vuillonex, entre le « *chemin tendent de Bernex aux Tuilières* » et le « *chemin tendent de Villioney à Loy* », ce ne sont pas moins de 49 parcelles qui sont signalées comme étant « *audit lieu appelé St Mathieu* ». Une parcelle retient

16 Binz 1973, p. 101.

17 Duparc 1991, p. 49.

18 ADHS, 1 G 109, fo 97 vo.

19 Lullin/Le Fort 1866, n° 913.

20 Pour les effets de la Réforme protestante dans la campagne genevoise au XVI<sup>e</sup> siècle, voir notamment: Baud H. 1985; Martin 1951; Devos/Grosperin 1985; Jequier/Ribordy 1986 et Santschi 1986.

21 Bertrand 1980, p. 51; Ganter 1976, pp. 48-50.

22 Bertrand 1980, p. 70.

23 Gaudy-Le-Fort 1841, pp. 98-99 (édition de 1849).

24 AEG (Cadastre), D 8, Te/16.

plus particulièrement notre attention, celle indiquée au sud, portant le numéro 5633. L'inscription correspondante dans le registre donne cette information: «*prop: La Communauté de Bernex, teppe soit place autrefois Eglise de St Mathieu en plaine audit lieu appellé St Mathieu*»<sup>25</sup>.

Le souvenir de l'emplacement exact de l'église s'est donc conservé au cours du temps; au XIX<sup>e</sup> siècle, on réalisa même quelques découvertes sur le terrain; des squelettes dégagés à cette occasion furent portés en procession par les paroissiens de Bernex dans le cimetière de leur paroisse le jour du 1<sup>er</sup> mars 1840: «*L'an mil huit cent quatre et le premier Mars, dimanche de la quinquagesime, après les vêpres les deux confréries du Saint Sacrement et du Saint rosaire, et le reste des habitans vieillards et les jeunes gens, cacompagnés du curé du lieu et de Mr Maire Curé de Confignon, se sont rendus en procession au cimetière du prioré de Saint Mathieu pour faire la translation des ossemens trouvés dans les fouilles qui été faites dans le dit cimetière de Saint Mathieux, dans celui de Bernex*»<sup>26</sup>. Quelques semaines plus tard, Monsieur François Théremin rapportait les découvertes effectuées à cette occasion sur les fondements de l'église Saint-Mathieu dans une séance de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève: «*Mr Théremin rapporte qu'on a mis à découvert à Bernex les fondements de l'Eglise de St Mathieu incendiée et rasée par les Bernois. On y a trouvé beaucoup d'ossements, un calice, un chapiteau de colonette et quelques pièces de monnaies des éveques de Liege et de Lausanne de la même époque et semblables à celles de la chapelle des Macchabées. Le Conseil Municipal de Bernex en amodiant le terrain avait réservé d'avance pour la société d'histoire la remise de tout ce qu'on pourrait découvrir d'intéressant, Mr Theremin pere envoie en consequence les quatre ou cinq monnaies qui lui ont été remises ainsi que le petit chapiteau. On arrête d'abandonner à Mr Gaudy ce dernier objet qui n'offre rien d'intéressant. La gravière où se trouvent les anciennes tombes orientées dont il a déjà été question dans ce registre est à deux ou trois cents pas de l'emplacement de l'église St Matthieu; MMr Theremin et Soret y ont vu les traces de deux ou trois tombes très détériorées à cause de la mauvaise qualité de la molasse. La personne qui les*

*accompagnait leur a donné quelques détails sur les deux tombes qui renfermaient des têtes séparées du tronc et placées verticalement sur le sol; non seulement elles ne regardaient pas à l'orient, mais les pieds eux mêmes étaient aussi tournés à l'occident. Cette double circonstance parait bien prouver qu'il y avait là intention et chatiments.*»<sup>27</sup>. A la lecture du procès-verbal de cette séance, on apprend que le terrain correspondant à l'emplacement de l'ancienne église venait d'être loué par la commune à une tierce personne, ce qui a vraisemblablement eu pour conséquence de modifier l'affectation de la parcelle qui semble avoir été creusée par endroits. Le texte indique également que des tombes en dalles de molasse ont été dégagées dans une gravière située à «*...deux ou trois cents pas de l'emplacement de l'église St-Matthieu [...]*». Malheureusement, cette ancienne nécropole était convertie depuis plusieurs années en carrière de sable et de gravier, et la partie occupée par les tombes avait déjà presque entièrement disparu<sup>28</sup>. Ce cimetière voisin de l'église Saint-Mathieu est situé par certains auteurs au «*Creux*» ou «*Crest d'Anières*»<sup>29</sup>. Les registres de la mappe sarde permettent à nouveau de localiser plus précisément l'emplacement de cette nécropole, encore signalée dans quelques articles récents<sup>30</sup>. En effet, six parcelles regroupées sont indiquées à environ 200 mètres au nord-est de l'ancienne église et elles sont toutes dites: «*audit lieu appellé crey daniere*», «*encrey daniere*» ou encore «*aucrey daniere*»<sup>31</sup> (fig. 1).

Ces observations consignées dans les différents registres de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup> sont essentielles

25 AEG (Cadastre), Registre 17 bis, Bernex-Onex-Confignon.

26 Texte manuscrit rédigé sur une feuille volante trouvée dans la chronique paroissiale de 1859 à 1870 et conservée dans les archives de la paroisse Saint-Maurice de Bernex.

27 Texte manuscrit relevé dans: *Procès-verbaux des séances de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. I, séance du 26 mars 1840.

28 Soret 1840, pp. 251-258; *Procès-verbaux des séances de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. I, séances du 29 novembre 1838 et du 23 mars 1843; Favre 1889, pp. 29, 37 et 55; Reber 1892, pp. 312-313 et Montandon 1922, p. 167.

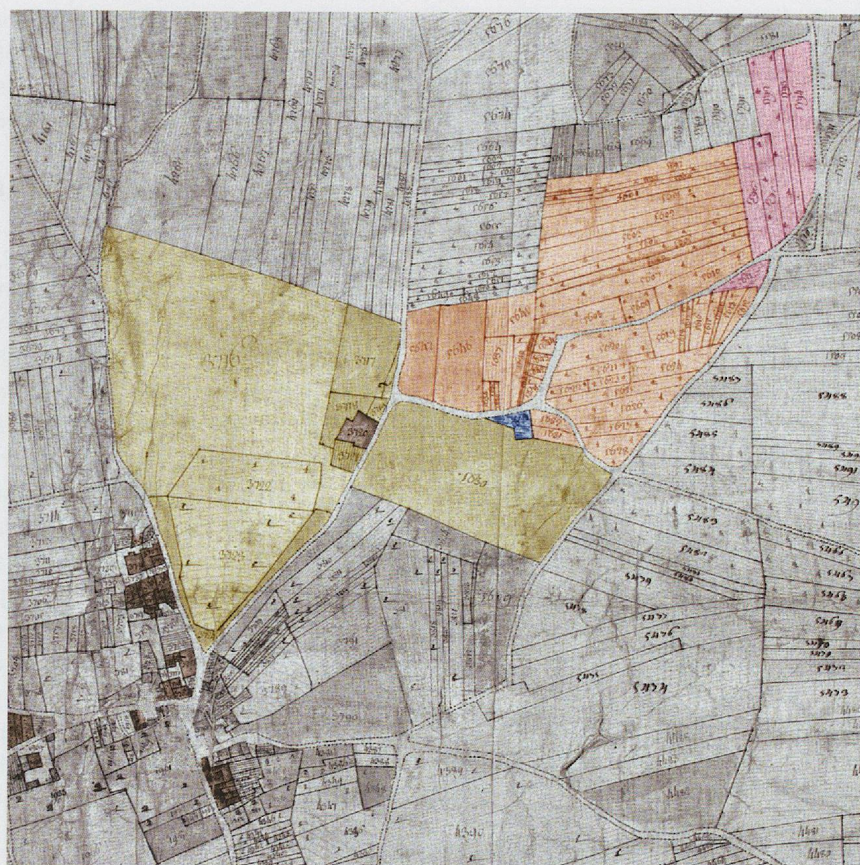
29 Gaudy-Le-Fort 1841, p. 97 (édition de 1849).






30 Sauter 1974, p. 238; Bonnet 1982, p. 24.

31 AEG (Cadastre), Registre 17 bis, Bernex-Onex-Confignon.

32 Soret 1840, p. 258. Il est intéressant de relire, à la lumière des recherches actuelles, la conclusion de ce rapport établi sur les anciens lieux de sépultures des environs de Genève «*...Tels sont, messieurs, les premiers résultats de nos investigations; ils sont loin de fournir le degré d'intérêt que présentent les recherches faites dans un canton voisin, [...], cependant ce sont des renseignements bons à conserver et qui pourront servir de point de départ pour des travaux plus complets que les nôtres.*»

Fig. 1. Mappe sarde relevée en 1730 permettant de localiser, d'après les registres associés, les parcelles prises en compte dans cette étude.



-  «Teppe, soit place autrefois Eglise de St-Mathieu en plaine»
-  «audit lieu appelé St Mathieu»
-  «audit lieu appelé croy daniera»
-  «prop. Noble marquis de Tournon, Baron de Confignon, Victor Amedé»
-  Situation des constructions existantes à l'époque.

pour l'interprétation des vestiges dégagés récemment sur le site de l'ancienne église Saint-Mathieu. Elles marquent en effet la présence, à proximité de l'église, d'une nécropole avec un nombre important de tombes en dalles et une grande quantité d'objets - céramiques, récipients en pierre, bracelets - récupérés dans les sépultures<sup>33</sup>. Cette nécropole peut être comparée à celles, nombreuses, découvertes dans la région genevoise. Ces cimetières actuellement isolés dans les campagnes furent généralement abandonnés vers la fin du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup> ou au début du IX<sup>e</sup> siècle<sup>35</sup>, c'est-à-dire durant la période qui précède directement la naissance du site de l'ancienne église Saint-Mathieu.

Aujourd'hui, une croix des missions en métal érigée au siècle dernier et succédant à une croix de bois<sup>36</sup> marque encore l'emplacement de l'ancienne église Saint-Mathieu<sup>37</sup> (fig. 2). Il est intéressant de relever, sur la base d'entretiens tenus sur les lieux avec des habitants de la commune, que ce terrain a longtemps été respecté pour des motifs religieux. Les anciens propriétaires avaient constamment refusé de déranger le sous-sol de cette parcelle afin de ne pas perturber les sépultures<sup>38</sup>. Depuis, les mentalités ont évolué; le terrain a été vendu à des personnes aux attaches villageoises plus lâches et l'on n'a pas

33 Paunier 1981, pp. 111-112.

34 Privati 1983, p. 7.

35 Steiner 2011, pp. 210-212 (vol. I).

36 Bertrand 1980, pp. 33-34.

37 Les croix marquant l'emplacement d'anciennes églises détruites par le passé sont fréquentes dans les campagnes, voir notamment: Gaudy 1923, pp. 25-26; Stöckli 1968, pp. 25-26; Bourgairel 1992, pp. 149-151.

38 Témoignage recueilli auprès d'un voisin, propriétaire de la carrosserie située de l'autre côté de la route de Pré-Maraix.



Fig. 2. Début des sondages archéologiques ouverts au pied de la croix des missions érigée au XIX<sup>e</sup> siècle sur l'emplacement de l'ancienne église Saint-Mathieu.

hésité à détruire à la pelle mécanique une partie de l'ancien cimetière paroissial, alors même que le Service cantonal d'archéologie venait de mener une campagne de fouilles sur cette zone durant l'année 1984<sup>39</sup>. Face à cette attitude irrespectueuse envers le patrimoine communal et pour prévenir d'autres destructions, il a été décidé de fouiller le reste de la parcelle associée à l'ancienne église. Ces travaux, réalisés en liaison avec le réaménagement de la route de Pré-Marais au cours des années 1991,

1992 et 1993, ont permis de dégager et d'analyser la totalité des vestiges correspondant aux anciennes églises de Vuillonex ainsi qu'une grande partie de leur environnement immédiat.

### I.1.2. Les doyens ruraux

Au cours du Moyen Âge, le diocèse de Genève est subdivisé en huit circonscriptions ecclésiastiques constituant chacune un décanat rural (fig. 3). Des doyens, personnages influents dans l'entourage de l'évêque jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, sont placés à la tête de ces entités administratives, également appelées doyennés. Les huit décanats du diocèse de Genève sont ceux d'Allinges, Annecy, Annemasse, Aubonne, Ceyzérieu, Rumilly, Sallanches et Vuillonex. Ce dernier regroupait quarante-cinq paroisses et chapelles dont la liste figure dans le Pouillé du diocèse de Genève, établi durant la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle sous la forme d'un catalogue des églises payant une redevance dite de Procuration à chaque visite de l'évêque<sup>40</sup> (fig. 4). Ce document permet donc de préciser l'étendue géographique du décanat de Vuillonex qui occupait, au XIV<sup>e</sup> siècle, une partie de la plaine du bassin genevois (Bas-Genevois) limitée par la crête de la Montagne du Vuache, les cours du Rhône et de l'Arve, ainsi que le versant sud-est du Mont Salève; seules les paroisses de Cruseilles, Viry-le Bouveret, Groisy, Evires et Thorens-Glières localisées sur le Plateau des Bornes dans l'Avant-pays savoyard marquaient son extension en direction des Préalpes.

Vuillonex étant le chef-lieu de l'un des huit décanats du diocèse de Genève, il apparaît donc nécessaire d'aborder la question des doyens ruraux tout en exposant brièvement la fonction exercée par ces membres du clergé<sup>41</sup>.

#### I.1.2.1. Les origines

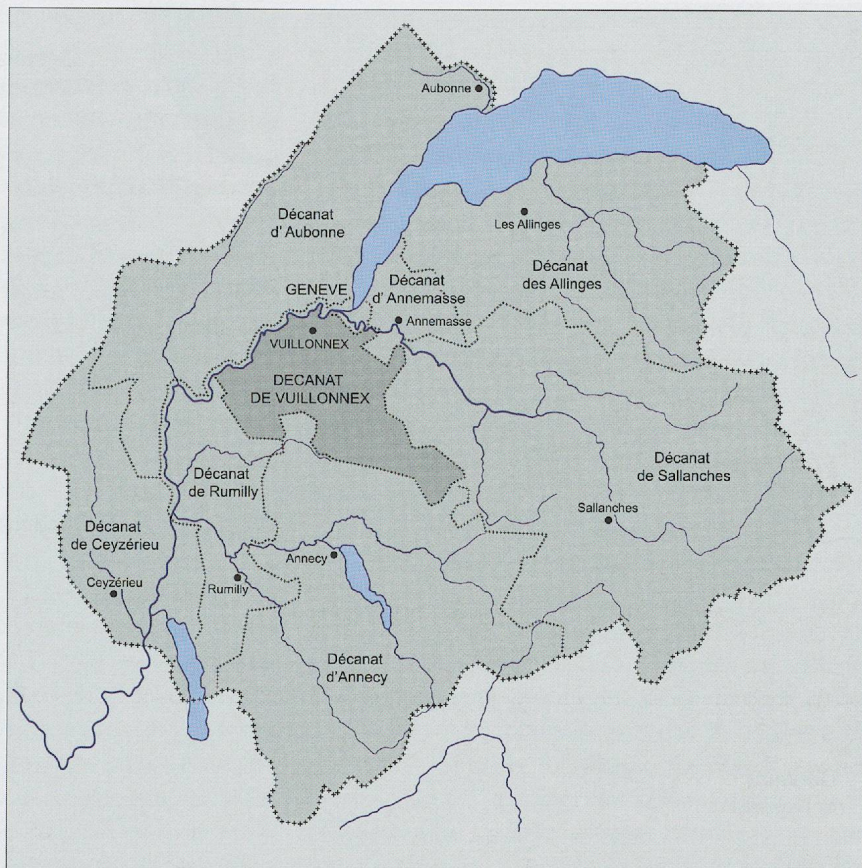
Au début du IV<sup>e</sup> siècle, sous le règne de l'empereur Constantin, le christianisme est reconnu officiellement en tant que religion au sein de l'Empire, la promulgation de l'édit de Milan le 13 juin 313 établissant la pleine liberté de la pratique du culte chrétien pour tous les citoyens. Il s'agissait en fait de la confirmation et de l'élargissement de l'édit de

39 Des observations avaient également été faites antérieurement, lors de la construction d'une fabrique de stores qui avait perturbé quelques sépultures au cours de l'été 1979 (voir la page 12 de la Tribune de Genève du 24.7.79).

40 Clouzot 1940, pp. 322-333; Lullin/Le Fort 1866, n° 1568.

41 Pour une approche historique complète de cette institution dans le cadre de l'ancien diocèse de Genève, voir : de La Corbière 2009, pp. 5-20; 2010, pp. 7-8.

Fig. 3. Carte de l'ancien diocèse de Genève avec les limites géographiques de ses huit décanats.



tolérance publié par l'empereur Galère le 30 avril 311 qui mettait un terme aux violentes persécutions de son prédécesseur Dioclétien. Si, dans certaines villes, les communautés chrétiennes étaient déjà structurées auparavant – les textes attestent la présence d'un évêque à Lyon dès 177<sup>42</sup> – ce n'est toutefois qu'à partir de la Paix de l'Eglise que cette dernière achève l'organisation épiscopale de la Gaule, un grand nombre d'évêchés étant créés au cours du IV<sup>e</sup> siècle<sup>43</sup>. A la fin du IV<sup>e</sup> siècle, le christianisme est finalement imposé comme unique religion d'Etat par la volonté de Théodose et désormais, seuls les hommes ayant adopté cette religion pourront accéder aux fonctions publiques. Dès lors, la diffusion du christianisme se réalise au sein du réseau administratif de l'Empire sous la responsabilité des évêques qui sont placés à la tête de circonscriptions correspondant aux *civitates* civiles. A Genève, l'existence d'un évêque Isaac est assurée aux environs de l'an 400 dans la lettre-dédicace de

la *Passio* des martyrs d'Agaune rédigée par Eucher, évêque de Lyon<sup>44</sup>. Sous la cathédrale actuelle, les récentes investigations archéologiques ont mis au jour un premier oratoire chrétien dont la construction est antérieure, puisqu'elle se situe au milieu du IV<sup>e</sup> siècle<sup>45</sup>. C'est sur cet emplacement privilégié qu'est ensuite édifiée une cathédrale et un baptistère fondés vers 380<sup>46</sup>.

Certains canons du concile d'Arles tenu en 314 prouvent l'existence d'églises établies en campagne, au sein de localités autres que les cités épiscopales dès cette époque<sup>47</sup>. Il faut cependant attendre le dernier tiers du IV<sup>e</sup> siècle pour voir leur nombre augmenter sensiblement sur le territoire de l'ancienne Narbonnaise<sup>48</sup>. Dans le canton de Genève, les

42 Reynaud 1998, p. 19; Reynaud 1986, p. 15.

43 Pietri 1991, pp. 30-41; Février 1986, p. 14.

44 Binz 1980, p. 63.

45 Bonnet 2009, pp. 143-147.

46 Bonnet 2012, pp. 19-36; Bonnet 2009, p. 163; Bonnet 2005, p. 10; Bonnet 2002, p. 144; Bonnet 1993, pp. 22-25; Bonnet/Santschi 1986, pp. 42-44.

47 Codou/Colin 2007, p. 59; Codou 2005, p. 82; Colardelle M. 1991, pp. 122-133.

48 Imbart de la Tour 1899, pp. 6-9.

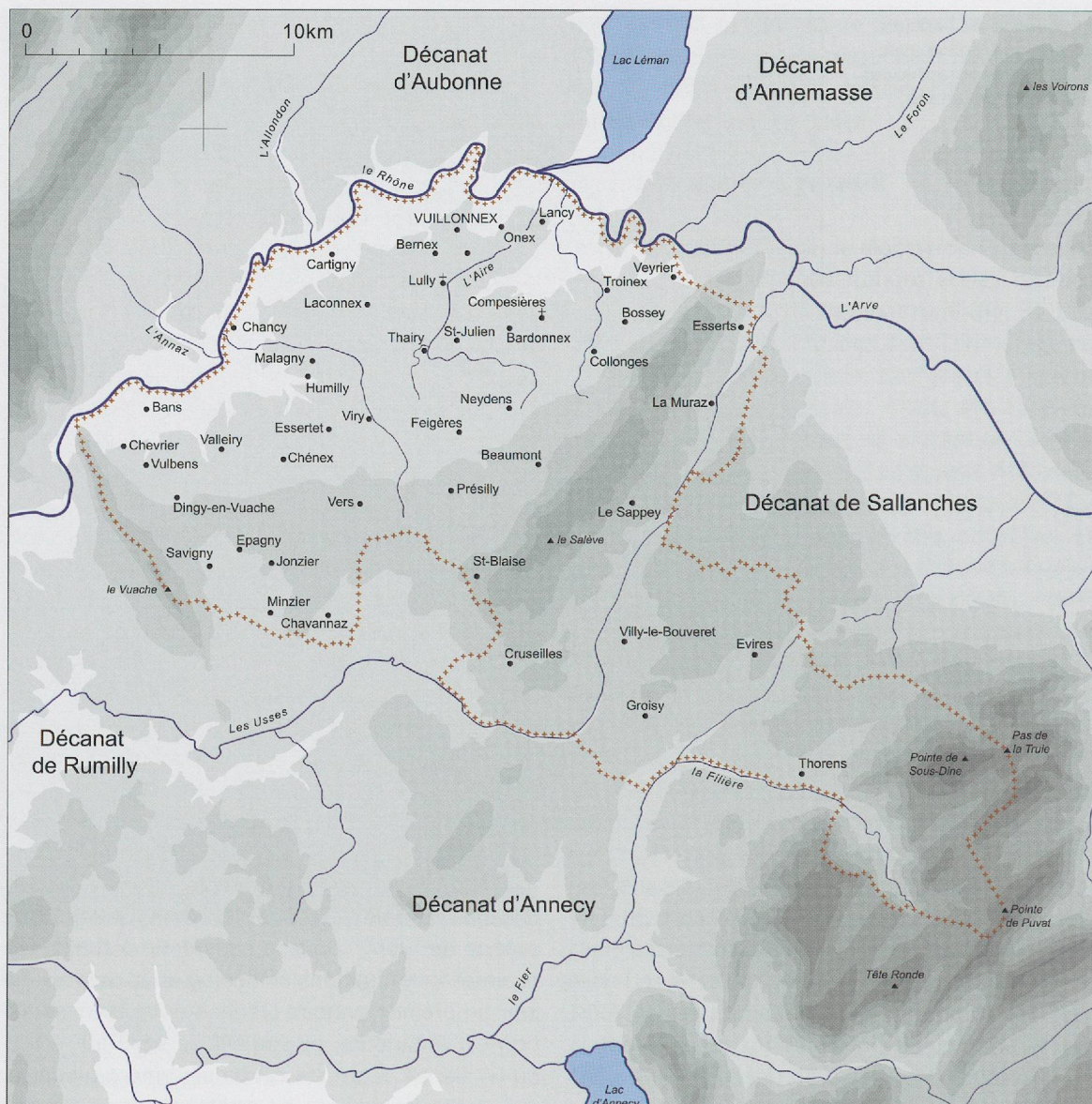


Fig. 4. Carte de l'ancien décanat de Vuillonnex avec la localisation des églises et chapelles mentionnées dans le «Pouillé du diocèse de Genève» établi durant la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

diverses fouilles archéologiques entreprises durant ces dernières décennies ont révélé la présence de sanctuaires chrétiens dans plusieurs localités proches de la ville à partir du V<sup>e</sup> siècle déjà<sup>49</sup>, alors que les documents écrits concernant ces mêmes églises ne permettent guère de remonter au delà du XI<sup>e</sup> siècle.

Lorsque des églises sont bâties dans les campagnes, c'est l'évêque en personne qui en autorise la consécration<sup>50</sup>. Pour les diocèses de l'Italie du sud et du centre, il doit également en référer à l'autorité

49 Terrier 2003, pp. 21-32; Terrier 2002-2, pp. 195-206; Bujard 1990, pp. 36-40.

50 Février 1994, pp. 27-29.

papale<sup>51</sup>. Des sanctuaires plus importants sont également établis, à la tête desquels sont placés des archiprêtres chargés de la surveillance d'un district regroupant d'autres églises rurales<sup>52</sup>. L'archiprêtre mérovingien<sup>53</sup>, cité pour la première fois dans un canon du Concile de Tours daté de 567<sup>54</sup>, pourrait être à l'origine de la fonction de doyen<sup>55</sup>. Celle-ci, qui semble véritablement établie dès le IX<sup>e</sup> siècle<sup>56</sup>, correspondrait alors à la transformation d'un organisme préexistant<sup>57</sup>. Dans le diocèse de Lausanne, la mention la plus ancienne d'un doyen remonte à l'année 927<sup>58</sup>.

### I.1.2.2. La fonction

Dès le XI<sup>e</sup> siècle, les sources écrites se font plus nombreuses et fournissent des renseignements qui nous aident à mieux cerner la charge du doyen, ce recteur de paroisse responsable d'une circonscription définie au sein du diocèse. A Genève, c'est en 1091 qu'un doyen est cité pour la première fois dans les archives comme témoin d'un acte de donation d'une église établi par Guy de Faucigny en faveur du monastère de Saint-Oyen de Joux<sup>59</sup>. A cette époque, le doyen est un prêtre, ce que le concile de Poitiers de 1078 rappelle expressément<sup>60</sup>. Cette clause se verra sensiblement modifiée au cours du temps, puisqu'il est dit, lors du concile de Lyon de 1274, qu'il suffit au cleric nommé à cette charge, de se faire ordonner dans l'année qui suit sa nomination<sup>61</sup>. A Genève, lors d'une enquête dirigée contre l'évêque Aimon de Grandson en 1227, il fut notamment reproché à celui-ci d'avoir donné des églises à des personnes indignes et d'avoir également conféré le décanat d'Annecy à Thomas, comte de Savoie, qui ne pouvait pas exercer cet office lui-même<sup>62</sup>.

Le postulant est élu, soit directement par le clergé du décanat réuni en concile dans une chapelle

capitulaire, chapelle généralement érigée au centre du doyenné pour servir de lieu de réunion aux assemblées décanales<sup>63</sup>, soit - cas le plus fréquent - conjointement par l'archidiacre et l'évêque du diocèse<sup>64</sup>. A Genève, où le titre d'archidiacre n'existe pas, le doyen de Vuillonex est à la collation de l'évêque qui le nomme donc personnellement<sup>65</sup>. Cette fonction permet de créer un relais entre l'évêque et les paroisses éloignées<sup>66</sup> et elle donne au clergé, dont les membres, de par leur isolement, sont parfois mal défendus face aux pouvoirs locaux, la possibilité de se regrouper régulièrement sous l'égide du chef du chapitre rural correspondant au groupement corporatif des prêtres paroissiaux d'un district décanal<sup>67</sup>.

Dans le diocèse de Constance, le doyen exerce parfois son sacerdoce dans la paroisse qui donne son nom au décanat, nom qui peut varier au cours des siècles<sup>68</sup>. Par contre, dans les diocèses de Liège et de Cambrai, le doyen, s'il est choisi parmi les curés du district, n'est généralement pas lié à la cure du chef-lieu<sup>69</sup>. En outre, il arrive fréquemment que des ecclésiastiques, n'appréciant guère l'éloignement, choisissent de s'établir en ville. Parmi ceux-là, certains entreprennent même des études dans des capitales européennes, auprès d'universités renommées comme Bologne par exemple<sup>70</sup>. Dans le diocèse de Genève aussi, la plupart des doyens ne semblent pas résider dans le chef-lieu de leur décanat respectif, mais plutôt en ville puisqu'ils sont membres du chapitre cathédral<sup>71</sup>. Ainsi, après la mort de l'évêque Robert de Genève le 14 janvier 1287 et à la faveur d'une vacance du siège épiscopal prolongée, Emion, doyen de Vuillonex, s'établit dans le château de l'île où il y tient la fonction de Vidomne avec le doyen d'Annecy<sup>72</sup>.

L'institution décanale dépend davantage de la coutume régionale que du droit canon; elle n'a jamais été régie par le droit universel mais uniquement par

51 Gaudemet, 1980, p. 290.

52 Griffe 1927, pp. 20-21.

53 Meijns/Mériaux 2009, p. 28.

54 Gaudemet/Basdevant 1989, pp. 365-369.

55 Mériaux 2006, pp. 9-11; Deblon 1999, pp. 706.

56 Arrignon/Merdignac/Treffort 1977, p. 135; Imbert 1994, p. 101.

57 Toussaint 1947, pp. 52-53.

58 Coutaz/Bosshart-Pfluger 1988, p. 23.

59 Lullin/Le Fort 1866, n° 223.

60 Toussaint 1947, p. 55.

61 Toussaint 1947, pp. 54-56.

62 Lullin/Le Fort 1866, n° 634.

63 Toussaint 1947, p. 63.

64 Gaudemet 1979, p. 308.

65 Clouzot 1940, p. 353.

66 Brouette 1971, pp. 20-41.

67 Burcklé 1935, pp. 244-245.

68 Ahlaus 1929, pp. 79-86.

69 Toussaint 1947, p. 72.

70 Stelling-Michaud 1955, pp. 166-168; Stelling-Michaud 1956, p. 556.

71 Junod 1979, p. 58; Mercier 1890, pp. 13-14.

72 Duparc 1978, pp. 204-205; Lullin/Le Fort 1866, n° 1296.

des ordonnances épiscopales et des statuts synodaux. De ce fait, le rôle comme le pouvoir du doyen sont généralement inégaux selon les lieux<sup>73</sup>. Ainsi, dans les petits diocèses, là où la puissance épiscopale est omniprésente, le pouvoir du doyen reste très relatif. En revanche, dans l'immense diocèse de Liège, par exemple, le doyen élu par l'assemblée du chapitre rural dispose de prérogatives étendues jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>74</sup>.

La fonction du doyen consiste tout d'abord à surveiller le clergé séculier dans le cadre des réunions décanales et des visites pastorales qu'il effectue dans les églises de sa circonscription<sup>75</sup>. Il peut également être chargé de visiter les paroisses pour le compte de l'évêque<sup>76</sup>. Dans le diocèse de Liège, il est tenu lors de tels déplacements de se limiter à deux chevaux pour éviter de grosses dépenses aux curés qui sont dans l'obligation de l'accueillir<sup>77</sup>; souvent, il visite plusieurs cures en une seule journée, ceci afin de permettre aux ministres concernés de se répartir les frais d'hébergement. Dans le diocèse de Genève, il arrive que l'évêque se fasse remplacer par un doyen à la présidence des synodes diocésains<sup>78</sup>. Les revenus attachés à sa fonction sont variés, taxe d'entrée pour chaque nouvelle inscription au chapitre rural, droits de dépouille qui lui confèrent une partie des biens du défunt en nature ou en argent, indemnisation pour chaque journée consacrée au chapitre, exonération de taxes épiscopales, etc<sup>79</sup>. Cependant, il semble que ces revenus restent parfois insuffisants, puisque certains se plaignent de ne pas être en mesure de se présenter dignement devant les grands bénéficiers des abbayes, prieurés ou églises se situant dans leur district. Il arrive même qu'ils demandent à être destitués de leur fonction, faute de pouvoir l'honorer convenablement par manque de moyens<sup>80</sup>.

Dans les diocèses du nord (Cambrai, Tournai, Liège, Théroüanne, Trêves, Utrecht...), dès le XI<sup>e</sup> siècle, le transfert de biens se fait toujours en présence de nombreux témoins. Progressivement, le nombre de ces derniers diminue, et il devient très fréquent de

n'avoir que le doyen de la contrée et un représentant de l'autorité civile pour valider ces transactions. A la fin du XII<sup>e</sup> siècle, tout porte à croire que le doyen devient le personnage essentiel pour la passation d'actes juridiques<sup>81</sup>. De plus, s'étant vu attribuer le pouvoir de juger les causes mineures, il abuse parfois de cette compétence juridictionnelle, se dote d'un official et s'attribue un sceau<sup>82</sup>. Cela est particulièrement bien mis en évidence en Angleterre où, dès les premières années du XIII<sup>e</sup> siècle, le doyen apparaît encore comme un personnage de premier plan<sup>83</sup>, qui prononce des sentences lors d'affaires matrimoniales ou qui est enjoint par le concile d'enquêter sur la cohabitation des clercs et des femmes.

### I.1.2.3. Le déclin

Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, les doyens deviennent de moins en moins actifs dans l'entourage de l'évêque de Genève qui se dote d'une administration épiscopale centralisée reprenant les tâches des doyens ruraux. Ainsi, nous apprenons dans le compte rendu de l'enquête dirigée contre l'évêque Aimon de Grandson, daté après septembre 1227, que l'exercice de la justice était confié précédemment soit à l'évêque, soit aux doyens, mais que depuis l'institution de l'official il y a dix ans environ, seul ce dernier et l'évêque jouissent de cette prérogative<sup>84</sup>. En 1411, l'évêque Jean de Bertrand, lors de sa visite du diocèse, s'étonne de voir que le doyen Jean de Verbouz s'octroie encore des pouvoirs qui ne lui appartiennent plus et il interdit à quiconque d'obéir aux ordres de ce doyen<sup>85</sup>.

En 1582, l'évêque Claude de Granier siégeant à Annecy divise le diocèse en plusieurs archiprêtres qui remplacent désormais les subdivisions décanales au sein du diocèse de Genève-Annecy<sup>86</sup>.

73 Ceyssens 1895, p. 222.

74 Gaudemet 1979, p. 308.

75 De La Corbière 2009, p. 23.

76 Gaudemet 1979, pp. 308-309.

77 Ceyssens 1895, pp. 170-177.

78 Junod 1979, p. 54.

79 Burcklé 1935, p. 99.

80 Griffe 1927, pp. 38-43.

81 Nelis 1924, pp. 62-65.

82 Gaudemet 1979, p. 309.

83 Andrieu-Guitrancourt 1935, p. 23.

84 Junod 1979, p. 57.

85 Binz 1973, p. 101.

86 Santschi 1980, p. 241.

## I.2. Les données archéologiques

### I.2.1. Le déroulement des travaux

Les premières fouilles entreprises sur le site de l'ancienne église Saint-Mathieu datent de 1840, elles permirent de découvrir : «...les fondements de l'Eglise de St Mathieu [...] beaucoup d'ossements, un calice, un chapiteau de colonnette ainsi que plusieurs pièces de monnaies [...]»<sup>87</sup>. Ces objets ont aujourd'hui disparu mais les fosses relatives à cette activité du siècle dernier ont été mises en évidence lors des chantiers de 1991 et 1992 ; elles correspondent à d'importantes dépressions creusées dans le terrain qui ont perturbé une partie de la nef de l'église occidentale (fig. 5).

Près d'un siècle et demi plus tard, dans le courant de l'année 1979, quelques squelettes furent à nouveau dégagés à l'occasion d'un chantier ouvert pour l'implantation d'une petite entreprise située non loin de cet emplacement. L'absence de vestiges de

construction ainsi que le faible nombre de tombes observées n'impliqua pas, à l'époque, l'organisation d'une campagne de fouilles archéologiques.

En 1984, un projet d'agrandissement des locaux de l'entreprise nécessita, cette fois-ci, l'ouverture d'une fouille de sauvetage programmée par le Service cantonal d'archéologie afin d'étudier le terrain concerné avant la destruction complète de son sous-sol. Cette première campagne de recherches débuta le 1<sup>er</sup> mars 1984 et elle se déroula sans interruption jusqu'au 30 novembre de la même année<sup>88</sup>. Ces travaux révélèrent les fondements de l'église

87 Texte manuscrit relevé dans : *Procès-verbaux des séances de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. I, séance du 26 mars 1840.

88 C'est M. Gaston ZOLLER qui prit la direction de la fouille durant les deux premiers mois de la campagne archéologique alors que Mme Françoise PLOJOUX se chargea d'établir le relevé d'une grande partie des vestiges découverts pendant toute la durée des recherches. M. Dominique BURNAND organisa la mise en place du quadrillage utilisé comme référence pour les plans établis sur le terrain. M. Jean-Baptiste SEVETTE prit la responsabilité de la couverture photographique des structures découvertes et MM. Christian SIMON et Gilbert WIDMER se chargèrent de prélever les nombreux squelettes dégagés. La fouille proprement dite fut réalisée par une équipe d'ouvriers employés par l'entreprise François CUENOD S.A. ; il s'agit de MM. Ippazio ACCOGLI, Bruno CIACCI, Andres CASAS et Silvestro LIETTA.



Fig. 5. Les trois fosses allongées visibles au centre du cliché correspondent aux premières fouilles entreprises sur le site de l'ancienne église Saint-Mathieu en 1840.

Fig. 6. Mappe sarde relevée en 1730 avec la superposition des axes de circulation actuels permettant de localiser, sur cet ancien document, les églises découvertes lors des fouilles archéologiques.



orientale, ainsi que de nombreuses sépultures associées à cet édifice religieux; dans la zone occidentale du chantier, deux autres bâtiments contigus furent alors attribués à une tour romane flanquée d'une annexe<sup>89</sup>.

A la fin des années 80, au bénéfice d'une conjoncture économique favorable, l'entreprise souhaita encore se développer et des travaux furent réalisés sans que le Service cantonal d'archéologie en soit informé. Durant les terrassements, une partie du cimetière localisée au sud de l'église fut irrémédiablement détruite. A la suite de cette mauvaise expérience, il fut décidé d'entreprendre l'étude complète des parcelles correspondant à l'ancienne église Saint-Mathieu localisée à partir des cadastres établis au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Cette seconde campagne de fouilles s'échelonna sur trois années; une première tranche dura du mois de mars à celui de décembre 1991, la suivante de mai à décembre 1992 et la dernière de mai à

septembre 1993<sup>90</sup>. Ces travaux destinés primitivement à la prévention de toute destruction ultérieure, les terrains concernés appartenant en fait à une zone de développement destinée à accueillir un jour des bâtiments industriels ou artisanaux, profitèrent également du chantier de réfection de la route de Pré-Marais lié à la construction de la nouvelle autoroute de contournement de Genève. Cette situation particulière a nécessité le déplacement temporaire de la chaussée, ce qui a permis de dégager ainsi les anciens axes de communication conservés en dessous.

90 Ces trois campagnes de fouilles bénéficièrent de la collaboration étroite de Mme Michelle JOGUIN REGELIN tant sur le plan de la fouille que pour l'établissement des relevés et c'est toujours M. Dominique BURNAND qui mit en place le quadrillage utilisé pour effectuer les dessins. Les photographies ont encore été assurées par M. Jean-Baptiste SEVETTE et ce sont également plusieurs ouvriers de l'entreprise François CUENOD S.A., MM. Bruno CIACCI, Joao-Luis MENDES, Claude DEGRISE et Pierino MINOGGIO, qui ont réalisé la fouille. Nous tenons encore à remercier M. R. LONGCHAMP, agriculteur, qui a eu la gentillesse de nous laisser intervenir sur des parcelles qu'il exploitait en temps normal.

89 Bonnet 1986, pp. 64-66.

Ces nouvelles recherches entreprises sur une plus grande surface ont facilité la compréhension des vestiges localisés à l'ouest du site et ont remis en question certaines des hypothèses émises au lendemain de la première campagne de fouilles qui s'était déroulée en 1984. En fait, la petite tour romane s'intégrait dans une architecture plus complexe puisqu'elle constituait le chœur carré d'une vaste église occidentale dont le plan complet fut retrouvé<sup>91</sup>. Le site de l'ancienne église Saint-Mathieu comptait désormais deux églises et l'exploitation ultérieure des données recueillies lors de la fouille démontrera que ces deux sanctuaires ont coexisté durant plusieurs siècles (fig. 6).

### 1.2.2. La technique employée

Contrairement à la situation généralement rencontrée dans le cadre d'une fouille d'église, le site de Vuillonex ne présentait aucun vestige en élévation; seule la présence d'une croix des missions rappelant l'existence de cet ancien sanctuaire chrétien signalait plus ou moins précisément son emplacement dans

le paysage. Le terrain, qui ne semblait pas avoir été cultivé auparavant, fut malheureusement labouré profondément durant les quelques années précédant l'intervention des archéologues. Dès lors, une couche de terre arable variant entre 40 et 50 cm d'épaisseur avait été complètement bouleversée par le travail efficace de la charrue moderne rendant l'étude de ce niveau illusoire.

A la suite de ces constatations, il a été convenu de réaliser un sondage préliminaire sous la forme d'une grande tranchée traversant la totalité de la parcelle, dans laquelle ont été effectués divers décapages après avoir pris soin d'ôter le niveau de terre végétale à l'aide d'une pelle mécanique. A la surface de ces niveaux inférieurs sont apparues de nombreuses fosses, et celles contenant une terre meuble mêlée à du matériel d'époque moderne ont été vidées pour ne laisser que le terrain en place dans lequel se dessinaient les véritables structures archéologiques (fig. 7).

L'investigation de ces vestiges a ensuite été entreprise progressivement et, en fonction de l'interprétation de ces derniers, il a été décidé d'ouvrir de nouvelles zones tout en positionnant diverses stratigraphies qui fourniraient les données nécessaires

91 Bonnet 1994-1, pp. 52-53.

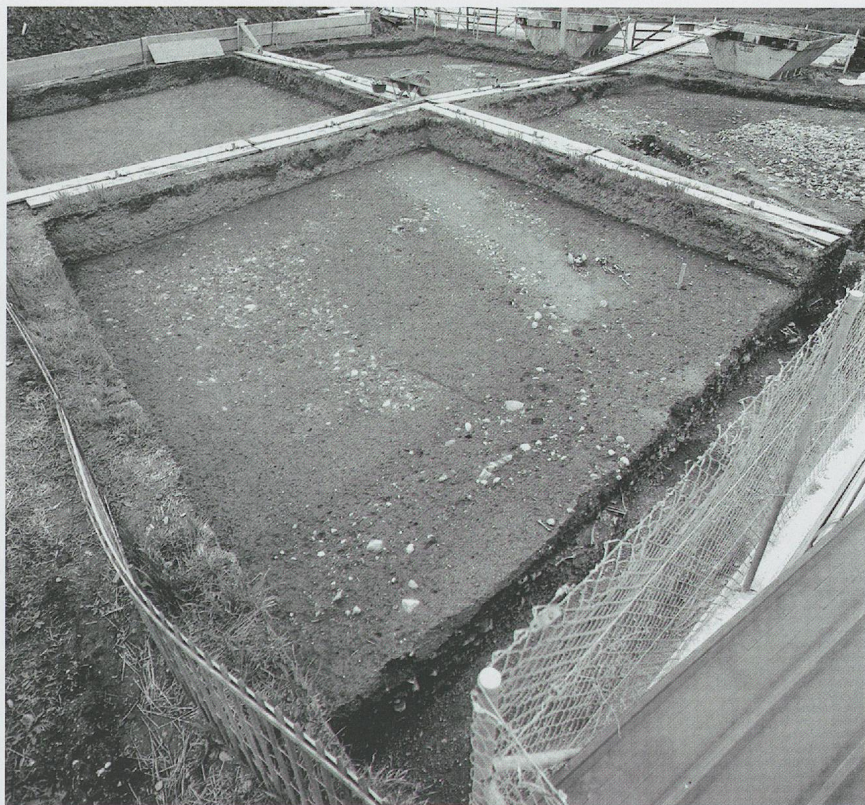


Fig. 7. Un décapage extrêmement fin permet d'identifier les structures archéologiques qui apparaissent directement sous la couche de terre végétale.

à la vérification des hypothèses émises au fur et à mesure de l'avancement des travaux et cela sur plusieurs années.

Les nombreuses structures archéologiques repérées ont été fouillées différemment selon leur type et leur état de conservation en utilisant divers outils allant de la pelle et la pioche au grattoir et à l'aspirateur. Elles ont ensuite été relevées à l'échelle 1:20<sup>e</sup> (Annexe 1) selon un quadrillage établi à l'aide d'axes perpendiculaires situés par rapport au cadastre et disposés tous les deux mètres, leur matérialisation sur le terrain étant réalisée par des ficelles tendues entre des poteaux de bois.

Le matériel mis au jour était répertorié en priorité par rapport au contexte archéologique, c'est-à-dire que l'on a toujours donné la préférence à une localisation au sein d'une structure lorsque cette dernière était clairement identifiée; les coordonnées exactes étant réservées aux objets trouvés de façon isolée.

### 1.2.3. Les structures dégagées

Hormis les revêtements des chaussées des anciennes voies de communication et quelques lambeaux de sol mis au jour dans la nef de l'église occidentale, la

majorité des niveaux de circulation anciens ont été détruits car ils étaient proches de ceux utilisés actuellement. Cependant, quelques passées graveleuses ont été repérées au sein des stratigraphies réalisées entre l'église occidentale et la route actuelle; ces couches indiquant des aires de circulation aménagées lors du comblement progressif de la grande dépression n'ont malheureusement pas pu être suivies en décapage sur de grandes surfaces en raison de leur mauvais état de conservation.

Les principales structures archéologiques prises en compte au cours de la fouille sont de trois sortes. D'une part *les traces des fondations* dessinant les plans de divers bâtiments maçonnés, d'autre part *les fosses* de formes et dimensions variables creusées dans le substrat encaissant, et finalement *les sépultures* disséminées sur toute la surface du site.

*Les traces des fondations.* Les vestiges des anciennes constructions maçonnées étaient particulièrement mal conservés. Dans le meilleur des cas, quelques rares portions de fondation présentaient encore une ou deux assises de boulets aisément repérables à la fouille, mais la plupart du temps, les murs étaient uniquement signalés par leurs tranchées d'aménagement sur le fond desquelles se dessinaient parfois quelques négatifs de pierres correspondant

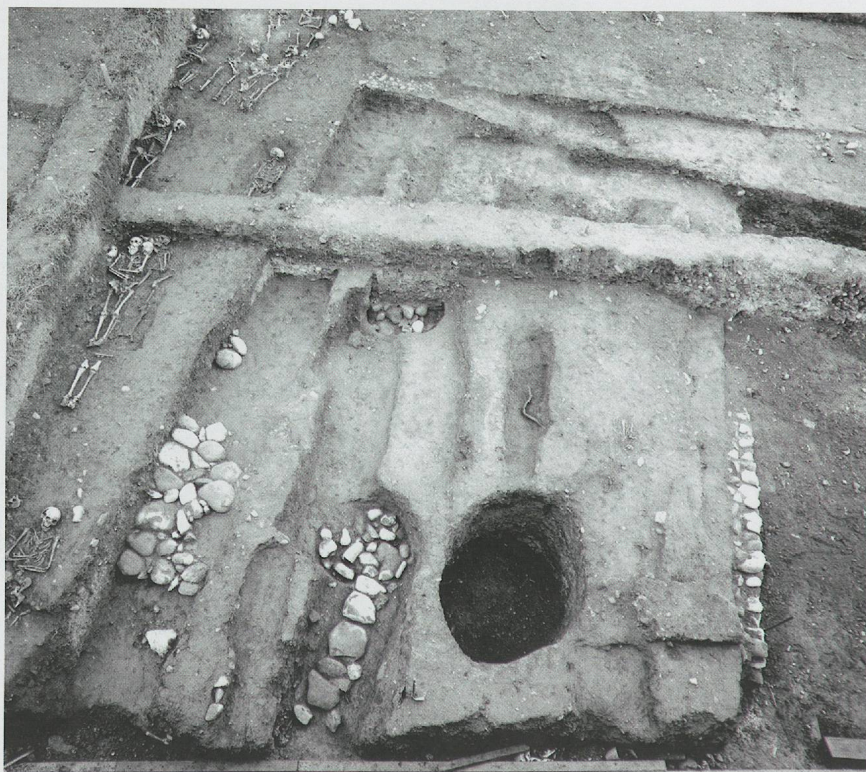


Fig. 8. Vue de l'église orientale. La plupart des murs sont signalés uniquement par leurs tranchées d'aménagement excepté quelques rares portions de fondation conservant encore une ou deux assises de boulets.

à l'empreinte de la semelle de fondation imprimée dans le sol limoneux (fig. 8). Pour l'église occidentale, cette situation s'explique par le fait que le cimetière s'est développé partiellement sur ses ruines, perturbant ainsi une grande partie du sous-sol. La situation est différente pour l'église orientale qui a été détruite plus tardivement, lors de l'abandon définitif du site religieux; la rareté des pierres mises au jour pour cet édifice traduit simplement le fait que ces dernières ont été entièrement récupérées lors de son démantèlement pour être utilisées dans l'édification d'autres bâtiments.

*Les fosses.* Les difficultés rencontrées pour la simple mise en évidence des maçonneries qui, en temps normal, ne nécessite pas une fouille particulièrement fine, ont obligé les fouilleurs à adopter une technique permettant de déceler les traces les plus ténues imprimées dans le terrain. Ainsi, de nombreux décapages ont été entrepris et leurs nettoyages réalisés à l'aide d'un aspirateur ont révélé la présence de fosses assimilables à des trous de poteau dont le comblement était parfois très proche du terrain encaissant; l'utilisation de pierres de calage étant ici pratiquement absente. Hormis ces structures au sein desquelles il a été quelquefois possible de retrouver la trace du poteau de bois, une grande quantité de fosses très profondes et de

plus grandes dimensions, au plan parfois rectangulaire mais le plus souvent circulaire, ont également été repérées à l'intérieur des constructions et à proximité de celles-ci (fig. 9). Au commencement des travaux réalisés sur le terrain, une distinction avait été établie entre les trous de poteau et les fosses, différence basée principalement sur leurs dimensions. Par la suite, leur fonction précise restant sujette à caution, il fut décidé de ne retenir que le terme générique de fosse pour les 162 structures en creux fouillées sur le site. Pour chacune, une fiche descriptive fut établie précisant le type de leur remplissage, la présence de divers matériaux ou de détails morphologiques. Dans certains cas, une stratigraphie ou une coupe a encore été établie pour mettre en évidence certaines particularités. C'est dans un second temps, lors de l'élaboration des données, qu'une fiche informatique a été mise en œuvre afin de faciliter l'accès aux divers renseignements propres à chaque fosse. Ce document est divisé en cinq parties; la première regroupe des informations d'ordre général (no de plan, altitude du fond, coordonnées), la seconde décrit la forme et les dimensions en plan, la troisième a trait à la présence de divers éléments dans le remplissage (monnaie, céramique, objet, mortier, faune) pouvant notamment fournir une indication concernant la datation du comblement de la



Fig. 9. Vue de la zone nord. Les nombreuses fosses mises au jour correspondent à des trous de poteau ou à des silos à grains selon leurs dimensions et leur répartition.

fosse (les datations par le radiocarbone sont également reportées dans cette partie), la quatrième indique la position en chronologie relative par rapport à d'autres structures (antérieure à la tombe x, postérieure à la fosse y...), et la cinquième fait référence à la phase attribuée, une dernière partie étant réservée aux observations diverses. Toutes ces données sont consignées dans un tableau synthétique (Annexe 2).

*Les sépultures.* 552 tombes ont été dégagées (fig. 10). La totalité des squelettes a été prélevée par les collaborateurs du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève placés sous la responsabilité de Christian Simon. Il faut d'emblée préciser qu'il n'a pas été décidé au départ de prévoir une analyse détaillée prenant en compte les indices taphonomiques; cette méthode n'ayant pas été portée à la connaissance des responsables lors de l'ouverture du chantier de fouilles en 1984. Cependant, au cours des travaux de terrain, il est apparu que la majorité des tombes ne présentait aucune structure permettant de définir le mode d'inhumation et tous les squelettes semblaient avoir été enterrés en pleine terre. Ainsi, à l'exception des

cercueils tardifs, cloués, aisément reconnaissables grâce aux éléments en fer conservés, la majorité des tombes n'offrait aucune particularité, ce qui leur conférait une certaine monotonie. Toutefois, quelques observations ponctuelles de bassins complètement affaissés, d'ossements déplacés ou de membres alignés le long d'une paroi disparue ont été retenues et elles ont permis de suggérer la présence de contenants qui avaient totalement disparu, excepté dans de rares cas où quelques fragments de planches encore préservés ainsi que des pierres de calage, sont venus confirmer cette hypothèse.

La documentation de ces tombes lors de la fouille a été réalisée sous la forme de descriptions tenant compte de différents critères mais c'est surtout l'établissement d'une nouvelle fiche informatique, réalisée dans le même esprit que celle conçue pour les fosses, qui a permis de gérer correctement cette masse d'informations lors de l'exploitation ultérieure des données. Dans ce cas, le document est divisé en sept parties; la première contient des informations d'ordre général (no de plan, altitude, orientation, coordonnées), la seconde identifie le sexe et l'âge de la personne inhumée, la troisième indique la



Fig. 10. La grande quantité de sépultures aménagées sur l'ensemble de l'aire religieuse a entraîné de nombreux recouvrements de tombes.

présence de divers éléments découverts dans la fosse de la sépulture (monnaie, céramique, objet, mortier, C14), la quatrième indique le type de la tombe ainsi que la position des membres supérieurs du défunt, la cinquième la position en chronologie relative par rapport à d'autres structures (antérieure à la tombe x, postérieure à la fosse y...), la sixième fait référence à la phase attribuée, une dernière partie étant réservée aux observations diverses. Toutes ces données sont rassemblées dans un tableau synthétique (Annexe 3).

#### **I.2.4. L'établissement de la chronologie**

La présence d'une très grande quantité de fosses aux dimensions parfois impressionnantes constitue une particularité propre au site de l'ancienne église Saint-Mathieu, de telles structures étant généralement absentes sur les chantiers de fouilles d'édifices religieux. Cette situation originale, qui superpose sur une même surface plusieurs niveaux de sépultures, de nombreuses fosses ainsi que des tranchées de

fondations de bâtiments (fig. 11), a eu deux conséquences majeures. La première, propre à tous les sites religieux occupés sur une longue période, est la destruction partielle des vestiges opérée à l'occasion de chaque nouvel aménagement, ce qui oblige l'archéologue à adopter une technique de fouille extrêmement fine afin de mettre en évidence des éléments malheureusement très fragmentaires. La seconde incidence, qui constitue en revanche une véritable aubaine pour le chercheur, réside dans la multiplication des superpositions de structures archéologiques créant ainsi une chronologie relative des vestiges extrêmement précieuse pour un site où la stratigraphie verticale est réduite à sa plus simple expression vu la disparition presque totale des niveaux de circulation.

*La chronologie relative.* En tenant compte de tous les éléments dégagés, le premier exercice consiste donc à regrouper les structures contemporaines en établissant différentes cartes de répartition des vestiges, correspondant aux principales phases de développement du site de sa naissance jusqu'à son abandon. Ce travail est réalisé à partir des fiches descriptives et des relevés détaillés des vestiges dressés à l'échelle

Fig. 11. La superposition sur une même surface de plusieurs niveaux de sépultures, de nombreuses fosses ainsi que des tranchées de fondations de bâtiments a facilité l'établissement de la chronologie relative des vestiges.



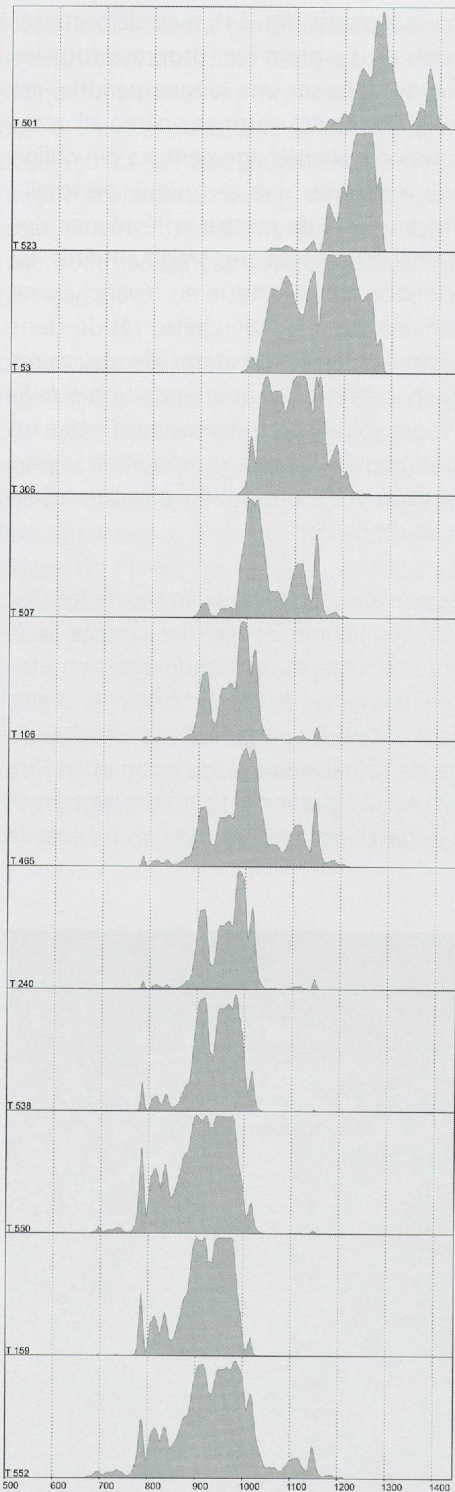


Fig. 12. Tableau synthétique présentant les courbes de probabilité des datations absolues obtenues à partir des analyses radiocarbone effectuées sur le collagène des ossements humains contenus dans les tombes.

1:20°, puis reportés sur un plan d'ensemble schématisant ces divers éléments à l'échelle 1:100°. Une fois ce travail de classement terminé, l'étape suivante consiste en l'élaboration d'une chronologie absolue qui permettra de fixer cette succession d'étapes dans le temps.

*La chronologie absolue.* Dans le cas de Vuillonnex, seules les monnaies et certaines céramiques médiévales découvertes dans les structures tardives offrent des éléments de datation fiables pour les dernières phases d'occupation du site. Pour les étapes plus anciennes, la rareté du matériel, associée à une certaine méconnaissance de celui-là, rendait l'attribution à des dates précises malaisée. De plus, la localisation de certaines tombes dans des zones marginales ou, tout simplement, l'impossibilité de corréler des structures éloignées les unes des autres empêchaient d'attribuer ces éléments à une phase plutôt qu'à une autre. Pour établir une chronologie absolue, il ne restait donc que le recours aux analyses du radiocarbone. Dès lors, le squelette a été considéré comme un élément de datation à part entière avec un taux de fiabilité accru par rapport à l'objet (fig. 12). En effet, la date obtenue par l'analyse du collagène correspond au décès de la personne inhumée, alors que celle fournie par l'objet constitue parfois une source d'erreur car ce dernier peut se trouver en position secondaire ou avoir circulé pendant de nombreuses années avant d'être définitivement enterré dans un contexte qui n'est pas forcément contemporain de sa fabrication.

## 1.2.5. Les résultats

### 1.2.5.1. Les premières traces d'occupation

Entre le coteau de Bernex et le coude du Rhône délimitant la presqu'île de Loëx, le paysage se présente comme une vaste étendue de terres cultivées alternant avec des zones boisées qui descendent progressivement en direction du fleuve dont les berges sont par endroit abruptes. L'église de Vuillonnex est établie sur les pentes nord de la colline de Bernex, éminence constituée d'un massif molassique émergeant au sein du Bassin genevois composé en majeure partie de dépôts glaciaires<sup>92</sup>.

92 Wildi 1997, pp. 6-9.

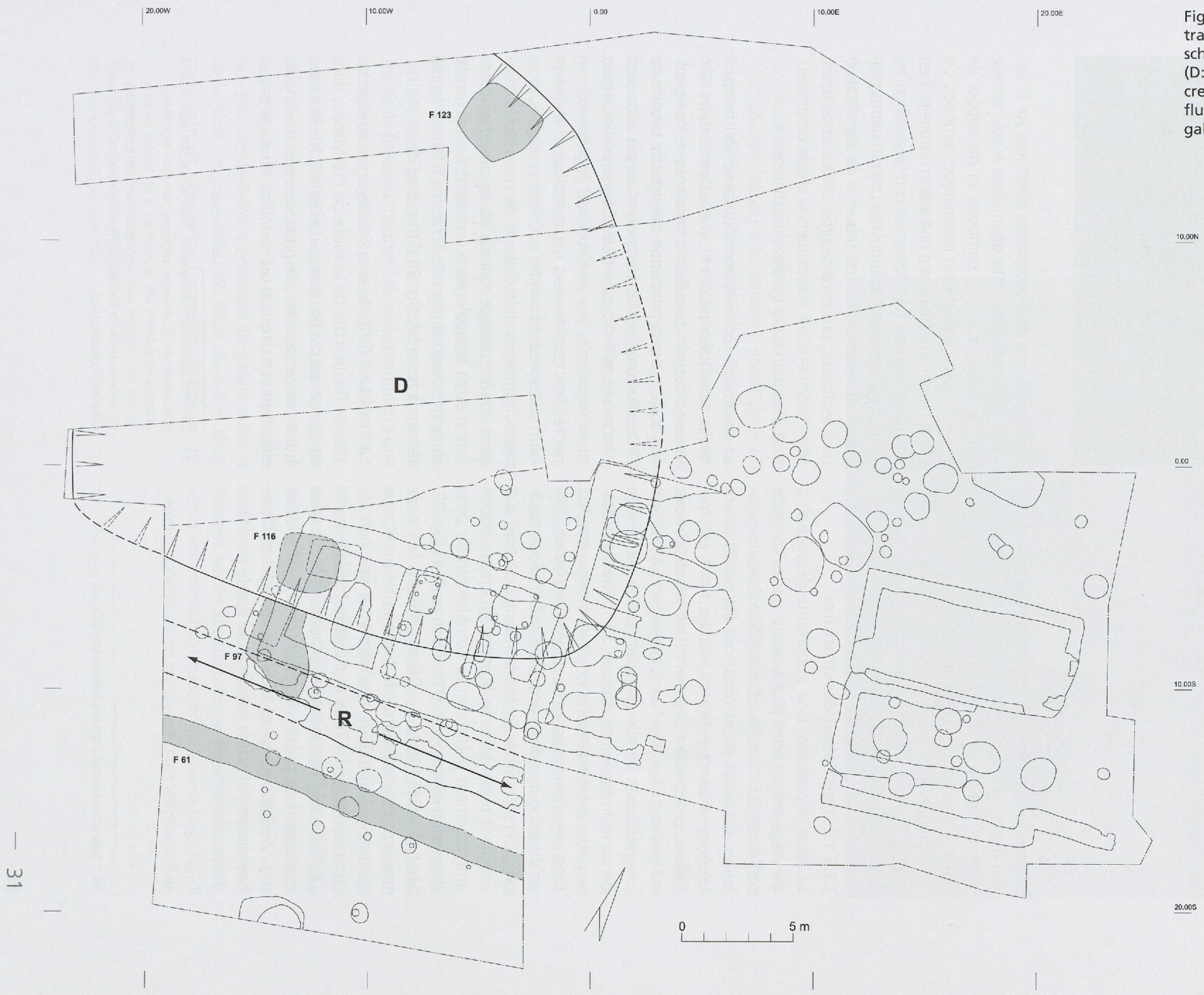


Fig. 13. Les premières traces d'occupation. Plan schématique des vestiges (D: vaste dépression creusée dans les graviers fluvio-glaciaires; R: route gallo-romaine).

Fig. 14. Extrémité nord de la stratigraphie 6 (voir fig. 99). Comblement de la vaste dépression (voir fig. 13, lettre D) composé d'un limon argileux contenant du matériel archéologique contemporain de La Tène finale et du I<sup>er</sup> siècle après J.C.



Les premières traces d'occupation observées sur le terrain (fig. 13) consistent en une route pavée de petits galets (R) bordée au sud par un fossé (F61), une fosse située en partie sous cette ancienne chaussée (F97) ainsi qu'une vaste dépression (D) creusée dans les dépôts fluvio-glaciaires au sein de laquelle ont été aménagées deux autres fosses (F116 et F123).

#### 1.2.5.1.1. Description des structures

*La vaste dépression.* Une importante dépression a été dégagée au nord d'une petite route. La limite sud de cette structure est parallèle à l'axe de circulation, ses bords est et ouest ont été partiellement repérés, alors que l'extension au nord est mal définie, la dépression semblant toutefois se terminer au niveau de la fosse 123. Ces éléments autorisent une restitution du plan de cette cuvette qui dessine un carré irrégulier de plus de 25 mètres de côté. La partie fouillée de cette structure indique que son fond présente une pente homogène de plus de 20% en direction du nord, pente bien visible en stratigraphie (fig. 99, Strat. 6). Les bords, qui ne sont pas aisément repérables, ne laissent apparaître aucun aménagement particulier. Le comblement de cette dépression est composé d'un limon argileux (fig. 99, Strat. 4 - C15, Strat. 6 - C6 et C8) dans lequel se trouvent des fragments de tuiles et de nombreux tessons de céramique appartenant à une période comprise entre La Tène finale et le I<sup>er</sup> siècle après J.C.<sup>93</sup> Au sein de ce remblai limoneux, on observe également la présence d'une chape de gravier (fig. 99, Strat. 6 - C7 et C26) qui s'épaissit en direction du nord et suit la même pente que le fond de la dépression (fig. 14).

Les observations macroscopiques effectuées sur le terrain<sup>94</sup> indiquent que cette dépression a été creusée dans le fluvio-glaciaire, composé ici de dépôts de graviers, jusqu'au substrat morainique compact. Ce creusement ne résulte pas d'une action naturelle, il est d'origine humaine, tout comme le comblement qui ne correspond pas à une accumulation de sédiments provenant de l'érosion des sols (absence de stratification dans les limons; présence de gros cailloux et de tuiles, non-classement des pierres dans la chape de gravier), mais bien d'un apport artificiel de matériel.

*La fosse 116.* Cette fosse est localisée en bordure de la vaste dépression et elle atteint, dans son niveau inférieur, le substrat morainique compact. La fouille n'a pas permis de dégager la totalité de cette structure dont les éléments observés autorisent néanmoins la restitution d'une forme pratiquement quadrangulaire, les parois étant légèrement en pente. Son comblement est constitué d'un limon brun orange dans lequel on note quelques rares petits fragments de tuileau et de minuscules charbons. Ce remplissage, qui n'a malheureusement pas livré d'objet archéologique, est scellé par un niveau de gravier terreux (fig. 99, Strat. 8 - C11) sur lequel repose la fosse 97 (fig. 99, Strat. 8 - C4).

*La fosse 123.* Cette fosse a été dégagée au nord du site, de l'autre côté de la route de Pré-Marais, dans une zone qui n'a été que partiellement fouillée mais qui a permis de suivre le prolongement de la vaste dépression en direction du nord (fig. 15). La fosse est

93 Voir *infra* Marc-André Haldimann (p.197).

94 Lors des fouilles archéologiques, nous avons fait appel à deux spécialistes du Quaternaire régional, Annette HOFFMAN et Dominique MAYSTRE, qui ont eu la gentillesse de bien vouloir nous donner leur avis concernant cette dépression et les sédiments qui la comblent. Nous les remercions vivement pour leur collaboration.

Fig. 15. La fosse 123 dégagée dans la partie nord du site a fourni un matériel céramique abondant daté entre 70 et 90 de notre ère ainsi que de nombreux fragments de *tegulae* et des scories de fer.



aménagée dans un niveau de limon argileux brun clair qui correspond à la première phase de comblement de la vaste dépression. Elle présente un plan quadrangulaire de 3 mètres de côté et sa profondeur conservée est de 50 centimètres, ce qui ne correspond pas forcément à la situation d'origine car nous ne pouvons pas restituer précisément le niveau de circulation de l'époque. Cette structure, remblayée avec un limon terreux, a fourni un matériel céramique abondant permettant de dater son comblement entre 70 et 90 de notre ère<sup>95</sup>. De nombreux fragments de *tegulae*, des scories de fer ont encore été récupérés dans ce contexte. Cette fosse témoignant la présence d'un artisanat lié au travail du fer exercé à proximité immédiate, sans doute une activité de forgerons<sup>96</sup>, n'a cependant pas fourni de traces de foyer ou d'autres éléments permettant une interprétation plus précise quant à sa fonction.

*La fosse 97.* Cette autre fosse est située au sud de la grande dépression et elle relie cette dernière à la petite route antique. En effet, son remplissage qui est essentiellement constitué de galets mêlés à de la terre limoneuse (fig. 99, Strat. 8 - C4 et C12) contenant de rares petits fragments de tuileau, est

observé sous la chaussée de la route et il passe au-dessus du comblement de la fosse 116. Un tesson (VSM 104) a été récupéré dans le niveau de galets, il s'agit d'un fragment de coupe à revêtement argileux datable entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>97</sup>. La forme allongée de cette fosse, le fait qu'elle soit comblée par des galets et que ce remplissage se confonde avec le radier de la chaussée fait penser à l'aménagement d'un drain servant à évacuer l'eau accumulée sur la route en direction de la dépression. Il est très difficile de dire si cette fosse est antérieure à la route ou si elle a été réalisée après, la chaussée ayant pu être remaniée à cet endroit.

*La route et son fossé (F61).* Une petite route pavée de galets a été dégagée au sud de l'église occidentale, elle se situe exactement dans le prolongement de la route de Pré-Marais et va en direction du chemin des Suzettes. L'évitement des parcelles où sont localisées les anciennes églises est donc plus tardif et la route, à l'origine, suivait une trajectoire rectiligne. La chaussée est constituée d'un unique radier de galets sans aucune recharge; posé directement sur le substrat morainique extrêmement compact empêchant tout affaissement (fig. 16). Il semble donc que l'on ait creusé dans les niveaux de

95 Voir *infra* Marc-André Haldimann (p. 203).

96 Serneels 2002, pp. 102-103.

97 Voir *infra* Marc-André Haldimann (p. 204).

Fig. 16. La petite route gallo-romaine pavée de galets et son fossé en cours de dégagement.



terre arable pour atteindre un terrain plus stable afin d'aménager cette petite route qui s'apparente plutôt à un chemin de campagne et qui devait être à l'origine légèrement enfoncée dans le terrain; c'est ce que l'on appelle plus communément une voie creuse dont plusieurs exemples existent encore actuellement dans la campagne genevoise<sup>98</sup>. Le talus bordant le chemin au sud est bien visible et il permet de restituer une profondeur de plus de 50 cm pour l'enfoncement de la chaussée; le talus au nord n'est plus conservé car il a été entamé par les nombreuses sépultures ainsi que par les fondations du mur sud de l'église occidentale. Hormis quelques fragments de *tegulae*, aucun matériel n'a été découvert soit sous la chaussée, soit sur celle-là. Cette situation ne facilite pas la datation de cette petite route qui semble être contemporaine de la grande dépression et qui sera désaffectée au X<sup>e</sup> siècle, lorsque de nombreuses sépultures seront aménagées sur son tracé.

Comme ce chemin est établi dans un terrain légèrement en pente, il faut le protéger contre les eaux de

ruissellement afin que la chaussée ne soit pas inondée en période de fortes pluies. Un fossé a alors été creusé en bordure de la route, du côté sud. Ce fossé permettant d'évacuer les eaux en direction de l'ouest présente une largeur d'environ 120 cm pour une profondeur de plus de 60 cm; ses deux bords forment deux pentes symétriques qui atteignent un fond plat de 40 cm de largeur. Aucune canalisation ni autres aménagements en bois ont été mis en évidence dans cette structure lors de la fouille. Ce fossé est comblé avec une argile sableuse de couleur gris beige que l'on ne retrouve nulle part ailleurs sur le site. Nous n'avons observé aucun apport anthropique dans ce sédiment, mis à part un tesson de céramique culinaire à pâte claire (VSM101) et 36 fragments de cruche découverts dans le remplissage du fossé<sup>99</sup>. Un bord de récipient à pâte grise qui pourrait correspondre à de la céramique culinaire d'époque médiévale des XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles (VSM80) a été retrouvé en surface du remblai. Le comblement de ce fossé s'est sans doute échelonné sur une longue période après son abandon et le déplacement de la route au nord.

98 Bischofberger/Frei 1998, pp. 65-68.

99 Voir *infra* Marc-André Haldimann (p. 204).



Fig. 17. Les premières traces d'occupation. Restitution aquarellée vue du sud sur la vaste dépression résultant de l'exploitation du gravier. Un charroi attend son chargement sur la petite route bordant cette gravière au sud. Un forgeron s'affaire à la réparation des outils nécessaires au chantier d'extraction.

#### I.2.5.1.2. Commentaires

Les premières traces d'occupation du site consistent donc en une petite route pavée de galets, une vaste dépression creusée dans le gravier naturel et plusieurs fosses aux dimensions plus modestes (fig. 17). Le matériel céramique récupéré dans ces structures, associé à une série de fragments de récipients<sup>100</sup> et quelques monnaies<sup>101</sup> découverts dans des contextes remaniés, fournissent des indications quant à l'occupation de la zone considérée avant l'aménagement d'une aire funéraire à l'aube du IX<sup>e</sup> siècle. Si une présence humaine à proximité est envisageable au cours de La Tène finale, c'est probablement vers le début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère qu'un domaine est établi

100 Voir *infra* Marc-André Haldimann (pp. 215-216).

101 Voir *infra* Matteo Campagnolo (p. 192).

dans les environs immédiats<sup>102</sup>. La vaste dépression, dont les premiers comblements interviennent dès le milieu du I<sup>er</sup> siècle, résulte sans doute de l'extraction de gravier en relation avec des travaux de construction, peut-être liés à l'aménagement de cette nouvelle propriété. La route est contemporaine. Une activité humaine est ensuite attestée par la présence de scories retrouvées dans le comblement de la fosse 123 daté de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle. Une équipe d'ouvriers a donc œuvré sur place, parmi lesquels se trouvait un forgeron travaillant les outils nécessaires à leurs activités. Bien qu'aucune structure ne puisse être attribuée aux périodes suivantes, le matériel archéologique découvert indique une présence humaine continue jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle. On pourrait toutefois lier ces quelques monnaies et rares fragments de céramiques à la fréquentation de la route qui sera maintenue au fil des siècles, les premières sépultures étant inhumées le long de cet axe à la fin du haut Moyen Âge.

### **I.2.5.2. Les principales phases de développement du site religieux**

#### **I.2.5.2.1. Phase 1 (IX<sup>e</sup> siècle)**

##### *I.2.5.2.1.1. Sépultures*

Une série de tombes a été aménagée le long de la petite route romaine, au nord de cette dernière (fig. 18). À l'époque de ces ensevelissements, la topographie de la zone était encore marquée par le talus que formait le bord de la vaste dépression antique qui n'était pas totalement comblée. C'est donc sur un terrain légèrement en pente que les tombes furent initialement creusées. Cette particularité apparaît clairement sur le relevé de la stratigraphie 8 (fig. 99), où la déclivité du terrain est donnée par le sommet des couches 4 et 12 qui correspond au niveau d'inhumation des tombes 525 et 538. Un phénomène identique est visible sur la stratigraphie 10 (fig. 99), où le sommet des couches 3 et 9 présente une inclinaison en direction du nord ; la tombe 542 est ainsi située 70 cm plus bas que la tombe 549, qui se trouve à 300 cm de distance en direction du sud (fig. 18). Signalons encore une semblable déclivité, toujours dans le même sens, entre la tombe 548 et la tombe 550, implantée 42 cm plus bas bien que distante que de 120 cm (fig. 18).

102 Paunier 1981, p. 282.

Cette première série est constituée de 13 tombes orientées avec la tête regardant vers l'orient ; seule la tombe 480 est disposée selon un axe nord-sud, qui pourrait indiquer l'existence d'une construction contre laquelle le défunt aurait été placé. L'ordonnance de cet ensemble ne révèle ni regroupements qui marqueraient l'appartenance à une même famille, ni régularités pouvant suggérer une organisation particulière de l'espace funéraire.

Les observations taphonomiques n'ayant pas été réalisées lors de la fouille mais à posteriori sur les relevés et les photographies, il est extrêmement difficile de dire dans quelle mesure la position du squelette découvert sur le terrain correspond exactement à celle du défunt lors de son ensevelissement. Par contre, l'exploitation de cette documentation peut fournir, dans certains cas, des indications permettant de déterminer si le corps a séjourné dans un espace vide défini par un contenant en bois qui aurait totalement disparu<sup>103</sup>. En effet, lors de la décomposition des chairs au sein d'un espace vide, certains os peuvent sortir du volume du corps, notamment l'ouverture du bassin peut aller jusqu'à la mise à plat complète des os coxaux et la disjonction totale de la symphyse pubienne. Dans ce cas, les fémurs sont généralement entraînés dans une rotation latérale et les rotules se situeront alors en dehors des genoux<sup>104</sup>. De même, une simple observation de la position des os des pieds qui seraient dirigés vers l'extérieur, alors que les os des jambes apparaissent en face antérieure, prouve le basculement des pieds lors d'une décomposition se déroulant également au sein d'un espace vide<sup>105</sup>. La qualité du terrain n'ayant pas favorisé la conservation de la matière organique, hormis quelques traces de bois exceptionnellement préservées, le recours à ces observations taphonomiques constitue donc un apport primordial.

Plusieurs sépultures appartenant à cette première série peuvent être assimilées à des contenants en bois. La tombe 525 (fig. 47) est déposée dans une

103 Cette approche réalisée après la fouille archéologique ne permet bien évidemment pas de restituer précisément les dispositifs funéraires (voir Blaizot 2008, pp. 1-30.) mais elle peut toutefois donner quelques indications précieuses quant au mode d'ensevelissement.

104 Duday/Courtaud/Crubézy 1990, pp. 34-42.

105 Carre/Guillon 1995, pp. 154-157.

Fig. 18. Développement du site religieux. Phase 1 (IX<sup>e</sup> siècle).  
Plan schématique des vestiges.

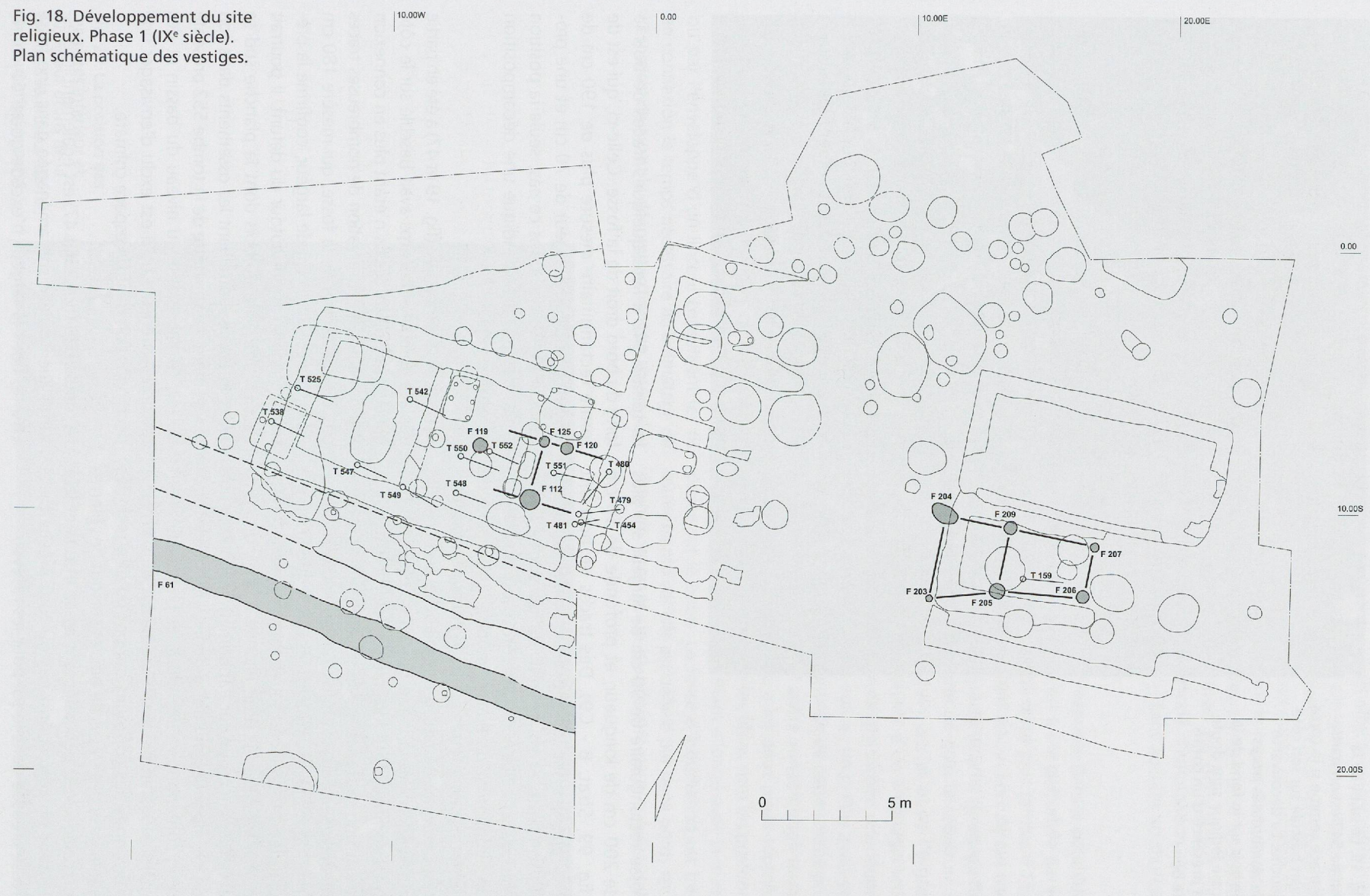


Fig. 19. Le sujet de la tombe 547 est en partie déplacé comme si le corps avait basculé sur son côté gauche. La découverte de nombreuses traces de bois sur le fond de la fosse indique sans doute la présence d'un coffre de bois.



fosse rectangulaire de 90 cm de largeur sur plus de 200 cm de longueur, et profonde de 50 cm (fig. 99, Strat. 8 - C9). Des traces de bois ont été repérées sur le fond de la fosse, aux pieds du squelette et sous l'individu, ainsi que sur le côté gauche. Le long du côté droit du défunt, un alignement de pierres ménage un espace de quelques centimètres contre le corps pouvant correspondre au négatif d'une planche verticale qui aurait été calée à l'aide de ces galets. Bien que cette tombe ait été fortement perturbée lors de la construction de la façade occidentale de l'église médiévale, il faut toutefois relever le déplacement important des deux clavicules, ainsi que la mise à plat des os coxaux du squelette placé en décubitus dorsal avec le bras droit allongé le long du corps et le gauche croisé sur l'abdomen. La conjonction de ces données permet de conclure à l'existence d'un contenant en bois dont les planches étaient maintenues en place par un calage de pierres. A Vuillonnex, les coffrages qui ont pu être restitués sur la base des traces de bois et surtout des pierres de calage sont généralement assez étroits et leur largeur ne correspond pas du tout à celle de la fosse creusée dans le sol pour les recevoir.

La tombe 542 a livré quelques traces de bois le long du bord droit de la fosse. Celle-ci, qui est de forme rectangulaire mesure plus de 190 cm de longueur pour une largeur de 70 cm et une profondeur de 50 cm. Dans ce cas, seule la position à plat des os coxaux indique une décomposition en espace vide.

Le sujet de la tombe 547 (fig. 19 et 47) a été en partie déplacé comme si le corps avait basculé sur le côté gauche, la plupart des os n'étant plus en connexion anatomique. La conservation de nombreuses traces de bois sur le fond de la fosse, qui mesure 180 cm de longueur sur 80 cm de largeur, confirme la présence d'une structure autour du défunt. Il pourrait s'agir d'un coffre de bois dont la planche sud se serait affaissée, entraînant les ossements dans son mouvement. Le squelette de la tombe 552 présente de tels déplacements au niveau du bassin et des membres inférieurs qu'il est exclu d'envisager une décomposition dans un espace colmaté.

La tombe 550 (fig. 20 et 47) est également intéressante. Bien qu'elle soit aménagée dans une fosse étroite, dont la largeur n'excède guère 60 cm, la

position des membres inférieur et supérieur droits indique clairement un effet de paroi ; deux pierres situées du même côté auraient aussi pu servir à caler la planche contre laquelle se posait le corps. La mise à plat de l'os coxal gauche ainsi que le déplacement de la mandibule fournissent d'autres arguments prouvant l'existence d'un espace vide autour du défunt à l'origine.

La tombe 548 est aussi aménagée dans une fosse très étroite puisqu'elle ne mesure que 40 cm de largeur. Dans ce cas, le squelette, dont les ossements paraissent encore en position anatomique, semble indiquer que le corps a été placé en pleine terre, la tête relevée par le fait qu'elle reposait au départ sur le bord de la fosse qui est particulièrement exigüe.

Enfin, la coupe effectuée sur la tombe 538 et relevée sur la stratigraphie 8 (fig. 99, Strat. 8 - C7) révèle l'existence de traces organiques disposées verticalement de part et d'autre du corps, laissant supposer la présence d'un coffre de bois. Cependant, la position relevée des os coxaux ainsi que le resserrement des épaules font plutôt penser à une décomposition dans un espace clos, à moins que le squelette n'ait été maintenu en place par l'exigüité du coffre ou par l'enveloppe d'un linceul conservant les os en connexion le temps nécessaire au colmatage de l'espace vide avant la décomposition des chairs. Cet

exemple, pour lequel il est effectivement difficile de trancher, n'est pas seul en son genre. Aussi est-il primordial de ne retenir que les cas simples pour lesquels pratiquement aucun doute ne subsiste afin de déterminer précisément le mode d'inhumation. Dans cette perspective, les tombes pour lesquelles les informations recueillies ne permettent pas d'identifier sûrement le mode d'inhumation seront dénommées « en fosses », sans aucune attribution particulière.

La sépulture 159 (fig. 47) déposée dans le petit édifice funéraire localisé à l'est a été perturbée par le creusement d'une grande fosse plus tardive (F15), sans doute comblée au XIV<sup>e</sup> siècle. Lors de ces travaux, la tête ainsi que l'épaule gauche du squelette ont été détruits, à la suite de quoi la sépulture a été colmatée avec quelques pierres et de l'argile. C'est le seul cas à Vuillonnex d'un aménagement en relation avec une tombe perturbée ultérieurement à l'intérieur d'une église ; peut-être avait-on encore en mémoire le souvenir de cette tombe primitive à laquelle on avait prêté une attention toute particulière. Le squelette a les deux pieds tournés vers l'extérieur alors que les tibias sont en position antérieure, le bras droit étant allongé avec la main posée sur le pubis. La fosse d'inhumation est très intéressante car elle est définie par deux bords rectilignes formant un plan légèrement trapézoïdal,



Fig. 20. La position des membres inférieur et supérieur droits de la tombe 550 indique clairement un effet de paroi.



Fig. 21 et 22. Fosse 206 avant et après la fouille de son remplissage. Cette fosse correspond à un trou de poteau qui a été comblé ultérieurement avec une terre plus foncée contenant des fragments de mortier rose.

la distance entre les deux côtés étant de 62 cm à la hauteur de la tête alors qu'elle n'est que de 52 cm vers les pieds. Ces indications laissent penser que le défunt a été déposé dans un coffre en bois de plan trapézoïdal dont d'autres exemples ont été mis en évidence dans les phases suivantes de développement du site.

#### 1.2.5.2.1.2. Architecture

Une série de six petites fosses (F203, F204, F205, F206, F207 et F209) a été reconnue sur l'emplacement de la future église orientale, dans le niveau de terre rouge reposant directement sur le substrat graveleux déposé lors du dernier retrait glaciaire. Le matériau observé dans leur comblement s'apparente à une terre limoneuse, d'une qualité proche de celle du terrain encaissant, et les structures F203, F205, F206 ainsi que F209 ont livré de nombreux petits morceaux de charbon; un segment de planche carbonisée a même été retrouvé dans F209. A l'exception de la fosse 203, toutes les autres ont fourni des fragments de mortier rose en plus ou moins grande quantité; cette couleur semble davantage correspondre à une oxydation du matériau plutôt qu'à la présence de poudre de tuileau. Ces fosses ne perturbent aucun vestige antérieur et, dans les rares cas où une chronologie relative a pu être établie avec une tombe, cette dernière est toujours plus tardive.

La fosse 203 présente une forme carrée d'environ 30 cm de côté dont les angles sont arrondis; elle est conservée sur une profondeur de 50 cm. La fosse 204 a un aspect totalement différent puisque son contour dessine un tracé ovale et plusieurs pierres éparses font partie de son remplissage. Les quatre fosses restantes (F205, F206, F207 et F209) ont toutes un tracé circulaire régulier avec un diamètre variant entre 34 et 50 cm (fig. 21 et 22). Bien qu'aucune empreinte d'élément vertical en bois n'a été repérée, nous interprétons ces structures comme des dépressions creusées afin de ficher des pieux dans le sol, ceux-ci pouvant être calés par simple compactage de la terre autour de leur circonférence, comme cela a été observé à maintes reprises sur des sites du haut Moyen Âge<sup>106</sup>. Plusieurs autres fosses dégagées conservant encore la trace d'un poteau viennent également à l'appui de cette hypothèse, il s'agit par exemple de F55, F62, F68, F70, F71 ou encore F72 (fig. 37, 42, 49 et 60). La technique consistant à bloquer le pieu avec des pierres a été repérée dans quelques cas comme F54 ou F73 (fig. 49 et Annexe 1) mais, à Vuillonnex, elle semble n'avoir été adoptée que très sporadiquement.

Une modeste construction de 330 cm x 230 cm peut ainsi être reconstituée sur l'emplacement de l'aire délimitée par F205, F206, F207 et F209 (fig. 23). La façade sud est légèrement désaxée par rapport aux autres, ce qui lui confère un plan trapézoïdal; une sépulture (T159) est déposée à l'intérieur avec le corps placé parallèlement à la paroi méridionale. L'analyse anthropologique indique qu'il s'agit d'un individu masculin dont l'âge au décès se situe dans

106 Federici-Schenardi/Fellner 2004, pp. 303-307; Bânteli/Höneisen/Zubler 2000, pp. 59-68; Chapelot 1993, p. 194.

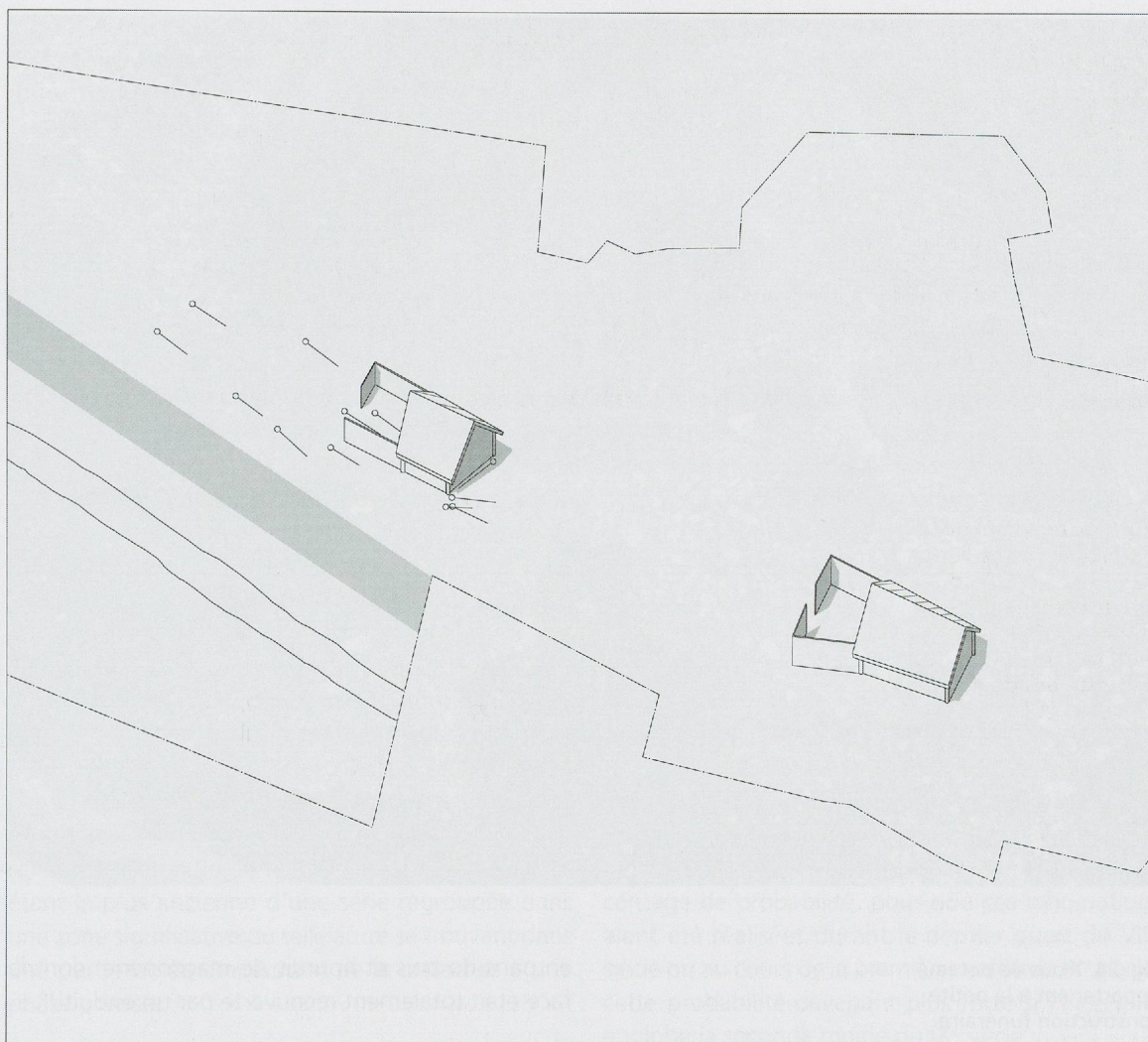


Fig. 23. Développement du site religieux. Phase 1 (IX<sup>e</sup> siècle). Restitution axonométrique des deux modestes chapelles funéraires édifiées le long de la petite route antique.

une fourchette comprise entre 40 et 59 ans<sup>107</sup>. Cette tombe est située à une altitude de 426.75 m, c'est-à-dire à un niveau inférieur d'au moins 50 cm à toutes les autres repérées dans son voisinage. Cela pourrait indiquer le caractère semi-hypogée de l'édicule dont le sol, qui n'a pas été conservé, se situerait également 50 cm plus bas que le niveau de circulation extérieur. Ce dernier est signalé en deux endroits au sud par des fragments de chape de gravier localisés

à l'altitude de 427.80 m et posés directement sur la couche de terre rouge. Le petit édifice est prolongé à l'ouest par deux poteaux dont les emplacements correspondent à F203 et F204; le niveau d'apparition de la fosse 203 correspondant à celui des sols conservés à l'extérieur, il semble bien que la partie occidentale, peut-être un simple enclos protégeant l'accès à l'édicule, était de plein pied.

Hormis les fragments de mortier rose découverts systématiquement dans les remblais de ces trous de poteau - mais dont il est malheureusement impossible de dire s'ils sont postérieurs à l'arrachage des poteaux ou s'ils étaient mêlés à la terre servant à les bloquer - aucune indication précise ne permet de restituer l'élévation de cet édifice. Les parois ont pu être réalisées avec une superstructure en bois, sans doute un clayonnage sur lequel on a projeté du torchis mêlant terre argileuse et paille. Une couche de mortier a vraisemblablement été appliquée sur

107 Voir *infra* p.172.



Fig. 24. Trous de poteau appartenant à la petite construction funéraire destinée à abriter la tombe 551 visible au premier plan et au bas du cliché.

ce support permettant de réaliser un enduit mural, peut-être rehaussé d'un décor peint<sup>108</sup>. Cette technique, en usage durant toute l'Antiquité, a été particulièrement bien étudiée dans le cas de l'établissement antique de Vandoeuvres où un ensemble pictural daté du II<sup>e</sup> siècle était précisément posé sur un enduit de terre mêlée à de la paille appliqué sur un mur d'adobe<sup>109</sup>. Un cas plus tardif est encore attesté pour la région genevoise, il s'agit de la *memoria* découverte lors des fouilles de l'église de la Madeleine qui présente, au V<sup>e</sup> siècle, des élévations

108 Des vestiges de murs réalisés avec du plâtre appliqué sur un clayonnage de bois ont déjà été observés pour ces périodes en Ile-de-France, voir: Guadagnin 1981, pp. 17 et 18.

109 Broillet-Ramjouié 2009, p. 41; Broillet-Ramjouié 1987, pp. 167-179.

en pans de bois et hourdis de maçonnerie, dont la face était totalement recouverte par un enduit<sup>110</sup>.

Un autre groupe de quatre fosses - F112, F119, F120 et F125 - a été dégagé dans la partie occidentale du site, sur l'emplacement de la future église occidentale; ces fosses correspondent aux vestiges les plus anciens de cette zone selon la chronologie relative. Creusées dans le substrat graveleux, elles ont toutes une forme circulaire, avec un diamètre compris entre 40 et 76 cm. Le remplissage de ces dépressions n'a fourni aucun matériau, hormis quelques rares petits morceaux de charbon. Une coupe établie dans F112 (fig. 99, F112) a permis la mise en évidence d'un négatif de pieu présentant un diamètre de 26 cm.

Ces structures traduisent certainement l'existence d'une petite construction, similaire à celle découverte dans la partie orientale du site, qui aurait été destinée à abriter la tombe 551 (fig. 24). Dans ce cas, l'étude anthropologique indique qu'il s'agit d'un individu féminin décédé à un âge compris entre

110 Bonnet 1977-2, pp. 50-53.

30 et 59 ans<sup>111</sup>. L'axe nord-sud de la tombe 480 (fig. 18) marquerait alors l'emplacement du mur est de cette construction. Bien que la disposition des fosses ne permette pas d'en restituer précisément le plan, son existence nous semble pouvoir être prise en considération puisque c'est sur ce lieu précis que sera construite l'église occidentale de Vuillonnex.

#### 1.2.5.2.1.3. Éléments de datation

Aucun matériel archéologique n'a été récupéré pour cette première phase de développement du site, que ce soit en dépôt primaire ou secondaire, dans les sépultures ou tout simplement dans le remplissage des fosses ayant servi à implanter les poteaux des constructions. En dehors de ces structures, nulle couche archéologique en place qui pourrait être rattachée à cette étape chronologique n'a été mise en évidence, les niveaux correspondants ayant été détruits lors des occupations ultérieures.

Privé de référence absolue pour tenter de dater ces vestiges, plusieurs squelettes ont été sélectionnés afin de réaliser des datations par le radiocarbone contenu dans le collagène des ossements<sup>112</sup>. Ces sépultures ont été choisies de par leur situation au sein de la chronologie relative du site, telle tombe étant la plus ancienne d'une série regroupée dans une zone significative ou telle autre se trouvant dans une partie isolée empêchant de la rattacher à une phase précise.

La tombe 159 a été sélectionnée parce qu'elle est la sépulture la plus ancienne dégagée sur l'emplacement de la future église orientale et qu'elle est aménagée à l'intérieur de la petite construction funéraire primitive. Le résultat de l'analyse donne une date calibrée entre 780 et 1000<sup>113</sup> de notre ère, avec une probabilité de 14,4% pour que la date se situe entre 780 et 855 et de 83,6% entre 855 et 1000 (fig. 12).

A l'autre extrémité du site, la tombe 538 a été retenue à cause de sa position dans la pente, visible sur la stratigraphie 8, indiquant que cette sépulture a été réalisée à l'extérieur, avant l'édification de la grande église en bois. La sépulture est également

coupée par la fosse 115, elle-même antérieure à l'édification de la façade maçonnée de la future église occidentale. L'analyse fournit une datation entre 785 et 1020<sup>114</sup>, avec une probabilité de 5,5% pour que la date soit entre 785 et 865 et de 93,4% entre 865 et 1020 (fig. 12).

Deux autres sépultures ont été soumises à une datation à l'aide du radiocarbone, il s'agit des tombes 550 et 552 qui se trouvent toutes deux sur l'emplacement du petit édifice qui aurait précédé la construction de la première phase architecturale de la future église occidentale. La tombe 550 est datée entre 780 et 1020<sup>115</sup>, avec une probabilité de 18,6% pour l'intervalle situé entre 780 et 850 et de 78,7% entre 850 et 1020 (fig. 12). Quant à la tombe 552, elle a été ensevelie entre 775 et 1155<sup>116</sup>, avec une probabilité de 13,8% pour que la date se situe entre 775 et 850, de 76,1% entre 850 et 1045 et de 7,2% entre 1045 et 1155 (fig. 12).

Les quatre datations obtenues par le comptage des isotopes radioactifs de l'atome de carbone pour ces squelettes appartenant au groupe des sépultures primitives sont extrêmement cohérentes. Elles indiquent toutes la possibilité, avec un faible pourcentage de probabilité, pour que ces inhumations aient été réalisées durant le dernier quart du VIII<sup>e</sup> siècle ou au cours de la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle, cette probabilité devenant plus forte si l'intervalle englobe la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle.

Une autre analyse a été effectuée sur un prélèvement de charbon de bois provenant de la fosse 209, qui correspond à l'installation d'un pieu appartenant à la chapelle funéraire primitive localisée à l'est du site. Cette analyse a été effectuée par un autre laboratoire<sup>117</sup> que celui traitant le collagène des ossements humains et la datation se situe dans un intervalle compris entre 775 et 1035<sup>118</sup>, confirmant celle obtenue pour les squelettes. Bien que de nombreux échantillons de ce type aient été récupérés dans diverses fosses, nous n'avons pas jugé utile de multiplier les analyses C14 sur ce type de matériau. En effet, ces charbons peuvent ne pas appartenir

111 Voir *infra* p. 187.

112 Les résultats de ces analyses sont consignés dans le rapport du 21 août 1995 présenté par A. CURA et L. VAN DER PLAETSEN pour le compte du laboratoire ARCHEOLABS (ARC) placé sous la direction de C. ORCEL.

113 Datation ARC 1279.

114 Datation ARC 1292.

115 Datation ARC 1295.

116 Datation ARC 1284.

117 Cette analyse a été réalisée en 1985 par le laboratoire du Centre de Recherches Géodynamiques de Thonon-les-Bains (CRG) sous la direction de M. Philippe OLIVE.

118 Analyse CRG 590.

forcément aux éléments architecturaux de l'édifice dessiné par l'alignement des poteaux. De plus, si ces fragments sont bien issus de la charpente ou de toute autre partie de la construction, il se peut qu'ils correspondent à des matériaux récupérés sur un édifice plus ancien et fournir ainsi une datation antérieure à celle du bâtiment étudié.

#### 1.2.5.2.1.4. Commentaires

*Les sépultures.* Ce n'est donc pas avant l'extrême fin du VIII<sup>e</sup> siècle, mais plutôt dès la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle que des tombes sont aménagées le long d'une petite route de campagne. Parmi ces sépultures, certaines sont sans doute en pleine terre alors que d'autres sont dotées de contenants en bois avec des planches non clouées dont la forme exacte reste difficile à préciser. La cohésion du coffre pouvait être assurée par des mortaises ou des chevilles mais il semble qu'elle ait le plus souvent été obtenue par l'intermédiaire de calages de pierres<sup>119</sup>.

A l'époque où les fouilles de Vuillonnex furent entreprises et leur documentation exploitée, ce type de sépulture était généralement attribué, pour les régions proches de Genève, à la période précédant directement l'introduction des coffrages de dalles dont les premiers exemplaires n'apparaissent pas avant le milieu du VI<sup>e</sup> siècle<sup>120</sup>, lorsque le territoire genevois passe sous domination franque<sup>121</sup>. En fait, les études approfondies traitant des sépultures de la fin du haut Moyen Âge étaient peu nombreuses en regard de celles entreprises sur les nécropoles antérieures, qui avaient davantage aiguisé l'intérêt des chercheurs, peut-être en raison de l'aspect monumental des coffres en dalles ou de la présence d'un mobilier funéraire susceptible de fournir des indicateurs chronologiques qui font cruellement défaut pour l'époque carolingienne.

Pour trouver des exemples de coffres en bois aussi tardifs que ceux de Vuillonnex, il fallait se tourner vers des sites relativement distants. En effet, si l'on

s'éloignait de la sphère régionale, les exemples de coffres de bois aménagés au cours des périodes tardives se multipliaient, et ce surtout dans des zones où l'usage des dalles n'était pas courant aux périodes antérieures. Dans le nord de la Suisse, les traditions funéraires traduisant une forte présence de population almane deviennent omniprésentes après l'an 600 et l'utilisation du coffre de bois, éventuellement d'une chambre funéraire plus spacieuse, constituait le mode d'inhumation privilégié jusqu'à l'aube du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>122</sup>. Plus au sud, le cimetière de Soyria<sup>123</sup> situé dans le Jura français présentait également des coffres de bois jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle, ce qui était courant dans cette région<sup>124</sup>. Au nord est de la France, dans le département de l'Eure, des sépultures en cercueil chevillé ou en coffrage avec couvercle dégagées sur le site de Portejoie se rattachaient à une période d'inhumation comprise entre le VII<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle<sup>125</sup>; des contenants en bois non cloués furent également utilisés pendant toute la période carolingienne et même au-delà de l'an mil sur certains sites comme celui de Saint-Mexme de Chinon<sup>126</sup>. En Normandie, les inhumations dans des contenants en bois se rencontraient dans des sépultures datées entre le début du VI<sup>e</sup> siècle et la fin du VII<sup>e</sup> siècle pour les nécropoles rurales de la plaine de Caen; de nombreux exemples plus tardifs furent découverts à Rouen dans des ensembles datés du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>127</sup>. En Ardèche, la fouille du cimetière Saint-Philippe à Alba-la-Romaine exhuma des sépultures en coffre de bois à calage attribuées à la première phase qui s'échelonnait entre la fin du VIII<sup>e</sup> siècle et le X<sup>e</sup> siècle<sup>128</sup>; le même type de tombe était encore daté au VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle sur le site de Saint-Sébastien-de-Maroiol dans l'Hérault<sup>129</sup>.

Depuis lors, des découvertes récentes effectuées sur le territoire genevois ont confirmé la présence de coffres de bois durant la période carolingienne. Ainsi, les fouilles réalisées dans l'église Saint-Félix de Presinge ont révélé l'existence de ce type de contenant<sup>130</sup> à une période contemporaine ou légèrement postérieure à la fondation de la première église que

119 Le mauvais état de conservation du matériel organique ne permet pas de restituer précisément le type de contenant comme cela a pu être fait dans d'autres contextes. Voir en guise d'exemple: Bardel/Perennec 2004, pp. 124-130.

120 Privati 1983, pp. 56-57; Colardelle M. 1996, pp. 273-274; Colardelle M. 1983, pp. 346-348; Weidmann 1995, pp. 195-203; Steiner 1995, pp. 90-92; Auberson 1987, p. 144; Steiner 1993, pp. 103-106; Menna 1993, p. 127.

121 Certains auteurs ont émis l'hypothèse d'une relation directe entre ce nouveau mode d'inhumation et les changements politiques opérés sous la domination franque, voir: Privati 1983, pp. 73-74.

122 Windler 1994, pp. 16-18.

123 Pétrequin A.-M. et P. 1980, pp. 223-226.

124 Manfredi/Passard/Urlacher 1992, pp. 57-59; Urlacher/Passard-Urlacher/Gizard 2008, pp. 48-49.

125 Carré/Guillon 1995, p. 157.

126 Boissavit-Camus/Galinié/Lorans 1996, pp. 265-266.

127 Pilet 1996, pp. 251-252.

128 Faure-Boucharlat/Ronco 1992, p. 123.

129 Schneider/Paya 1995, p. 163.

130 Terrier 2004-1, p. 176.

Fig. 25. Développement du site religieux. Phase 1 (IX<sup>e</sup> siècle). Restitution aquarellée vue de l'ouest.



l'on place au VIII<sup>e</sup> siècle<sup>131</sup>. Un autre exemple est donné par les investigations entreprises dans l'église Saint-Sylvestre de Compesières qui ont mis au jour des sépultures similaires pour une période gravitant autour du IX<sup>e</sup> siècle<sup>132</sup> si l'on se réfère aux résultats des analyses radiocarbones effectuées sur le collagène des ossements des squelettes. Pour ce qui concerne les régions plus éloignées, de nouvelles publications présentant les résultats de fouilles réalisées notamment dans le canton du Jura<sup>133</sup>, de Neuchâtel<sup>134</sup> ou d'Argovie<sup>135</sup> attestent bien l'utilisation de coffres de bois au cours des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles, cette tradition funéraire perdurant jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle en Bourgogne<sup>136</sup> avec de probables continuités jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, époque après laquelle elle est supplantée par l'apparition, puis la généralisation des cercueils cloués.

*L'architecture.* Les petites constructions à destination funéraire (fig. 25) qui sont à l'origine de fondations d'églises ont été mises en évidence à de nombreuses reprises pour la période de l'Antiquité tardive<sup>137</sup>. Pour Genève et ses environs immédiats, citons les cas du Grand-Saconnex<sup>138</sup>, de Céligny<sup>139</sup> et de la Madeleine<sup>140</sup>, auquel il faut ajouter le mausolée pressenti à Saint-Gervais par les nombreux blocs réutilisés dans les maçonneries de la crypte située sous le chœur de la grande église édifiée au V<sup>e</sup> siècle<sup>141</sup>. A Grenoble, une église funéraire cruciforme à absides multiples est construite contre un grand mausolée antérieur, elle est axée sur l'alignement principal des monuments funéraires bâtis entre le IV<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle<sup>142</sup>. Le passage du mausolée à l'église cimétériale est également illustré à Saint-Pierre de Vienne en Isère, où la grande basilique du

131 Terrier 2006, pp. 341-343.

132 Terrier 2009-1, pp. 48-49.

133 Detrey/Friedli 2012, pp. 138-140; Deslex 2012, pp. 147-151.

134 Hofmann/Rognon 2005, pp. 88-101.

135 Sennhauser 2008, pp. 28-31.

136 Sapin/Henrion 2002, pp. 21-25; Baud A. 2000, pp. 102-105; Henrion 1995, pp. 18-21.

137 Chavarria Arnau 2009, pp. 188-192.

138 Bujard 1990, pp. 35-36.

139 Bujard 1995, p. 30; Bujard 1998, pp. 381-384.

140 Bonnet 1977-2, pp. 50-62.

141 Privati 2008, pp. 11-12.

142 Colardelle R. 1996, pp. 116-119; Colardelle R. 2008, pp. 143-146.

V<sup>e</sup> siècle s'ordonne en fonction du mausolée primitif contre lequel est adossé le chevet de la nouvelle construction<sup>143</sup>. A Saint-Just de Lyon, un petit édifice funéraire à abside est conservé à l'est de la basilique édifée au V<sup>e</sup> siècle<sup>144</sup>. Outre ces quelques cas localisés dans la région Rhône-Alpes, il existe bien d'autres exemples que relatent diverses publications consacrées aux premiers monuments chrétiens et qui réunissent les résultats obtenus suite aux nombreuses fouilles réalisées au fil des années<sup>145</sup>.

En revanche, plus rares sont les exemples avérés par l'archéologie d'églises créées à la fin du haut Moyen Âge en relation avec de petits édifices funéraires antérieurs ou contemporains. C'est le cas de l'église Saint-Pierre-aux-liens du prieuré de Satigny dans le canton de Genève qui est édifée en bois vers le VIII<sup>e</sup> siècle, un mausolée abritant plusieurs sépultures étant adossé contre son chevet<sup>146</sup>. Une telle organisation a également été mise en évidence lors de la fouille de la petite église de Presinge localisée dans la campagne genevoise. Ici, une modeste construction funéraire comprenant plusieurs tombes est datée dans le courant du VIII<sup>e</sup> siècle. Une église en bois de plan rectangulaire sera bientôt édifée contre ce petit oratoire sur lequel sera reconstruit le chœur de la paroissiale du XI<sup>e</sup> siècle<sup>147</sup>.

Pour des régions plus éloignées, citons l'église primitive de Saint-Martin de Baar dans le canton de Zug qui succède à une petite construction funéraire en bois dans le courant du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>148</sup>. Un autre cas est donné par la fouille de l'ancienne église de Saint-Nicolas à Hettlingen dans le canton de Zurich, où un mausolée destiné à un seul défunt est dressé au VIII<sup>e</sup> siècle à proximité d'une construction funéraire antérieure, transformé en chapelle à la fin du premier millénaire par l'adjonction d'un chœur carré<sup>149</sup>. A Oberdorf, dans le canton de Bâle-Campagne, un monument primitif daté du VIII<sup>e</sup> siècle correspond sans doute à un mausolée familial, également transformé en chapelle par l'adjonction d'un chœur rectangulaire<sup>150</sup>. Dans le canton de Berne, les fouilles réalisées dans l'église de Seeberg ont mis au jour une série de tombes inhumées

entre le VII<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècle. Certaines de ces tombes sont en coffre de bois et une petite construction de 360 cm x 330 cm, signalée par des trous de poteau, est édifée pour abriter trois sépultures d'enfants. C'est sur cette aire funéraire qu'une église rectangulaire en bois est construite au début du IX<sup>e</sup> siècle, son chœur étant établi sur l'emplacement précis de la petite construction funéraire antérieure<sup>151</sup>.

Pour conclure, rappelons que les exemples d'églises fondées au VII<sup>e</sup> ou au VIII<sup>e</sup> siècle sont très nombreux; destinés dans un premier temps à abriter une ou plusieurs sépultures, ces sanctuaires, qui sont sans doute à l'origine des fondations privées, deviendront par la suite des églises paroissiales<sup>152</sup>.

#### 1.2.5.2.2. Phase 2 (IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle)

##### 1.2.5.2.2.1. Sépultures

Au cours de cette seconde phase, plusieurs sépultures sont réalisées dans la partie occidentale du site autour d'une petite église nouvellement construite, alors que la modeste construction funéraire précédemment édifée à l'est ne semble subir aucune modification (fig. 26). Ces tombes se regroupent à l'est de l'église et au sud de celle-là, sur le tracé de la route (fig. 27) qui est alors abandonnée au profit d'un nouvel axe de circulation contournant le site par le nord (fig. 26, R).

Parmi les sépultures localisées à l'est du bâtiment, nombreuses sont celles qui ont été fortement perturbées par les enterrements plus tardifs ainsi que par les constructions maçonnées qui se développeront ensuite sur cet emplacement correspondant aux chœurs des églises plus récentes. Ce mauvais état de conservation ne facilite pas la détermination des modes d'inhumation et il devient très délicat, dans ces circonstances, de postuler sur la nature des différents types de sépultures. Ce problème est fréquent pour les anciens cimetières, où ce sont uniquement les secteurs qui ont été utilisés sur une courte durée qui fournissent des sépultures suffisamment bien conservées pour en permettre une analyse détaillée. A Vuillonex, c'est la partie occidentale du complexe religieux qui offre les meilleures conditions d'étude car on y a enterré uniquement au cours des périodes les plus anciennes et les tombes ne se recoupent pratiquement jamais.

143 Jeannet-Vallat/Lauxerois/Reynaud 1986, pp. 51-53.

144 Reynaud 1986, pp. 59-61; Reynaud 1998, p. 109.

145 Jacobsen/Schaeffer/Sennhauser 1991; Duval 1995-96-98.

146 Bonnet 1997-1, pp. 38-39.

147 Terrier 2006, pp. 341-343.

148 Eggenberger/Glauser/Hofmann 2008, pp. 46-49.

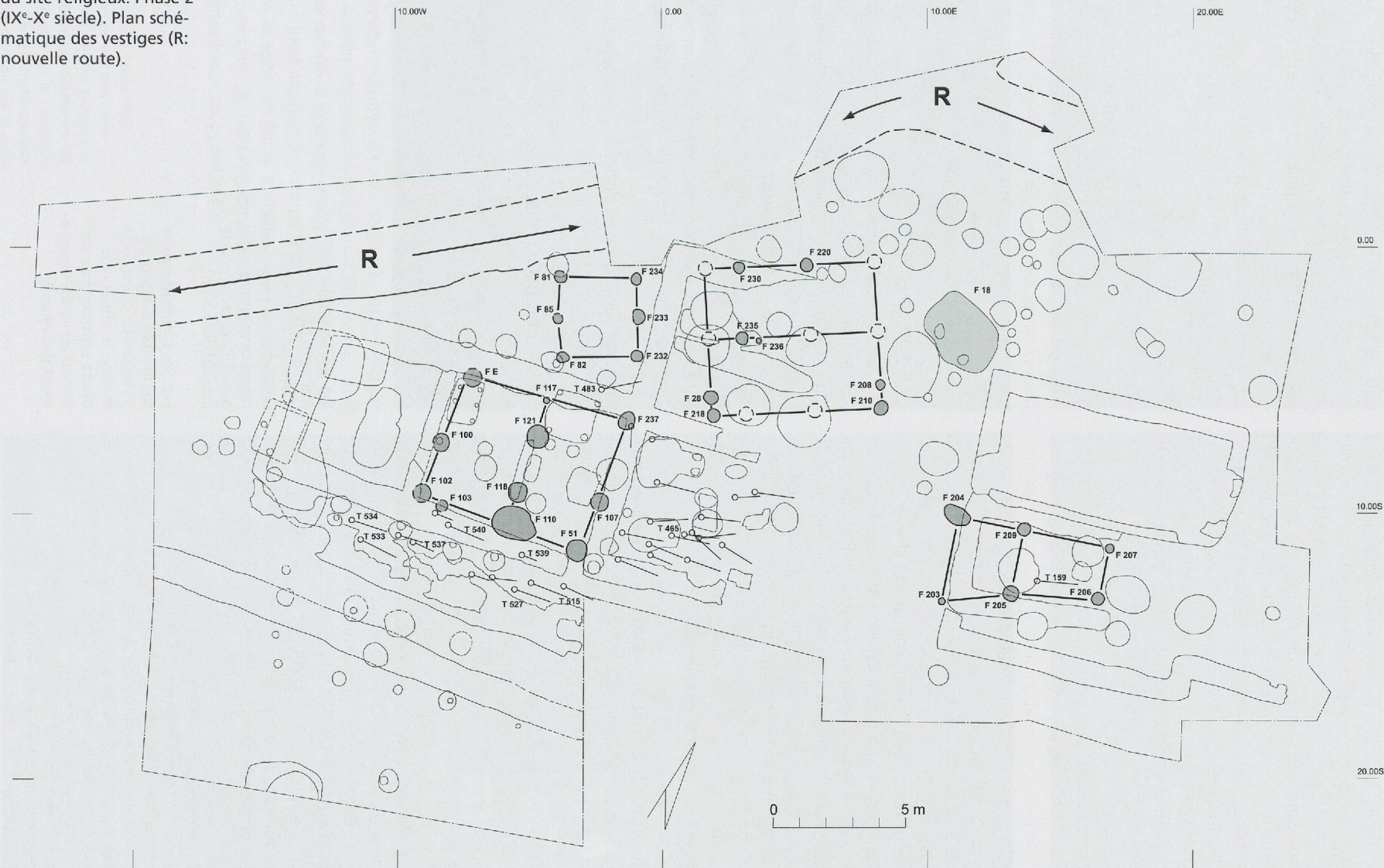
149 Sennhauser 1989, pp. 1520-1521.

150 Marti 2000, pp. 171-172 (Band A).

151 Eggenberger/Bacher/Frey 2009, pp. 22-31; Eggenberger/Gutscher 2000, pp. 268-269.

152 Eggenberger 2008, pp. 67-68; Scholkmann 1997, pp. 461-463.

Fig. 26. Développement du site religieux. Phase 2 (IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle). Plan schématique des vestiges (R: nouvelle route).



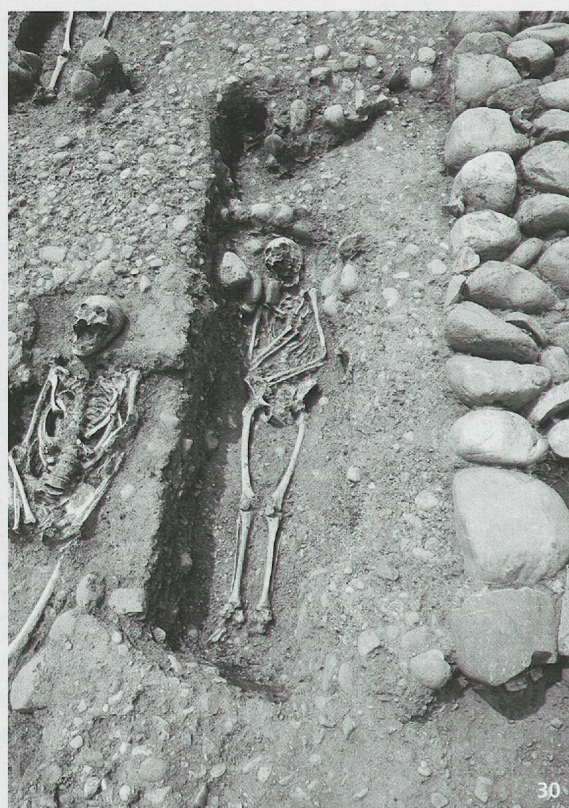
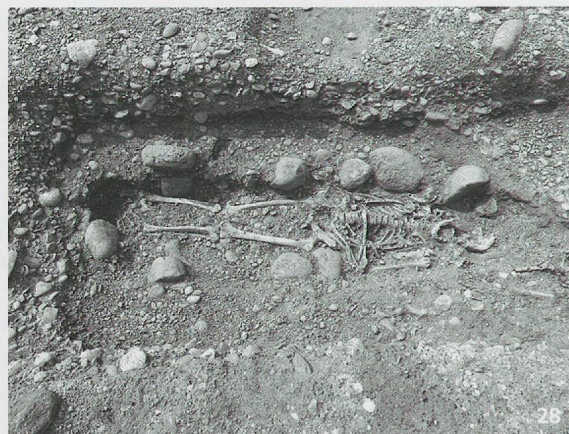


Fig. 27. Sépultures aménagées dès le IX<sup>e</sup> siècle sur le tracé de l'ancienne route antique dont elles percent le radier de galets.

Fig. 29. La sépulture 539 abrite un corps d'enfant entouré de galets. Les pierres sont très rapprochées les unes des autres et forment à elles seules un coffre peut-être fermé par un couvercle de bois dont aucune trace n'a été relevée.

Fig. 28. La tombe 540 présente deux alignements de pierres sur lesquelles on observe des traces organiques indiquant l'existence d'une couverture en bois.

Fig. 30. L'individu de la tombe 534 est déposé à l'intérieur d'une fosse étroite, le corps sans doute enroulé dans un linceul au vu du resserrement des épaules.

Ainsi, au sud de la petite église occidentale, plusieurs inhumations possèdent des caractéristiques qui laissent supposer la coexistence de différents modes d'ensevelissement durant la période de mise en place du centre religieux. La tombe 533 (fig. 47) est déposée dans une grande fosse dont les dimensions atteignent 90 cm de largeur sur 200 cm de longueur, sa forme exacte étant dessinée par le radier de la route qu'elle a percée. La présence d'un remplissage constitué de nombreuses pierres sur les deux côtés de la fosse démontre l'existence de parois latérales en bois ménageant un espace vide autour du squelette. La position de divers ossements indiquent des déplacements après la mise en terre: la clavicule gauche se situe au niveau du coude et la droite au milieu de l'humérus, la base du crâne n'est plus du tout en connexion avec la colonne vertébrale, les deux os coxaux sont entièrement mis à plat, l'avant-bras droit est déplacé et le pied droit tourné vers la gauche alors que le tibia correspondant apparaît en face antérieure. Cette sépulture appartient donc au type réalisé à l'aide d'un contenant en bois mais, la matière organique ayant disparu, il est impossible de dire si elle était dotée d'un fond ni de déterminer son type de couverture. Par contre, les alignements définis par les pierres de calage des planches latérales montrent que le coffre mesurait 50 cm de large à la hauteur des épaules et 40 cm à la hauteur des pieds. Cette constatation est extrêmement importante car elle prouve, dans ce cas présent, l'existence d'un coffre en bois de forme trapézoïdale. Une autre sépulture, la tombe 527 (fig. 47), déposée dans une fosse assez étroite pourrait également correspondre à un coffre de bois trapézoïdal. La position générale du squelette semble en effet résulter de cette forme particulière du contenant qui a totalement disparu.

La tombe 540 (fig. 47) est assez mal conservée car elle a été perturbée par les fondations du mur sud de la nef de la première église maçonnée qui a été édifiée juste au-dessus. Cette sépulture est creusée dans le substrat fluvio-glaciaire graveleux et deux alignements de pierres sont présents sur les côtés longitudinaux de la fosse (fig. 28). La présence de

traces organiques sur ces pierres indique l'existence d'une couverture, peut-être en bois, posée sur les alignements. La sépulture 539, située à proximité, abrite un corps d'enfant (fig. 29), lui aussi entouré de galets (fig. 47) ; dans ce cas, les pierres sont très rapprochées les unes des autres et forment à elles seules un coffre qui a peut-être été également fermé. Dans ces deux exemples, il est possible que les défunts aient été déposés dans des fosses simplement creusées dans le terrain, avec quelques pierres organisées sur le pourtour des dépouilles afin de soutenir des couvertures de planches protégeant les corps avant le remblaiement des fosses.

Un dernier type de tombe est défini par quelques individus qui ont été déposés à l'intérieur de fosses plus étroites, les corps sans doute enroulés dans un linceul au vu du resserrement des épaules. La sépulture 534 (fig. 47) est réalisée dans une fosse de 180 cm de longueur pour une largeur maximale inférieure à 60 cm ; quant au sujet, il a les bras croisés sur l'estomac (fig. 30). La tombe 537 est une sépulture d'enfant, également réalisée dans une fosse exiguë, avec les bras disposés de façon identique. La même description peut être retenue pour la tombe 515 (fig. 47) qui offre toutefois la particularité de posséder deux grosses pierres de part et d'autre des bras ; la position anatomique des petits os des mains ainsi que celle des pieds indiquent vraisemblablement une décomposition du corps en pleine terre.

#### 1.2.5.2.2. Architecture

*L'église occidentale.* Un ensemble constitué des fosses 51, 100, 102, 103, 110, 117, 237 et FE, cette

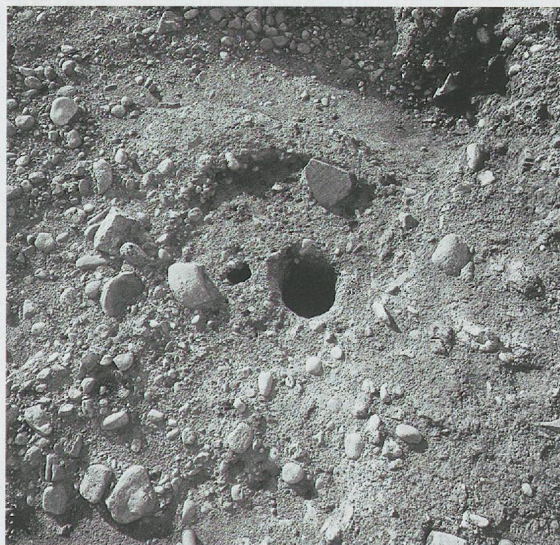


Fig. 31. La fosse 100 conserve encore l'empreinte de son poteau. Il présente un diamètre de 26 cm et c'est le compactage de terre graveleuse qui permettait de la caler.



Fig. 32 et 33. Les fosses 118 et 121 correspondent aux emplacements des montants de la barrière de chancel en bois séparant le chœur de la nef.

dernière correspondant à C14 - Strat. 9 (fig. 99, Strat. 9), dessine le plan d'un bâtiment rectangulaire de 6,50 m sur 5,00 m, divisé dans sa largeur par une cloison signalée par les fosses 118 et 121. D'une manière générale, le remplissage de ces structures est constitué d'une terre graveleuse dans laquelle se trouvent de petits morceaux de charbon en quantité variable. Les fosses 51, 100, 102 et 117 renferment également du mortier rose, comme dans le cas de la petite construction funéraire située sur l'emplacement de la future église orientale. La fosse 100 est la seule à conserver encore l'empreinte de son poteau (fig. 31); il a un diamètre de 26 cm et c'est le compactage de terre graveleuse permettant de le caler qui contenait une grande quantité de ces fragments de mortier rose. Ces derniers proviennent donc d'un bâtiment antérieur dont il n'a malheureusement pas été possible de préciser le plan.

Le niveau de construction de cet édifice pourrait correspondre à celui du terrain naturel visible sous le lit de mortier signalé en C11 - Strat. 11 ou encore en C2 - Strat. 12 (fig. 99, Strat. 11 et 12). Cet horizon, conservé en différents endroits à l'intérieur du bâtiment est situé à une altitude comprise entre 427.10 m et 427.20 m. Ainsi, il est possible d'estimer

à environ 40 cm la profondeur minimale à laquelle les poteaux ont été fichés dans le sol. Ce faible enfoncement implique forcément une élévation du bâtiment avec une structure qui assure la stabilité des éléments verticaux. Il pourrait s'agir d'une architecture en pan-de-bois avec un hourdis en torchis, dont la cohésion serait assurée par une sablière haute associée à d'autres éléments horizontaux<sup>153</sup>. Les deux poteaux situés sur le tracé des murs pignons ne sont pas disposés exactement au centre mais sont légèrement décalés vers le sud; cette position particulière engendre deux pans de toit dissymétriques et rend possible le percement d'une porte au centre de la façade occidentale, sans entrer en conflit avec la présence d'un pilier médian soutenant la faîtière. Le toit est donc à double pan, avec des pentes qui doivent être assez raides afin de recevoir une couverture de chaume.

Les fosses 118 et 121 (fig. 32 et 33) marquent l'emplacement d'une barrière séparant l'espace intérieur; leurs dimensions suggèrent des pieux relativement puissants, à même de supporter un faux entrait reliant les deux sablières hautes disposées au sommet des deux murs latéraux. Ce système permettait de soutenir un poinçon servant de support intermédiaire pour la faîtière; ainsi, cet élément vertical ne descendait pas jusqu'au sol et il ne venait donc pas gêner la circulation au centre de l'édifice. *Les constructions au nord.* Un groupe de constructions est localisé au nord du site par la découverte de différentes fosses et l'absence totale de sépultures

<sup>153</sup> Pesez 1985, pp. 159-168.

Fig. 34. Alignement de trois trous de poteau (F232, 233 et 234) appartenant à un grenier sur pieux. Ils sont signalés par une différence de coloration de terrain et quelques pierres constituant leur remplissage.



sur leur emplacement, les tombes tenant compte dès l'origine de cette organisation. Un bâtiment rectangulaire de 5,50 m sur 6, 50 m est défini par les fosses 28, 208, 210, 218, 220, 230, 235 et 236, qui ont un diamètre variant entre 40 et 65 cm et dont le remplissage est invariablement constitué de terre brun noir mêlée à de petites pierres, avec parfois quelques petits morceaux de charbon. Le plan de cette construction est restitué à partir d'un nombre restreint de fosses, une partie des trous de poteau ayant été détruite par les interventions plus tardives, édification d'une annexe maçonnée au nord de l'église, creusement de plusieurs fosses aux dimensions impressionnantes ou encore installation de nombreuses sépultures lors de la dernière phase d'ensevelissement qui perdure jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. L'élévation de cette architecture peut être comparée à celle du bâtiment décrit précédemment, hormis son organisation interne qui était peut-être divisée par une cloison placée dans le sens de la longueur, intégrant plusieurs poteaux (F235 et F236) jouant le rôle de support pour la faîtière. A l'ouest,

deux alignements parallèles de trois poteaux (F81-F82-F85 et F232-F233-F234) signalent la présence d'une petite construction carrée de 3,00 m de côté (fig. 34); à l'est, une grande fosse (F18) pratiquement rectangulaire de 3,00 m sur 2,00 m creusée sur une profondeur de plus de 30 cm indique l'existence d'une structure semi-enterrée. Un niveau de cendre est encore visible au centre, sur le fond de celle-là.

Une nouvelle route contournant le site par le nord est aménagée en remplacement de l'axe de circulation antérieur sur le tracé duquel le cimetière s'est développé; elle est posée en partie sur les niveaux de limon et de terre qui ont comblé la grande dépression. Cette situation particulière a permis d'établir plusieurs stratigraphies en positionnant précisément le matériel découvert dans les niveaux antérieurs. La chape de cette route constituée de petits cailloux (fig. 99, Strat. 6 - C1, 2, 3 et 4; Strat. 7, C1 et 2) pris dans une matrice limoneuse très noire est conservée par endroit à plus de 1,00 m de profondeur, sous le tapis de goudron de la route actuelle

qui reprend donc son tracé. Les nombreuses canalisation modernes longeant cet axe de part et d'autre ont détruit les bords de la route primitive dont on ne peut pas restituer la largeur exacte ; seule la limite la plus récente peut être suivie sur un tronçon assez court, elle passe en bordure des constructions décrites précédemment.

#### 1.2.5.2.2.3. Éléments de datation

Une analyse du radiocarbone contenu dans le collagène des ossements a été effectuée sur la tombe 465, la plus ancienne du groupe de sépultures localisé à l'est de la petite église occidentale. La date fournie se situe avec 14,1% de probabilité entre 880 et 935, 62,8% entre 935 et 1075 ou encore 18,5% entre 1075 et 1160<sup>154</sup> (fig. 12). Ce repère chronologique se trouve dans une fourchette plus tardive que celle obtenue sur les tombes du groupe primitif et permet de retenir la période correspondant au X<sup>e</sup> siècle pour la constitution de ce cimetière à l'arrière du sanctuaire chrétien.

Comme pour la phase précédente, aucun objet n'a été découvert, que ce soit dans le remplissage des fosses d'inhumation ou en position primaire sur les défunts. En revanche, quelques tessons de céramiques ont été récupérés dans les comblements des fosses d'aménagement pour les poteaux ou dans les niveaux situés directement sous la nouvelle route localisée au nord. Un fragment de cruche à bec pincé en pâte gris clair (VSM22) découvert dans F28 est daté selon une fourchette assez large entre le IX<sup>e</sup> siècle et le XI<sup>e</sup> siècle<sup>155</sup> ; un autre tesson de céramique grise à pâte fine avec une lèvre droite plate (VSM39) a été récupéré dans F210, il s'agit d'une imitation de récipient en pierre ollaire daté entre le V<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle. La fouille des couches de terrain disposées sous la route a mis au jour une série de fragments de fonds bombés et de lèvres en bandeau appartenant à des pots à cuire façonnés dans une pâte grise à dégraissant moyen. Ces éléments (VSM75, VSM76, VSM77, VSM81 et VSM84) proviennent de C5 - Strat. 6 (fig. 99, Strat. 6) et sont contemporains d'une période s'échelonnant entre le X<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>156</sup>, certains types de lèvres pouvant être plus anciens et remonter au VIII<sup>e</sup> siècle (VSM77 et VSM81)<sup>157</sup>.

Ces céramiques offrent aussi quelques repères chronologiques qu'il faut toutefois prendre avec précaution, le matériel étant très fragmentaire et sa datation restant délicate ; les études concernant la production de ces récipients durant la transition entre l'époque carolingienne et le début du Moyen Âge ne sont en effet guère avancées pour la région genevoise. De plus, s'agissant d'objets contenus dans le remplissage de structures, ils ne fournissent qu'une datation indiquant que ces dernières n'ont pas pu être comblées avant l'époque à laquelle circulait ce genre de récipients.

#### 1.2.5.2.2.4. Commentaires

*Les sépultures.* Au sud et à l'est de l'église occidentale s'organisent des sépultures qui ne semblent pas toutes du même type : les coffrages de bois de factures diverses sont associés à des tombes en pleine terre, sans qu'il soit possible d'attester la présence de linceul. La position des bras des défunts inspire une réflexion qui montre bien la difficulté que représente l'interprétation des données recueillies au cours de la fouille. Le squelette de la tombe 533 (fig. 47) a le bras gauche pratiquement en extension complète le long du corps, alors que le bras droit est légèrement replié avec l'articulation du coude disloquée ; les ossements de la main droite sont éloignés de son extrémité distale puisqu'ils reposent sur le haut de l'os coxal gauche. Les bras ont donc subi des déplacements au sein du vide ménagé à l'intérieur du coffre de bois lors de la décomposition du corps et leur position ne reflète plus celle d'origine. À l'opposé, les sujets inhumés en pleine terre ne présentent aucun indice de déplacement notable après l'ensevelissement, ce qui est tout à fait logique, les différentes parties du corps étant figées dans leur posture par le sédiment qui les maintient en place. Ainsi, s'il est tout à fait raisonnable de se fier aux indications fournies par la fouille des sépultures en pleine terre pour en déduire une position particulière des bras lors de l'ensevelissement, cette démarche devient toutefois plus délicate dans les cas d'inhumation en coffre.

*L'architecture.* C'est entre le IX<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle qu'une église de plan rectangulaire est construite à l'ouest du site, sur l'emplacement de sépultures dont une (fig. 18 et 24, T551) était antérieurement protégée par une petite construction funéraire. Cette première église, qui n'est pas destinée à recevoir de nouvelles tombes, voit se regrouper une série d'inhumations autour d'elle (fig. 35). À l'intérieur, une barrière signalée par deux trous de poteau - l'emplacement de cette séparation étant d'ailleurs repris dans l'édifice de culte suivant

154 Datation ARC 1282.

155 Voir *infra* M. Joguín Regelin (p. 220).

156 Voir *infra* M. Joguín Regelin (p. 220).

157 Voir *infra* M. Joguín Regelin (p. 220).

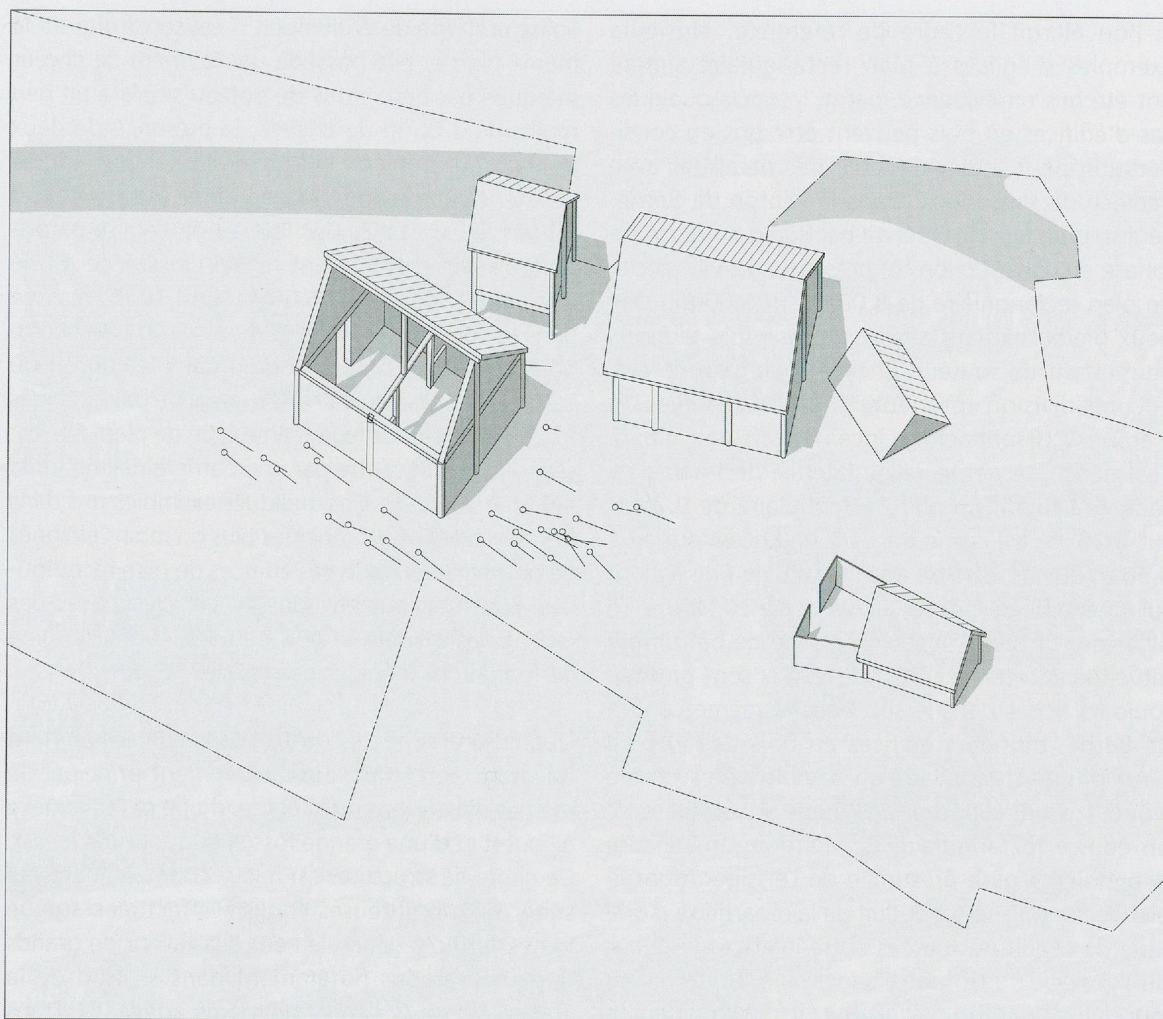


Fig. 35. Développement du site religieux. Phase 2 (IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle). Restitution axonométrique de la petite église entourée de sépultures avec le maintien de la chapelle funéraire à l'est. Une unité domestique comprenant une maison principale, un grenier sur pieux ainsi qu'un fond de cabane s'organise au nord des édifices de culte.

- permet de diviser l'espace intérieur définissant ainsi un chœur et une nef.

Dans la région genevoise, deux exemples d'églises à plan rectangulaire et aux dimensions assez proches ont été mis en évidence pour des périodes plus anciennes puisqu'il s'agit de fondations réalisées au cours de l'Antiquité tardive: d'une part

l'église Saint-Jacques de Vandoeuvres reconstituée sur la base de quelques portions de fondations en pierres sèches conservées sur plusieurs assises<sup>158</sup>; d'autre part, l'église Saint-Sylvestre de Compesières qui présente les mêmes techniques de construction<sup>159</sup>. Contrairement à Vuillonex, ces deux églises ne correspondent pas à une architecture à poteaux implantés dans le terrain puisque leur élévation repose sur un solin de pierres liées avec de la terre argileuse. Pour une architecture similaire à celle de Vuillonex, un dernier exemple genevois est attesté par les recherches menées dans l'église Saint-Félix de Presinge dont le plan rectangulaire de la première église en bois, datée autour du VIII<sup>e</sup> siècle est fourni par les empreintes des poteaux conservés dans le terrain<sup>160</sup>.

158 Terrier 2005, pp. 75-78.

159 Terrier 2006, p. 355.

160 Terrier 2006, pp. 341-344.

Si l'on élargit le cadre de référence, plusieurs exemples d'églises à plan rectangulaire simple ont été mis en évidence, parmi lesquels quelques cas d'édifices en bois peuvent être pris en considération pour tenter d'établir des parallèles avec l'édifice de Vuillonex. Dans le canton de Berne, l'église primitive de Oberwil bei Büren an der Aare (phase de construction IA) présente, au VIII<sup>e</sup> siècle, un plan rectangulaire de 8,00 m sur 5,00 m, avec deux pieux médians situés sur les murs pignons permettant de soutenir une faîtière; dans ce cas, aucune division intérieure n'a été observée<sup>161</sup>. L'église d'Ursenbach<sup>162</sup>, localisée un peu plus à l'est dans une petite vallée latérale de l'Aar, possède également un plan rectangulaire de 9,70 m sur 6,20 m, avec une barrière de chœur située à 3,50 m du chevet. Son architecture de bois repose sur une sablière posée sur un socle constitué de blocs de tuf placés à sec, un mode de bâtir inhabituel dans cette région où les pieux sont presque toujours fichés dans le sol. Dans le même canton de Berne, plusieurs édifices en bois des VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles ont un chœur carré qui semble bien avoir été ajouté laissant supposer une étape antérieure avec un édifice rectangulaire<sup>163</sup>. Mentionnons encore la première église présumée de Leissigen dont le plan rectangulaire est déduit de la répartition d'une série de sépultures datées entre le VIII<sup>e</sup> et le début du IX<sup>e</sup> siècle<sup>164</sup>. Un autre sanctuaire a été mis au jour dans le canton de Lucerne; il s'agit de l'église Saint-Etienne de Beromünster dont la première étape de construction, datée du VIII<sup>e</sup> siècle, restitue un plan allongé de 8,00 m sur 4,00 m. Une église maçonnée est reconstruite sur cet emplacement à l'aube du XI<sup>e</sup> siècle, elle a aussi une forme rectangulaire mais avec une séparation entre le chœur et la nef signalée par la fondation d'un muret<sup>165</sup>. Dans la région de Bâle, les trous de poteau appartenant à un édifice rectangulaire de 9,40 m sur 6,00 m ont été retrouvés dans l'église de Buus. Ce bâtiment aménagé pour recevoir plusieurs sépultures est daté de la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle par le matériel récupéré dans les inhumations<sup>166</sup>. Plus à l'est, à proximité de la ville de Winterthur, la petite

église primitive de Wülflingen<sup>167</sup> est construite sur le même plan et elle possède une barrière de chœur marquée par deux trous de poteau situés à un peu moins de 2,00 m du chevet; la présence de deux poteaux au centre de la façade occidentale indique l'existence d'une porte à cet endroit. Sur la rive sud du lac de Constance, les fouilles de l'église paroissiale de Rorschach<sup>168</sup> ont révélé l'existence d'une église rectangulaire de 6,60 m sur 4,70 m, réalisée dans le courant du VIII<sup>e</sup> siècle au sein d'une nécropole alamane. Enfin, à Boggio dans le canton du Tessin, une église du VIII<sup>e</sup> siècle dessinée par quelques trous de poteau offre le même type de plan, elle est séparée en son centre par une barrière délimitant la nef et le chœur<sup>169</sup>. Ces quelques exemples pris dans des contextes géographiques plus ou moins éloignés démontrent ainsi que des édifices de plan rectangulaire construits aux environs du VIII<sup>e</sup> siècle avec des techniques utilisant le bois peuvent être à l'origine de fondations d'églises paroissiales.

Quant au groupe de constructions édifiées au nord du site, il se compose d'un bâtiment principal de mêmes dimensions que l'église, d'une petite annexe à l'ouest et d'une grande fosse peu profonde à l'est. Ce genre de structures est mieux connu aujourd'hui suite aux nombreuses fouilles effectuées sur de vastes surfaces généralement à la faveur de grands travaux entrepris notamment dans le nord de la France au cours de ces dernières années<sup>170</sup>. Dans le cas de Vuillonex, c'est surtout l'association de ces trois types de construction correspondant sans doute à une unité agricole qui est intéressante<sup>171</sup>.

L'annexe, définie à l'est par deux alignements de trois trous de poteau et présentant une superficie restreinte, est généralement considérée, dans la littérature archéologique, comme un grenier sur pieux<sup>172</sup>. Ces petites constructions en plate-forme sont destinées au stockage du grain en gerbe ou en épis, mis

161 Eggenberger/Kellenberger 1985, pp. 16-29.

162 Descoedres 1994, pp. 89-94; Descoedres 1993, pp. 97-98.

163 Eggenberger 1993, p. 95.

164 Eggenberger/Ulrich-Bochsler 2009, pp. 16-21.

165 Bill 1987, pp. 129-130.

166 Marti 1991, p. 285.

167 Tanner/Ziegler 1973, pp. 25-34.

168 Grüninger 1994, pp. 29-33.

169 Sennhauser 1994, pp. 72-73.

170 Peytremann 1985, pp. 1-28.

171 Ces trois types de constructions - maison principale, bâtiment annexe et cabane en fosse - correspondant à un habitat du haut Moyen Âge sont décrites en détail dans: Federici-Schenardi/Fellner 2004, pp. 203-220; voir également: Gut 2013, pp. 25-50; König 2011, pp. 27-63; Marti/Fellner 2005, pp. 109-115; Peytremann 2005, pp. 483-486; Faure-Boucharlat 2001, pp. 78-85; Federici-Schenardi/Fellner 1997, pp. 56-57; Catteddu 1992, p. 84.

172 Chapelot/Fossier 1980, p. 116.



Fig. 36. Développement du site religieux. Phase 2 (IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle). Restitution aquarellée vue du nord.

à sécher après la moisson en attendant le battage<sup>173</sup>. C'est en effet seulement après un séchage complet que les grains pourront être conservés dans des silos ou d'autres récipients plus petits permettant la constitution de réserves plus ou moins importantes suivant leur destination<sup>174</sup>.

La fosse rectangulaire (F18) appartient à un fond de cabane. Aucun trou de poteau en relation avec

cette structure n'ayant été identifié<sup>175</sup>, il faut penser que cette absence traduit l'existence d'une architecture reposant sur des sablières basses<sup>176</sup>. Ces constructions qui sont fréquentes sur les sites d'habitat pendant toute la durée du haut Moyen Âge sont considérées par certains auteurs comme issues d'une tradition architecturale mérovingienne<sup>177</sup>. L'hypothèse la plus communément admise pour ces petits couverts voudrait qu'ils abritent des activités artisanales et plus particulièrement celle dévolue au tissage<sup>178</sup>; cette interprétation repose sur les nombreuses découvertes de pesons ou de fusaiöles

173 Villes 1985, pp. 432-433.

174 Sigaut 1981, p. 165.

175 Des fonds de cabane sans trous de poteau ont été mis au jour à plusieurs reprises sur différents sites, voir notamment : Marti 1990, p. 138; Schweitzer 1984, p. 83.

176 Peytremann 1985, p. 7.

177 Farnoux 1985, pp. 29-44.

178 Chapelot 1980, pp. 29-34.

associées parfois à la mise au jour de traces correspondant au bâti vertical du métier à tisser<sup>179</sup>. La présence d'une fusaiöle (VSM44) dans le remplissage de F18 tendrait à appuyer cette hypothèse.

Le grand bâtiment défini par les pieux est la construction la plus importante de ce groupe et elle peut être considérée comme la maison d'habitation principale (fig. 36). Cette constatation est tirée des nombreux exemples connus sur d'autres fouilles effectuées sur de grandes surfaces, où il est plus aisé de retrouver l'organisation spatiale des habitats contemporains du haut Moyen Âge. On retrouve invariablement un ensemble de bâtiments de tailles différentes liés à une maison principale, le tout constituant ce qui est considéré comme une unité agricole<sup>180</sup>. Généralement l'habitation principale présente un plan rectangulaire, et beaucoup plus rarement un plan aux côtés arrondis rappelant ceux, en forme de bateau, fréquents dans le nord de l'Europe<sup>181</sup>. A Vuillonex, la disparition totale des niveaux de circulation ne permet pas de restituer l'organisation au sol du bâtiment, ni même de savoir s'il existait un foyer à l'intérieur. Cette dernière remarque peut être appliquée à la majorité des sites de ce type qui ont été fouillés dernièrement, ce qui pose d'ailleurs un problème aux chercheurs qui ne peuvent jamais établir précisément l'organisation spatiale de ces bâtiments repérés uniquement par la présence de trous de poteau, seuls vestiges encore conservés<sup>182</sup>.

### 1.2.5.2.3. Phase 3 (X<sup>e</sup> siècle)

#### 1.2.5.2.3.1. Sépultures

La construction d'une vaste église en bois sur l'emplacement de la petite église occidentale marque cette nouvelle phase. De nombreuses sépultures se concentrent autour du sanctuaire ouest, bien que plusieurs tombes soient également installées au nord, le long de la route, et à l'est en direction de la petite chapelle funéraire qui est maintenue dans son état antérieur (fig. 37). Un certain nombre de tombes suffisamment bien préservées permet de discerner plusieurs types de sépultures contemporaines de cette période.

Les coffres de bois de forme trapézoïdale sont identifiables à plusieurs reprises. C'est la tombe 535 (fig. 38 et 47) qui présente les caractéristiques les plus évidentes pour illustrer ce type de sépulture. Cette tombe a été aménagée sur l'ancien tracé de la route dont elle a percé le tapis de galets permettant ainsi de bien préciser les dimensions de la fosse creusée pour déposer le défunt. Cette fosse de forme rectangulaire à angle arrondi mesure 194 cm de long et 100 cm de large; de grosses pierres alignées le long du squelette, sur les deux côtés de l'individu, situent l'emplacement exact de deux planches disposées verticalement, dont il ne reste plus aucune trace organique. La distance restituée entre ces deux parois de bois est de 30 cm aux pieds du défunt et de 46 cm à la tête; une pierre disposée à l'extrémité ouest, à l'arrière du crâne, marque le bord du coffre. L'existence d'un aménagement particulier sur le fond ainsi que pour la couverture ne peut pas être certifié. Bien que moins spectaculaire vu la petite dimension des pierres marquant la présence de planches le long du squelette, la tombe 528 (fig. 47) correspond également à un coffre trapézoïdal assemblé dans une grande fosse de 200 cm par 100 cm; la largeur du contenant en bois est de 40 cm au niveau des pieds et de 56 cm à la hauteur de la tête; là encore, le fond et la couverture ne peuvent pas être restitués. La tombe 497 (fig. 47) est réalisée dans une fosse, elle-même de forme trapézoïdale, mesurant 50 cm de largeur vers les pieds et 80 cm à proximité de la tête; une sépulture d'enfant (T496) établie dans un second temps au-dessus de l'épaule gauche du sujet a malheureusement perturbé cette partie. Plusieurs pierres de calage sont disposées de part et d'autre de l'individu traduisant la présence de parois en bois à l'origine. La tombe 106 (fig. 47) est creusée au nord du site dans un terrain limoneux compact qui a bien gardé l'empreinte du contenant; ce dernier qui a pu être reconstitué sur la base du relevé est de plan trapézoïdal, bien visible sur le fond de la fosse. D'une largeur de 30 cm au niveau des pieds et de 50 cm à la hauteur de la tête, ce coffre est limité aux dimensions du corps, les extrémités de ce dernier touchant les parois. Un dernier exemple est donné par la tombe 336 qui fait partie d'un groupe de sépultures attribuées à des coffres trapézoïdaux, avec certaines réserves toutefois, en raison de la position du squelette qui présente des épaules posées bien à plat alors que les jambes sont progressivement resserrées en direction des pieds qui se touchent.

179 König 2011, pp. 51-53.

180 Windler 1996, pp. 167-170.

181 Vicherd 1995, pp. 83-86.

182 Demolon 1985, pp. 45-51.



Fig. 38. La sépulture 535 est aménagée dans une grande fosse de forme rectangulaire. Les grosses pierres alignées le long du squelette permettaient de caler les planches du coffre de bois destiné à recevoir le défunt.

Fig. 39. La tombe 507 est placée dans une fosse étroite dont les dimensions précises sont données par le radier de galets de la route qu'elle a traversé. La position fortement contrainte du corps ne saurait être expliquée que par la présence d'un linceul.

Une autre série de sépultures correspond également à des coffres de bois dont la forme est difficilement déterminable; les tombes 102 et 136 sont toutes deux aménagées dans des fosses de grandes dimensions dont il n'a malheureusement pas été possible de relever la configuration précise. La présence dans les deux cas de grosses pierres de calage disposées irrégulièrement autour du squelette, uniquement sur le côté droit pour la tombe 136, attestent l'existence d'un coffre de bois dont le dessin exact ne peut pas être restitué. La tombe 505 est sans doute identique, il s'agit d'une sépulture d'enfant bordée sur le côté gauche par cinq grosses pierres assurant le calage d'une paroi au nord. La tombe 116 est plus intéressante, notamment par la position de certains ossements qui indique que le sujet a été déposé dans un espace vide à l'origine: la mandibule a été complètement déplacée pour finalement se trouver à la hauteur du sternum, les deux bras sont étendus le long du corps alors que plusieurs phalanges se situent sur le pubis et, indice le plus significatif, les deux pieds sont tournés vers la gauche alors que les tibias apparaissent en face antérieure, soit en position normale. Le coffre, dont la paroi située à droite du défunt était calée par quelques pierres qui ont sans doute basculé à la suite du pourrissement de la planche, devait être relativement étroit en regard de la position générale du squelette. Enfin, de nombreuses autres sépultures présentent également des indices taphonomiques suggérant une décomposition en espace vide à l'instar de la tombe 425, placée selon un axe nord-sud contre le chevet de l'église et dont les os coxaux sont totalement mis à plat.



Les défunts déposés en pleine terre sont également présents dans ce groupe; c'est le cas de la tombe 522, qui semble avoir été installée dans une fosse dont les dimensions correspondent à celles du corps inhumé. Les articulations du haut du squelette sont en connexion et les bras sont bien écartés, ne traduisant ainsi aucune contrainte exercée par un linceul ou une fosse étroite; quant au bassin, il est en position anatomique avec une symphyse pubienne fermée et des os coxaux maintenus en place. Les tombes 240, 314, 361 et 475 présentent les mêmes particularités, mis à part le haut du corps qui est parfois légèrement comprimé, une différence peut-être due à la présence d'un linceul assez souple serrant modérément l'individu; dans tous les cas retenus, les bras sont toujours posés sur l'abdomen. La tombe 507 (fig. 39 et 47) est placée dans une fosse étroite dont les dimensions précises sont données par le radier de galets de la route qu'elle a traversé; elle mesure 60 cm de largeur sur 195 cm de longueur. La personne est déposée en *décubitus* dorsal, les mains croisées au niveau du pubis et tous les os sont en connexion; dans ce cas précis, la position serrée des épaules pourrait être expliquée par la présence d'un linceul ayant fortement

comprimé le défunt. La tombe 473 dont seul le bassin et les membres inférieurs sont conservés est également déposée en pleine terre si l'on se réfère aux articulations des hanches; en revanche, le sujet a été placé dans une fosse très courte et ses jambes ont été pliées.

Les sépultures d'enfants sont les seules à présenter encore un autre type d'inhumation; les tombes 471, 476 et 489 sont celles d'individus décédés entre une année et quatre ans; leur tête est maintenue en position par deux grosses pierres situées de part et d'autre. Une dernière tombe (T349) se distingue par un entourage de pierres complet disposé autour du corps très mal conservé d'un sujet de moins d'une année.

Une grosse pierre dressée a été posée sur les membres inférieurs de la tombe 503, au niveau des fémurs; sans doute verticale à l'origine, elle s'est légèrement inclinée lors du tassement de la terre dû à la décomposition du corps situé en dessous (fig. 40). Avec la tombe 268, qui présente une pierre disposée verticalement aux pieds du défunt, ce sont les deux uniques exemples de marquage de sépulture au sol mis en évidence à Vuillonnex.



Fig. 40. Une grosse pierre dressée a été posée sur les membres inférieurs de la tombe 503, elle s'est légèrement inclinée lors du tassement de la terre dû à la décomposition du corps. Il s'agit d'un des rares exemples de marquage de sépulture au sol identifié sur le site de Vuillonnex.

*1.2.5.2.3.2. Architecture*

Une vaste église en bois est édiflée sur l'emplacement de la petite église occidentale primitive, provoquant l'abandon du grenier sur pieux qui a sans doute été reconstruit ailleurs; le bâtiment principal et le fond de cabane localisés au nord sont maintenus (fig. 41).

Le plan de cette nouvelle église est reconstitué sur la base de plusieurs alignements de trous de poteau dont certains possèdent encore l'empreinte du pieu implanté dans le sol. La paroi nord de la nef est définie par les fosses 62, 63 et 80, dont les tracés exacts ont été observés à la fouille; une quatrième fosse (fig. 37, FB), qui n'a pas été vue lors des dégagements, a pu être repérée à la lecture de la stratigraphie 4 (fig. 99, Strat. 4 - dépression creusée dans C15-C16 juste au-dessus de T483 et comblée par C17). Les fosses 62 et 63 sont comblées avec de la terre mêlée à de nombreux cailloux ainsi que des fragments de charbon alors que la fosse 80 (dépourvue de pierres) a fourni des morceaux de mortier rubéfié et de l'argile brûlée. Le terrain constitué d'épaisses couches de terre et de limon ayant comblé l'ancienne dépression a obligé les constructeurs à enfoncer profondément les pieux dans le sol, le fond des fosses se trouvant à une altitude variant entre 426.10 m et 426.40 m. Les

Fig. 41. Développement du site religieux. Phase 3 (X<sup>e</sup> siècle). Restitution axonométrique de la grande église en bois avec le maintien de la chapelle funéraire à l'est et de l'unité domestique au nord. Les sépultures sont dispersées sur l'ensemble du site religieux.

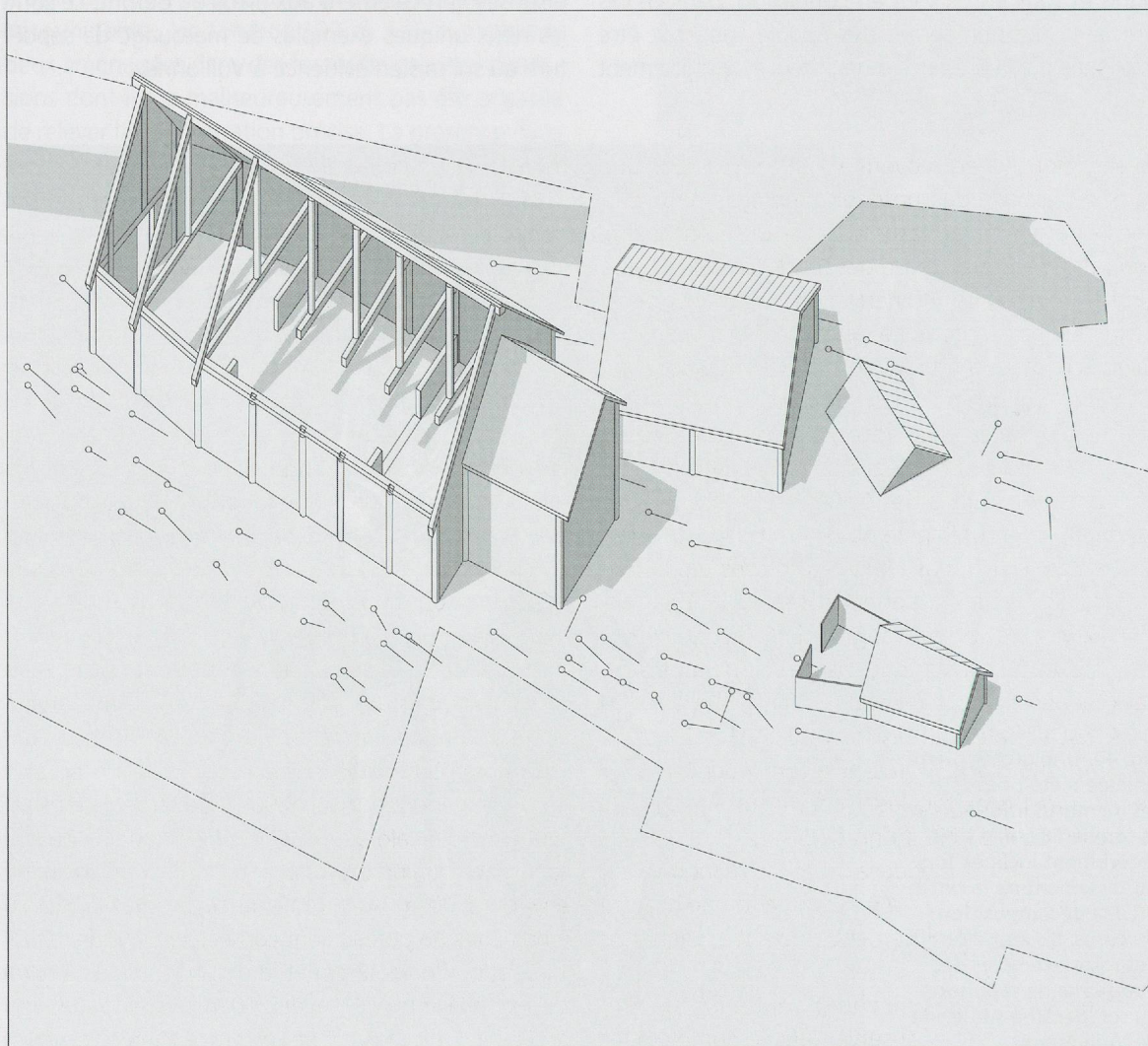
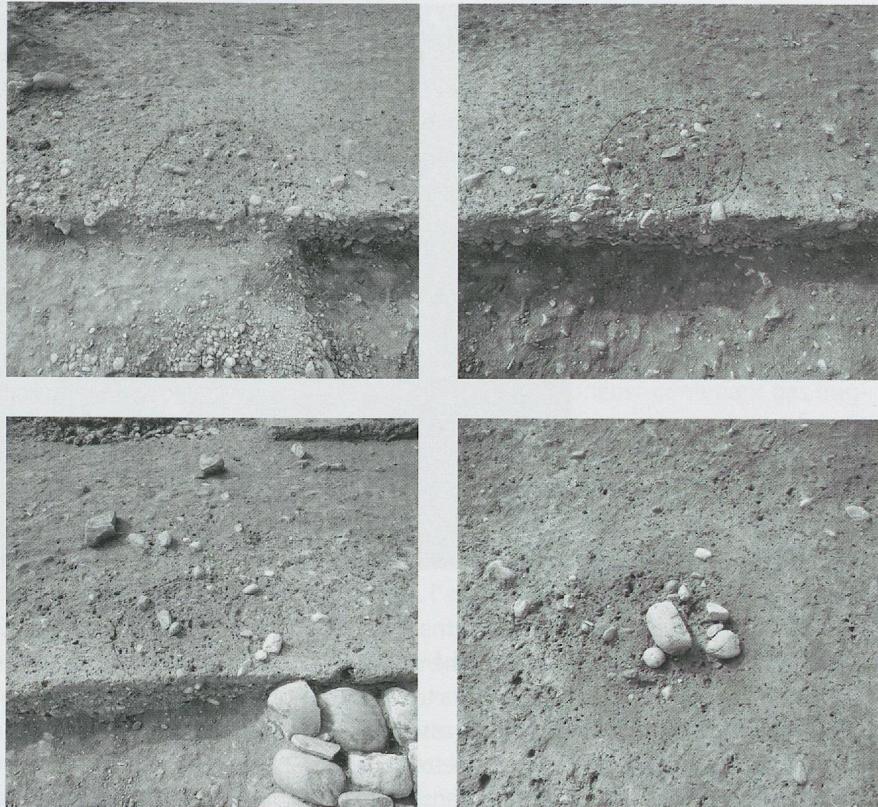


Fig. 42. Les fosses d'implantation des poteaux de l'église en bois (F70, 71, 72 et 73) furent délicates à identifier, leur remplissage étant très proche du terrain limoneux encaissant malgré la présence systématique de mortier rubéfié et de petits charbons.



niveaux sont ici en moyenne 1.00 m plus bas que ceux de la base des poteaux employés pour édifier la paroi sud de la nef. Cette différence, que l'on retrouve pour la base des fondations de l'église qui sera construite ultérieurement en maçonnerie, s'explique par la présence, au sud, d'un niveau graveleux compact à une faible profondeur, sur lequel les bâtisseurs ont posé les soubassements des édifices. Les traces des poteaux correspondant à l'épaulement nord de l'église ont été détruites par F21 et les fondations des édifices plus tardifs; il en est de même pour l'angle nord-ouest de la nef dont les vestiges ont disparu lors des fouilles effectuées au XIX<sup>e</sup> siècle; les grandes fosses 98, 99 et 101 (fig. 5), visibles sur la stratigraphie 9 (fig. 99, Strat. 9 - C5, 7 et 8), constituent encore des témoignages de cette ancienne intervention. La paroi sud de cette église est signalée par les fosses 70, 71, 72, 73, et 64, ainsi que par deux fosses reconstituées à partir des documents de fouilles. La première (fig. 37, FC) est posée contre F73, au nord. Elle est signalée par la destruction du radier de la route qui manque à cet endroit précis alors qu'il n'y a aucune tombe ni autre structure sur cet emplacement pouvant expliquer ce phénomène (fig. 30). La seconde (fig. 37, FD) est restituée à peu près à mi-chemin entre F73 et F64, sur la base du hiatus observé dans le comblement

de galets de la fosse 97, exactement entre T507 et F115. Les difficultés rencontrées pour la mise en évidence des fosses 70, 71, 72 et 73 (fig. 42), - qui n'ont été repérées que lors du dernier décapage, leur remplissage étant très proche du terrain limoneux encaissant, malgré la présence systématique de mortier rubéfié et de petits charbons - explique pourquoi certaines structures n'ont pas été vues lors de la fouille, mais après une analyse détaillée des documents ayant entraîné une relecture attentive des relevés. Le tracé de la façade occidentale est indiqué par la présence de F75, l'épaulement sud du chœur par F108, le mur de chevet par F26 et par la situation de la tombe 425 déposée contre cette paroi, selon un axe nord-sud.

L'emplacement de ces nombreux trous de poteau incite à la restitution d'une grande église avec un chœur carré de 4,00 m de côté, la nef mesurant 15,0 m de longueur sur 8,00 m de largeur dans sa partie centrale alors qu'elle est plus étroite à l'ouest, sa largeur diminuant à partir de F73 pour atteindre environ 6,00 m au niveau de sa façade. Plusieurs empreintes de poteau sont conservées; leur diamètre varie entre 24 et 32 cm et la distance qui les sépare s'échelonne entre 1,60 m et 2,00 m. L'absence de support intermédiaire ainsi que l'alignement précis observé

Fig. 43. Empreinte de poutre en bois laissée par la marche qui permettait d'accéder au presbyterium.



entre F70, F62 et l'empreinte de la marche visible sur le sol (fig. 37, FA et fig. 43) indiquent que la toiture reposait sur une charpente dont les entrails, assemblés aux arbalétriers, étaient soutenus sur leurs deux extrémités par les poteaux des parois nord et sud, sans doute avec une sablière haute placée entre ces éléments. Le système de renfort ou de raidissement de ces fermes nous échappe, il pouvait se faire à l'aide d'éléments verticaux et horizontaux<sup>183</sup>.

Une partie de l'organisation interne du bâtiment peut être restituée grâce à quelques traces repérées au centre de la nef; par contre, les niveaux contemporains situés dans le chœur et dans la partie ouest de la nef ont entièrement disparu. Comme cela a déjà été précisé dans la description de la première église, le terrain naturel, parfois mêlé à un peu de terre, apparaît à plusieurs endroits dans la partie haute de la nef, à un niveau situé entre 427.00 m et 427.20 m. Une petite couche d'incendie constituée de charbons de bois ayant en certains endroits provoqué la rubéfaction du terrain encaissant est directement déposée sur celui-là (fig. 99, Strat. F104-F118-F112 - C2, Strat. 10 - niveau rubéfié en surface de C3 et Strat. 11 - C9). Ce niveau correspond à l'incendie de la nef de la grande église en bois qui a été remplacée par une nouvelle construction en maçonnerie, un radier de galets (fig. 71 et fig. 99, Strat. 11 - C5) étant alors posé afin de régulariser la surface du sol. Ce lien stratigraphique étant établi, il est possible d'attribuer l'empreinte de poutre (fig. 37, FA) visible dans le sol, et qui passe sur F118

et F121, à cette grande église en bois. Elle reprend le tracé de l'ancienne barrière de chœur et correspond à une marche permettant d'accéder au *presbyterium* par l'intermédiaire d'une ouverture centrale pratiquée dans le nouveau chancel. Une autre séparation de l'espace intérieur pourrait également exister au niveau du rétrécissement de la nef, délimitant un espace spécifique à l'ouest; aucune trace de paroi n'a été repérée dans cette zone et seule la modification du tracé du plan de l'édifice suggère une telle hypothèse.

Le plan de cette nouvelle église ainsi que la charpente à ferme permettant une portée de 8.00 m sans pilier intermédiaire marquent un changement important par rapport à l'architecture de l'édifice antérieur. En revanche, les matériaux employés pour ses élévations sont certainement semblables à ceux utilisés pour l'église primitive. Une partie du niveau d'incendie correspondant à la destruction de la nef de cette vaste église a été piégée dans la fosse 46 (fig. 99, Strat. 11 - C9). De nombreux fragments de mortier rubéfiés, des morceaux d'argile ayant également subi l'action du feu, ainsi que de nombreux petits bouts de branches de noisetier (*Corylus avellana*) brûlées d'environ 1 cm de diamètre<sup>184</sup> constituaient ce remblai. Ces éléments suggèrent la présence de parois en pan-de-bois avec un hourdis constitué de clayonnage sur lequel était appliqué du torchis, avec vraisemblablement un enduit de mortier posé sur la face intérieure.

183 Chapelot/Fossier 1980, pp. 314-316.

184 L'identification de l'essence végétale a été réalisée par le Laboratoire romand de dendrochronologie, no de réf.: LRD97/R4357.

Plusieurs fosses ont été découvertes dans l'église, que ce soit dans la nef ou dans le chœur; leur description détaillée met en évidence la variété de leurs formes et de leurs dimensions; quant à leur remplissage, il permet de distinguer certaines phases d'utilisation.

La fosse 115 (fig. 37) se situe dans l'angle sud-ouest de la nef et seul le quart sud-ouest de son plan a été conservé; plusieurs indices permettent toutefois de reconstituer sa forme initiale qui dessinait un rectangle de 200 cm sur 160 cm. En chronologie relative, elle est creusée après la tombe 538 dont elle a perturbé le haut du crâne; sa moitié orientale est détruite par les fondations du mur de façade de l'église maçonnée et son quart nord-ouest a disparu lors des interventions du XIX<sup>e</sup> siècle qui ont entamé toute la partie nord-ouest du site. Le niveau d'apparition de cette fosse est à 427.15 m et sa profondeur est de 55 cm; son comblement est très proche de celui de F46 et F113 puisqu'une couche de terre graveleuse de 20 cm d'épaisseur repose sur le fond alors que la partie supérieure est constituée d'une couche d'incendie où se mêlent de gros morceaux de charbon, des fragments de mortier rubéfiés ainsi que de l'argile brûlée. Un trou de piquet a été retrouvé au centre du bord sud, dont la longueur a pu être restituée grâce à son insertion dans le comblement de la fosse 97 située sous les fondations de

l'église. Un autre trou de piquet a été repéré contre son bord ouest et, en considérant qu'il se trouve aussi au centre de ce dernier, cela permet de restituer sa longueur.

La fosse 114 se trouve également dans la partie occidentale de la nef (fig. 44). Son niveau d'insertion est plus tardif que celui de T525 (fig. 99, Strat. 8). Elle possède à peu près les mêmes dimensions que F115 et a aussi été coupée par les fondations de l'église maçonnée. Son remplissage est homogène, composé d'une terre limoneuse contenant des fragments de mortier, des petits morceaux de charbon et du tuileau. Le fond se situe à l'altitude de 425.94 m, c'est-à-dire 60 cm plus bas environ que F115, qui est d'ailleurs la seule fosse à être si peu encaissée dans le sous-sol de l'église. La paroi sud est entièrement conservée, l'angle sud-ouest est amorcé alors que la paroi orientale est visible sur plus de 1.00 m; seul le bord nord doit être restitué sans que l'on puisse donner son emplacement exact. Une petite tranchée de 10 cm de largeur creusée sur une profondeur identique est visible sur le fond, au pied de la paroi, et se poursuit aussi bien dans les angles que sur les côtés.

La fosse 113 est de dimensions plus restreintes puisqu'elle forme un rectangle de 170 cm sur 110 cm (fig. 45). Son niveau d'apparition se situe à l'altitude de 426.87 m et elle est conservée sur une profondeur de



Fig. 44. Cette grande fosse rectangulaire partiellement conservée (F 114) était destinée au stockage des réserves alimentaires.

Fig. 45. Fosse rectangulaire de grandes dimensions dont le fond conserve encore les empreintes des poteaux qui maintenaient le coffrage de bois contenant les réserves alimentaires.



Fig. 46. Cette coupe réalisée à travers la fosse 84 illustre bien l'importance des volumes offerts par ces structures enterrées destinées à la conservation des denrées alimentaires.



près de 90 cm. Deux alignements de trois piquets ont été retrouvés sur le fond, le long des côtés longitudinaux; le troisième piquet situé dans l'angle sud-ouest n'a pas été relevé car il a été confondu à la fouille avec la fosse de T542 dont les ossements apparaissaient à ce niveau. Le comblement est constitué d'un remblai terreux dans le niveau inférieur, surmonté d'une épaisse couche de terre noire mêlée à de nombreux morceaux de charbon; un lit de mortier est déposé au-dessus. Une chape d'argile, dont le niveau supérieur est à l'altitude 427.00 m, recouvre en partie la surface de la fosse.

La fosse 84 possède un plan parfaitement carré de 180 cm de côté, elle apparaît à l'altitude de 426.91 m et présente quatre trous de piquets creusés à chaque angle sur son fond situé 80 cm plus bas. Le remplissage est constitué d'un limon contenant des morceaux d'argile, des petits fragments de charbon et de mortier (fig. 46); la couche d'incendie correspondant à C9 - Strat. 11 (fig. 99) recouvre une partie de la fosse qui forme encore une dépression sur laquelle est posée une chape d'argile dessinée en C8 - Strat. 11 (fig. 99), la fosse étant toujours perceptible par le tassement du remplissage.

La fosse 46 semble avoir une forme rectangulaire de 140 cm sur 100 cm. Le bord n'a pas été bien observé lors de la fouille effectuée en 1984 dans cette zone qui avait été abordée à l'extrême fin de la première campagne de travaux archéologiques. La majeure partie de cette fosse, celle située à l'ouest, a été observée lors des recherches réalisées en 1991. Son niveau d'apparition est à 427.11 m et elle a une profondeur de 110 cm ; aucun aménagement particulier n'est visible sur son fond. Le remplissage est constitué de terre graveleuse mêlée à beaucoup de charbon dans sa partie inférieure et d'une couche d'incendie où se mêlent de gros fragments de charbon, des baguettes de bois brûlées ainsi que des morceaux d'argile et du mortier rubéfié dans sa partie supérieure. A nouveau, une chape d'argile vient recouvrir cette fosse en partie comblée dont le tassement ultérieur du remplissage provoquera l'affaissement.

La fosse 48 est parfaitement circulaire avec un fond de 80 cm de diamètre. Elle a été en partie détruite par le chaînage de l'arc triomphal du chœur que l'on a construit au-dessus, non sans avoir pris soin auparavant de combler la fosse à l'aide de grosses pierres. La partie ouest, qui n'est pas sur le tracé de ces fondations, a été remplie dans ses niveaux supérieurs par plusieurs crânes et quelques ossements sans doute récupérés lors du chantier de construction du chœur maçonné.

La fosse 20 est également circulaire ; son niveau d'insertion se situe à 427.07 m et son fond qui se trouve 150 cm plus bas présente un diamètre de 90 cm. Le remplissage est ici uniquement constitué de boulets sur toute la profondeur de la structure.

La fosse 104 est aussi circulaire mais c'est une des rares fosses qui possède un profil piriforme, le diamètre de l'ouverture étant plus petit que celui pris à la moitié de sa profondeur (fig. 99, Strat. F104-F118-F112). Une autre particularité réside dans la présence d'une plaque d'argile de 5 cm d'épaisseur reposant sur le fond, le reste du comblement étant réalisé avec un limon contenant quelques fragments de mortier rubéfié.

#### 1.2.5.2.3.3. *Éléments de datation*

Pour cette phase de développement du site funéraire, trois squelettes ont été sélectionnés en fonction de leur appartenance à divers ensembles de sépultures afin de pouvoir les dater par le radiocarbone.

La tombe 106, située à l'extrémité nord-est du site, fait partie d'un groupe d'inhumations qui, de par son isolement, ne peut être rattaché à une période particulière, aucun lien stratigraphique avec les autres vestiges n'ayant été observé. La tombe 240 correspond à la phase d'extension du cimetière à l'est, en direction de la petite chapelle funéraire ; quant à la tombe 507, elle marque, avec d'autres, le développement de l'aire funéraire au sud de la grande église en bois.

L'analyse du squelette de la tombe 106 donne une datation comprise entre 885 et 1035<sup>185</sup> de notre ère, avec une probabilité de 21,6% pour une fourchette comprise entre 885 et 935 et de 73,4% entre 935 et 1035 (fig. 12). La sépulture 240 est datée entre 880 et 1030<sup>186</sup>, avec 25,7% de probabilité pour la période allant de 880 à 935, et 69,9% pour celle située entre 935 et 1030 (fig. 12). Enfin, la tombe 507 a été inhumée entre 900 et 1160<sup>187</sup>, avec une probabilité de 6% pour une date comprise entre 900 et 975, de 61,4% entre 975 et 1075 et de 30,6% entre 1075 et 1160 (fig. 12). Ces résultats sont très proches de celui obtenu pour la tombe 465 appartenant à la phase antérieure et l'on peut penser que ces inhumations ont été réalisées encore dans le courant du X<sup>e</sup> siècle, les courbes de densité de probabilité atteignant un pic maximum pour les quatre analyses citées ci-dessus vers la fin du X<sup>e</sup> siècle. Cette dernière remarque indique que les trois phases primitives de développement du centre religieux, depuis l'ensevelissement des premiers défunts jusqu'à la construction de la grande église en bois, s'échelonnent entre le IX<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle.

Une autre analyse avait été réalisée en 1984, à la suite à la première campagne de fouilles au cours de laquelle avait été identifiée une couche d'incendie (fig. 99, Strat. 4 - C6 et Strat. 11 - C9) qui s'est avérée correspondre à la destruction de la grande église en bois. Des morceaux de charbon pris dans cet horizon ont ainsi pu être datés entre 855 et 1040<sup>188</sup> ; ce résultat mis en relation avec ceux obtenus à partir des squelettes est extrêmement intéressant puisqu'il fournit un argument de plus pour une datation absolue centrée sur le X<sup>e</sup> siècle.

185 Datation ARC 1271.

186 Datation ARC 1280.

187 Datation ARC 1288.

188 Analyse CRG 588.

Un seul objet en position primaire dans une tombe a été mis au jour, il s'agit d'une boucle de ceinture ovale en fer avec une chape quadrangulaire (OBJ66) trouvée sur le bassin de T106<sup>189</sup>. Dans ce cas précis, c'est l'analyse au radiocarbone effectuée sur les ossements de la personne inhumée qui fournit une datation au cours du X<sup>e</sup> siècle pour cet objet dont le type s'apparente au boucle de ceinture mérovingiennes. Quelques tessons de céramique<sup>190</sup> ont été récoltés dans la terre utilisée pour combler certaines fosses de tombes, ils sont donc soit contemporains, soit plus anciens que les inhumations. Plusieurs fragments de panse (VSM172 dans T474, VSM127 dans T476), un fond bombé (VSM71 dans T511) et un bord à lèvre éversée et extrémité concave (VSM20 dans T102 jointif avec VSM55 dans T107) appartiennent à des céramiques culinaires à pâte grise et dégraissant moyen datables entre le IX<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle.

Les grandes fosses dégagées dans l'église ne sont pas plus généreuses quant au matériel archéologique qu'elles renfermaient. En effet, seul un fragment de pot à cuire à pâte claire attesté entre le V<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècle (VSM192) a été trouvé dans F20 et un fond de céramique grise vraisemblablement bombé (VSM155) pouvant être daté entre le IX<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle a été récupéré dans F48.

Les céramiques sont extrêmement rares sur le site, quant aux objets, ils sont quasiment inexistants. Les fosses aménagées dans l'église sont encore plus pauvres en matériel que celles creusées au cours des phases ultérieures dans les bâtiments annexes, une différence qui tient peut-être dans la fonction des bâtiments, les céramiques étant utilisées dans l'espace domestique et non cultuel. En tous les cas, ce constat d'absence de matériel archéologique pour cette période de mise en place du site religieux montre bien à quel point il est difficile de dater les horizons de la fin du haut Moyen Âge.

#### 1.2.5.2.3.4. Commentaires

*Les sépultures.* Nous avons choisi de regrouper les sépultures des trois premières phases de développement du site de Vuillonnex qui s'échelonnent entre le IX<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle, ce qui représente un ensemble de 107 individus. Deux raisons ont motivé cette décision:

189 Voir *infra* Isabelle Plan (p. 229).

190 Voir *infra* Michelle Joguín Regelin (pp. 219-220).

d'une part, l'absence de mobilier archéologique correctement daté, comme la largeur des fourchettes chronologiques obtenues par les analyses du radiocarbone - les datations n'ont bien évidemment pas pu être réalisées pour toutes les tombes - obligent à envisager des espace-temps relativement étendus, le risque d'erreur d'attribution chronologique étant inversement proportionnel à la longueur de ces derniers; d'autre part, la période s'écoulant du IX<sup>e</sup> siècle au X<sup>e</sup> siècle nous paraît pouvoir être considérée dans sa globalité dans la mesure où elle correspond à une phase de transition<sup>191</sup> qui, du point de vue des traditions funéraires, voit s'opérer un changement entre les nécropoles rurales du haut Moyen Âge et les cimetières systématiquement regroupés autour des églises paroissiales au début du Moyen Âge<sup>192</sup>.

A Vuillonnex, pour les trois premières phases de développement du site, l'organisation de l'espace funéraire correspond à une solution intermédiaire entre la nécropole dispersée sur une large surface et le cimetière regroupé autour du lieu de prière. En effet, si quelques tombes ont été disposées dans l'environnement immédiat d'une petite construction funéraire ou à l'arrière de la première église occidentale, la troisième phase indique cependant encore une répartition des sépultures sur une aire assez large. Au sein de cet espace funéraire, les regroupements ne sont pas fréquents et il est difficile de dire si les membres d'une même famille ont été enterrés sur une surface restreinte bien délimitée. Selon l'étude anthropologique réalisée à partir des caractères non-métriques crâniens et dentaires, les sujets liés par la parenté ne semblent pas avoir été inhumés à proximité les uns des autres. Seul le regroupement des tombes 102, 103, 106, 107 et 136 pourrait correspondre à des sujets ayant appartenu à une même famille<sup>193</sup>.

Si les sépultures découvertes révèlent différents modes d'inhumation (fig. 47), on relèvera l'absence totale de coffre en dalles, ce qui est conforme à l'état des connaissances pour un cimetière

191 Voir les réflexions générales concernant cette phase de transition carolingienne exposées dans : Colardelle M./Verdel 1995.

192 Treffort 2007, pp. 303-304; Treffort 2006, p. 61; Treffort 1996-2, p. 188; Le Jan 2003, pp. 65-66; Steiner 2011, pp. 328-329 (vol. 1).

193 Voir *infra* Suzanne Eades et Christian Simon (p. 265).

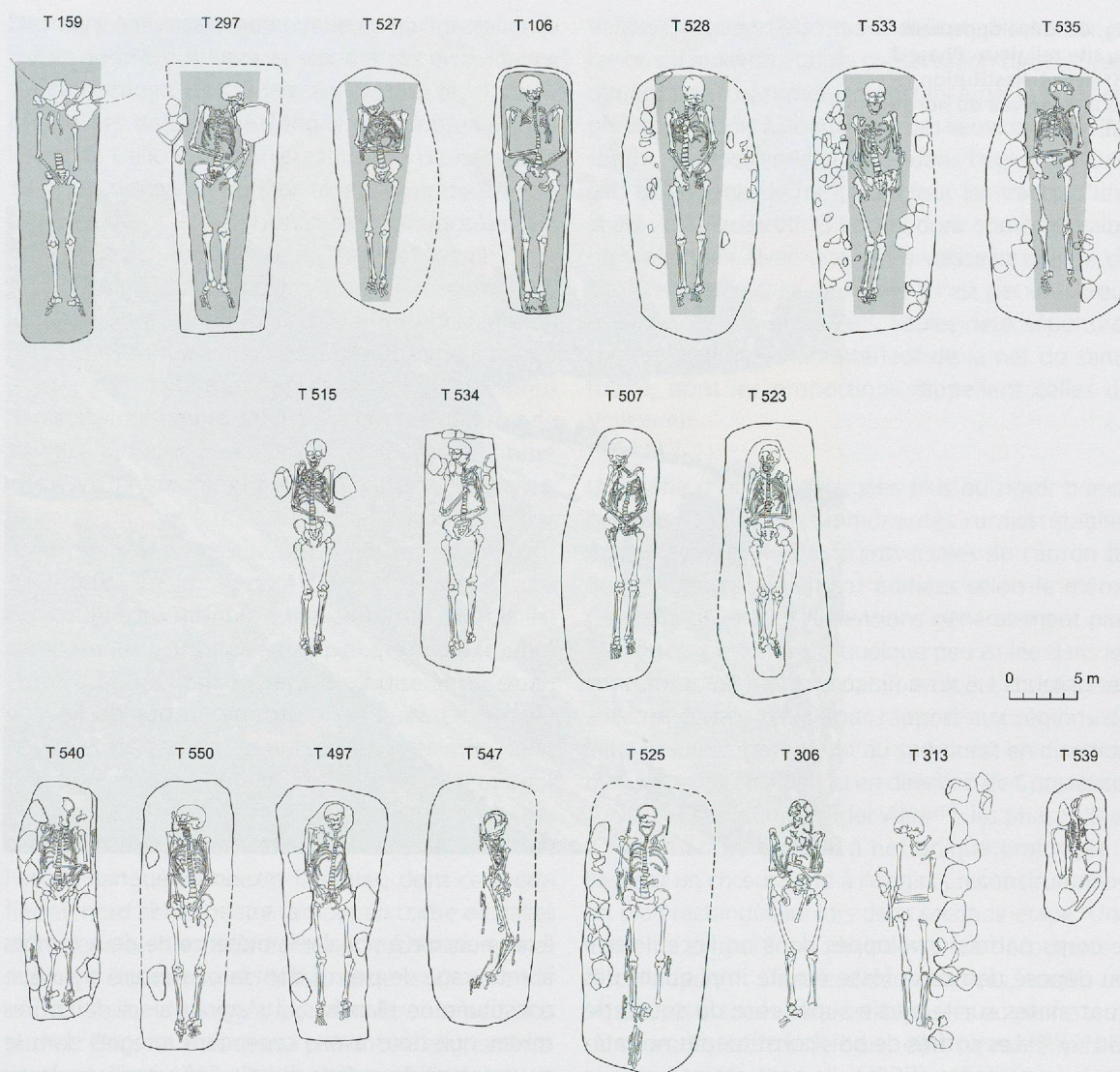


Fig. 47. Planche présentant une sélection de sépultures illustrant différents types d'inhumations. La série supérieure correspond aux coffres de bois de forme trapézoïdale, la série intermédiaire à des individus au corps contraints par la présence d'un linceul ou d'une fosse étroite et la série inférieure à la présence de coffres de bois de forme indéterminée.

postérieur au VIII<sup>e</sup> siècle<sup>194</sup>. Il n'a pas été possible d'attribuer chacune des 107 tombes à un type particulier. Celles dénommées « en fosse » (Annexe 3, FO = type de sépulture indéterminé), et elles sont nombreuses (61, c'est-à-dire le 57% de l'ensemble), englobent les tombes pour lesquelles aucun aménagement n'a été repéré lors de la fouille et où les indices taphonomiques tels qu'ils ont pu être étudiés n'apportent pas d'indication supplémentaire. Parmi les 46 sépultures qui ont pu être déterminées, certaines sont placées en pleine terre (33%),

194 Généralement, la tradition d'inhumer dans des tombes en dalles est abandonnée à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, cependant, de rares trouvailles monétaires du IX<sup>e</sup> siècle indiquent que ce type de sépulture est encore en usage durant l'époque carolingienne. Voir: Klausner/Martin/Weidmann 1992, p. 24; Steiner 2011, pp. 210-212 (vol. I).

Fig. 48. Développement du site religieux. Phase 3 (X<sup>e</sup> siècle). Restitution aquarellée vue du nord-est.



le corps parfois enveloppés dans un linceul serré ou déposé dans une fosse étroite impliquant des contraintes sur la partie supérieure du squelette (30%)<sup>195</sup>. Les coffres de bois constituent une catégorie importante (50%), ils sont attestés par la présence de matière organique ou par le calage de planches latérales réalisé à l'aide de pierres. Pour ce dernier type, lorsque la forme du contenant a pu être précisée, elle était toujours trapézoïdale. Cette constatation coïncide avec l'évolution de la forme des coffres de dalles observée pour les époques antérieures : chaque fois qu'une chronologie relative a pu être établie, c'est généralement un coffre trapézoïdal qui succède à un coffre rectangulaire<sup>196</sup>.

Il reste encore à signaler la présence de deux tombes à entourage de pierres dont la couverture a pu être constituée de planches, il s'agirait alors de coffres mixtes que nous avons cependant intégrés dans le pourcentage des coffres de bois. Enfin, trois sépultures d'enfants possèdent chacune deux pierres de calage de part et d'autre du corps<sup>197</sup>, elles ont été englobées dans le groupe des tombes en pleine terre.

*L'architecture.* La grande église à chœur carré mise en évidence à Vuillonex (fig. 48) trouve de nombreux parallèles qui se situent tous au nord de la région genevoise, excepté certains exemples localisés dans le domaine de l'arc alpin. Cette tradition architecturale utilisant le bois comme matériau principal est bien connue aujourd'hui grâce aux études réalisées sur les habitats du haut Moyen Âge, dont un grand nombre ont été dégagés sur de vastes surfaces<sup>198</sup>.

195 La problématique archéologique liée à la mise en évidence des linceuls dans les sépultures est abordée dans: Bonnabel/Carré 1996.

196 Cette tendance à évoluer vers une sépulture de forme trapézoïdale épousant approximativement le contour du corps, resserrée au niveau des pieds et s'élargissant en direction des épaules a été observée à plusieurs reprises; voir: Colardelle M. 1996, p. 280; Privati 1983, p. 58; Colardelle M. 1983, pp. 348-350.

197 Dans l'église de Thônex à Genève, plusieurs tombes d'adultes présentaient la même particularité et elles étaient datées entre le X<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle, voir: Terrier 1994, p. 68.

198 Cuisenier/Guadagnin 1988; Pesez 1993, pp. 178-217; Lorren/Périn 1995; Faure-Boucharlat 2001, pp. 77-92; Peytremann 2003; Peytremann 2006, pp. 32-35.

Plusieurs églises en bois, définies par des alignements de trous de poteau, ont été mis en évidence sur le territoire du canton de Genève<sup>199</sup>; il s'agit des églises de Satigny, Céligny et Saint-Jean-hors-les-murs. Celle de Satigny est formée d'une nef de 13,50 m de longueur pour une largeur de 9,90 m se terminant à l'est par un chœur rectangulaire de 4,50 m de profondeur sur 4,00 m de largeur. Deux rangées de poteaux séparent le vaisseau central des bas-côtés; à 4,00 m en avant du chœur, une barrière est aménagée alors qu'un espace limité à l'ouest a pu servir de vestibule. Seules deux inhumations semblent avoir été placées à l'intérieur de l'édifice. L'église funéraire de Céligny, qui abrite plusieurs rangées de sépultures en coffre de dalles, présente un plan à trois nefs. Le corps principal pratiquement carré, mesurant 9,50 m de longueur sur 9,00 m de largeur, est doté à l'est d'un chœur carré de 3,00 m de côté. Les annexes adossées à l'ouest composent un ensemble complexe qui faisait peut-être la liaison avec une seconde église localisée au sud, sous le temple paroissial actuel. Le dernier exemple est celui de Saint-Jean-hors-les-murs dont les trois nefs ont une largeur totale de 8,00 m pour une longueur d'au moins 13,00 m. Le vaisseau central est prolongé par un chœur carré agrandi vers l'est et flanqué d'annexes latérales, dont celle édifiée au nord abrite quatre tombes en coffre de dalles et en *tegulae*. Ces trois églises à l'architecture relativement élaborée sont datées entre le VI<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle, l'église de Satigny pouvant être un peu plus tardive. Dans les trois cas, la présence d'alignements de pieux disposés longitudinalement à l'intérieur de la nef constitue une nette différence avec l'architecture adoptée pour l'église de Vuillonnex. Si ces alignements ne définissent pas forcément des bas-côtés, ils traduisent certainement la présence de supports intermédiaires pour soutenir la toiture. L'église de Vuillonnex, qui est plus tardive et sensiblement plus étroite, possédait sans doute un système de ferme qui ne nécessitait aucun appui supplémentaire à ceux offerts par les deux murs latéraux.

En s'éloignant de la région genevoise en direction du nord, les premiers exemples d'églises en bois se trouvent sur les territoires des cantons de Vaud et Fribourg. Les plans des églises de Payerne (VD)<sup>200</sup> et

Vallon/Carignan (FR)<sup>201</sup> sont délicats à restituer en raison du mauvais état de conservation des vestiges, qui attestent néanmoins l'existence de sanctuaires primitifs en bois à l'origine de ces lieux de culte. Par contre, les fouilles effectuées dans l'église de Lully (FR) ont permis de mettre au jour les traces d'une église en bois des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles, donc contemporaine de Vuillonnex, avec une nef à vaisseau unique de 11,00 m sur 6,50 m, terminée à l'est par un chœur carré de 5,00 m de côté<sup>202</sup>. Seules deux sépultures ont été pratiquées à l'intérieur de la nef du sanctuaire, dont les proportions rappellent celles de Vuillonnex.

Une série d'églises dégagées plus au nord, principalement dans les communautés rurales établies dans les petites vallées transversales du canton de Berne<sup>203</sup>, sont également édifiées selon le même plan, mais avec des dimensions généralement plus modestes. Cette région quelque peu isolée dans les contreforts des Préalpes paraît avoir été christianisée avec un certain retard par rapport aux régions du Plateau suisse, que ce soit au sud-ouest en direction de Genève ou au nord-est en direction de Constance. A Oberwil bei Büren an der Aare<sup>204</sup>, les phases IB et IC restituent une église à nef unique prolongée à l'est par un chœur carré à l'origine, reconstruit selon un plan rectangulaire lors de la seconde étape. Une église de proportions similaires a été découverte à Kirchlindach<sup>205</sup>. Dans ces deux édifices, toutes les sépultures associées étaient déposées en pleine terre ou dans des coffres de bois; elles ne renfermaient aucun dépôt funéraire, ce qui signifierait une datation postérieure à la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle. Les églises de Bleienbach, Madiswil et Wengi complètent cet ensemble bernois<sup>206</sup>; restituées à partir d'éléments moins bien conservés, elles présentent la même organisation bien qu'elles soient de plus petites dimensions. Aucune tombe n'a été retrouvée à l'intérieur de ces trois édifices de culte, ce qui a incité les auteurs à les dater entre le VIII<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècle, période correspondant à la mise en application des interdictions d'inhumer à l'intérieur des lieux de culte promulguées par l'église à l'époque carolingienne<sup>207</sup>.

201 Bujard 1992-2, pp. 152-155.

202 Bujard 1992-1, pp. 95-97.

203 Eggenberger/Gutscher/Boschetti 2002, pp. 217-221.

204 Eggenberger/Kellenberger 1985, pp. 16-29.

205 Eggenberger/Stöckli 1983, pp. 15-22.

206 Eggenberger 1993, pp. 93-96.

207 Aubrun 1986, p. 57.

199 Bonnet 1997-2, pp. 227-232.

200 Eggenberger/Munger 1991, pp. 291-292.

Deux autres exemples d'églises en bois sont situés dans le territoire qui s'étend entre les lacs de Zürich et Constance. A Wila, une petite église datée au début du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>208</sup> présente un chœur carré de 3,00 m de côté, adossé à l'est d'une nef mesurant 7,00 m par 6,00 m. L'aspect plus trapu de celle-ci et la présence d'une porte au centre de la façade ouest, signalée par deux trous de poteau, marquent une différence avec les sanctuaires bernois, qui tous ont un poteau central empêchant une telle ouverture à l'ouest. A Winterthur, l'église Saint-Laurent<sup>209</sup> est édifiée au VIII<sup>e</sup> siècle, peut-être même déjà à la fin du siècle précédent, mais la datation de cette construction en bois reste difficile à préciser. La première phase restitue une nef prolongée par un vestibule à l'ouest; une barrière marque une séparation au milieu de la nef qui s'ouvre à l'est sur un chœur rectangulaire; l'organisation de l'espace intérieur est dans ce cas très proche de celle mise en évidence à Vuillonex. Enfin, à Baden, dans le canton d'Argovie, une vaste église en bois de plan rectangulaire a été identifiée à partir de plusieurs alignements de trous de poteau. Elle est édifiée dans la première moitié du VIII<sup>e</sup> siècle et n'abrite aucune sépulture, les inhumations étant regroupées dans une annexe maçonnée adossée contre le flanc nord du chœur<sup>210</sup>.

Il serait vain de pousser plus loin les comparaisons, en élargissant l'aire géographique jusqu'aux pays situés au nord et à l'est de la Suisse, quand bien même l'architecture de bois y est particulièrement bien représentée<sup>211</sup>.

La présence d'un certain nombre de grandes fosses creusées dans le sol des édifices de culte, que ce soit dans le chœur, le *presbyterium*, la partie centrale de la nef ou le vestibule occidental, reste une particularité. Dans le canton de Genève, parmi les nombreuses fouilles réalisées, seule celle de l'église de Confignon, située sur le versant sud-est du coteau de Bernex, à moins de 800 m à vol d'oiseau de Vuillonex, a fourni de telles structures. Ayant relevé, sur le fond de l'une d'elle, des traces de

planches évoquant un fond de tonneau, les archéologues ont proposé de voir dans cette découverte, à l'époque jugée énigmatique, le témoignage de récipients ayant servi à stocker la chaux utilisée pour la construction ou les réserves alimentaires destinées aux équipes de maçons ou de charpentiers<sup>212</sup>. L'unique fosse de ce type dégagée dans l'église du Grand-Saconnex<sup>213</sup> à Genève, dans un contexte chronologique identique, a été interprétée de la même façon. Un autre exemple provient du canton de Berne, où la petite église de Ursenbach a livré trois fosses rectangulaires implantées dans le sol de l'église du XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle, mesurant entre 1,00 et 1,20 m de longueur et 0,65 m à 0,70 m de largeur, pour une profondeur allant jusqu'à 0,70 m<sup>214</sup>. Ces cas mis à part, il est extrêmement rare de retrouver ce genre d'éléments dans les églises et, lorsqu'ils sont présents, ils ont généralement été interprétés comme des fosses destinées à abriter des reliques<sup>215</sup>.

Par contre, ces structures excavées aux dimensions variables, dénommées fosses ou silos, apparaissent à partir de l'époque carolingienne et deviennent extrêmement abondantes sur les sites d'habitats ruraux aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles en France<sup>216</sup>. Dans les régions avoisinant Genève, elles restent pourtant assez rares<sup>217</sup>. De diverses formes, elles accusent généralement un contour circulaire mais peuvent également présenter des plans rectangulaires ou irréguliers, impliquant l'utilisation de vannerie, de récipients ou de coffrages en bois pour contenir les parois suivant la qualité du terrain encaissant<sup>218</sup>. L'utilisation de ce type de fosses pour le stockage de réserves alimentaires est courant dans diverses régions, et ce depuis des périodes fort anciennes. De nombreux auteurs de l'Antiquité font état de ce mode de conservation, que ce soit dans des ouvrages d'agronomie ou dans des descriptions des us et coutumes de certains peuples<sup>219</sup>. Pour le Moyen Âge, un texte relatant la vie de saint Etienne d'Obazine<sup>220</sup>, rédigé dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup>

208 Drack 1980, pp. 16-38; Schmaedecke 2007, pp. 84-87.

209 Jäggi/Meier/Windler 1993, pp. 18-21 et 146-148.

210 Sennhauser 2008, pp. 251-253.

211 Pour avoir un aperçu de la multiplicité des églises en bois découvertes lors de fouilles archéologiques réalisées dans les pays situés au nord et à l'est de la Suisse, voir : Oswald/Schaefer/Sennhauser 1966-68 et 71 ainsi que Jacobsen/Schaefer/Sennhauser 1991.

212 Bonnet 1984, pp. 58-60.

213 Bujard 1990, p. 45.

214 Ces informations m'ont été communiquées par G. Descoedres qui ne propose pas d'interprétation quant à la fonction de ces fosses; voir Descoedres 1994, pp. 89-108.

215 Binding 1975, pp. 17-56.

216 Cazes 1999, p. 49.

217 Peytremann 1985, pp. 9-10.

218 Halbout/Le Maho 1984, pp. 75-77; Schweitzer 1984, p. 93; Conte 1995, pp. 196-197; König 2011, pp. 34-35 et p. 49.

219 Fournier, 1982, pp. 162-164.

220 Aubrun 1970, pp. 134-135.

siècle, mentionne les compagnons du saint faisant extraire, lors de période de famine, les grains anciens des fosses et boyaux creusés dans la terre où ils étaient dissimulés.

Plusieurs découvertes réalisées dans le Sud-Est de la France nous renseigne sur la présence de fosses sous les planchers des églises durant le Moyen Âge. Les fouilles menées au sud de la basilique de la Madeleine de Saint-Maximin<sup>221</sup>, dans le Var, ont mis au jour les vestiges d'un baptistère édifié durant l'Antiquité tardive et dans lequel a été creusé, à une époque plus tardive, un ensemble de huit silos à grains. Ceux-ci forment des excavations piriformes pouvant atteindre jusqu'à 2,20 m de profondeur pour un diamètre maximal de 1,65 m; ces installations qui n'impliquent pas nécessairement la désaffectation de l'édifice chrétien encore conservé sont comblées vraisemblablement avant le XI<sup>e</sup> siècle. D'autres investigations menées dans plusieurs églises de cette région témoignent encore de la présence de silos, parfois en nombre élevé, à l'intérieur des bâtiments ecclésiastiques<sup>222</sup>. Ainsi, dans cette aire géographique, l'église médiévale semble souvent avoir joué le rôle d'abri pour la conservation des récoltes, une fonction indirectement confirmée par les réticences formulées à ce propos par les évêques dans les canons conciliaires<sup>223</sup>.

Les fosses mises au jour sur le site de Vuillonex peuvent être réparties en deux groupes en fonction de leur forme. Celles de plan rectangulaire, qui appartiennent exclusivement aux premières phases chronologiques d'une part; et celles de plan circulaire, qui vont se multiplier au cours des étapes ultérieures de développement du centre religieux, d'autre part.

Les fosses de plan rectangulaire sont les seules qui comportent des traces d'aménagement sous forme de trous de piquet disposés de différentes façons sur le fond (F84, F113 et F115) ou de petites tranchées (F114) témoignant l'existence de parois en bois. L'établissement rural de Ségognin, qui semble avoir été occupé de la fin du IV<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du VIII<sup>e</sup> siècle, comprend une construction principale de 22,00 m sur 15,00 m, établie sur des solins

maçonnés, à l'intérieur de laquelle se trouvaient de nombreuses fosses rectangulaires semblables à celles décrites à Vuillonex. Ces structures ont été interprétées comme des greniers qui auraient ensuite été transformés en dépotoirs<sup>224</sup>; leur forme, leur situation à l'intérieur d'une construction ainsi que leur datation assez haute fournit un parallèle intéressant pour le cas de Vuillonex, localisé à moins de 6 km au nord-est.

Quant aux fosses circulaires de Vuillonex, elles ne conservent aucune trace d'aménagements intérieurs. Seule la présence d'une plaque d'argile verte pure, sur le fond de la fosse 104, pourrait faire penser à un bouchon de silo, et ce d'autant plus qu'il s'agit d'une des rares fosses à profil légèrement piriforme. Cette dernière caractéristique évoque le silo traditionnel avec petite ouverture au sol qui facilite la mise en place d'un bouchon hermétique, le maintien d'une atmosphère anaérobie étant indispensable à la conservation du grain à long terme<sup>225</sup>. Les nombreux fragments de chapes d'argile découverts sur le sol de l'église traduisent sans doute l'utilisation de ce matériau pour obturer d'autres fosses. Malheureusement, aucun indice ne permet de déterminer les denrées qui y étaient abritées, les éléments organiques n'étant pas conservés dans le terrain<sup>226</sup>. La nature du sous-sol constitué de couches de gravier ne favorise pas l'obtention de fosses stables<sup>227</sup>. A l'instar des observations faites à Confignon, on peut suggérer la présence de contenants en bois, peut-être même de tonneaux, dont les couvercles pouvaient être hermétiquement bouchés avec de l'argile pour protéger les grains<sup>228</sup>.

Si l'on accepte cette hypothèse de contenants en bois pour les deux types de fosses, on pourrait envisager que celles-ci ont toutes servi à stocker le même genre de réserves alimentaires, la disparition des fosses rectangulaires au profit des fosses circulaires résultant sans doute de l'évolution des techniques de confection des contenants.

221 Guyon 1994-1, pp. 33-34; Guyon 1994-2, pp. 285-295; Guyon/Fixot/Carraze 1995, p. 47.

222 Barbier/Fixot 1989, pp. 134-135; Guild 1989, pp. 150-153.

223 Guyon 1994-1, p. 33.

224 Privati 1986, p. 15.

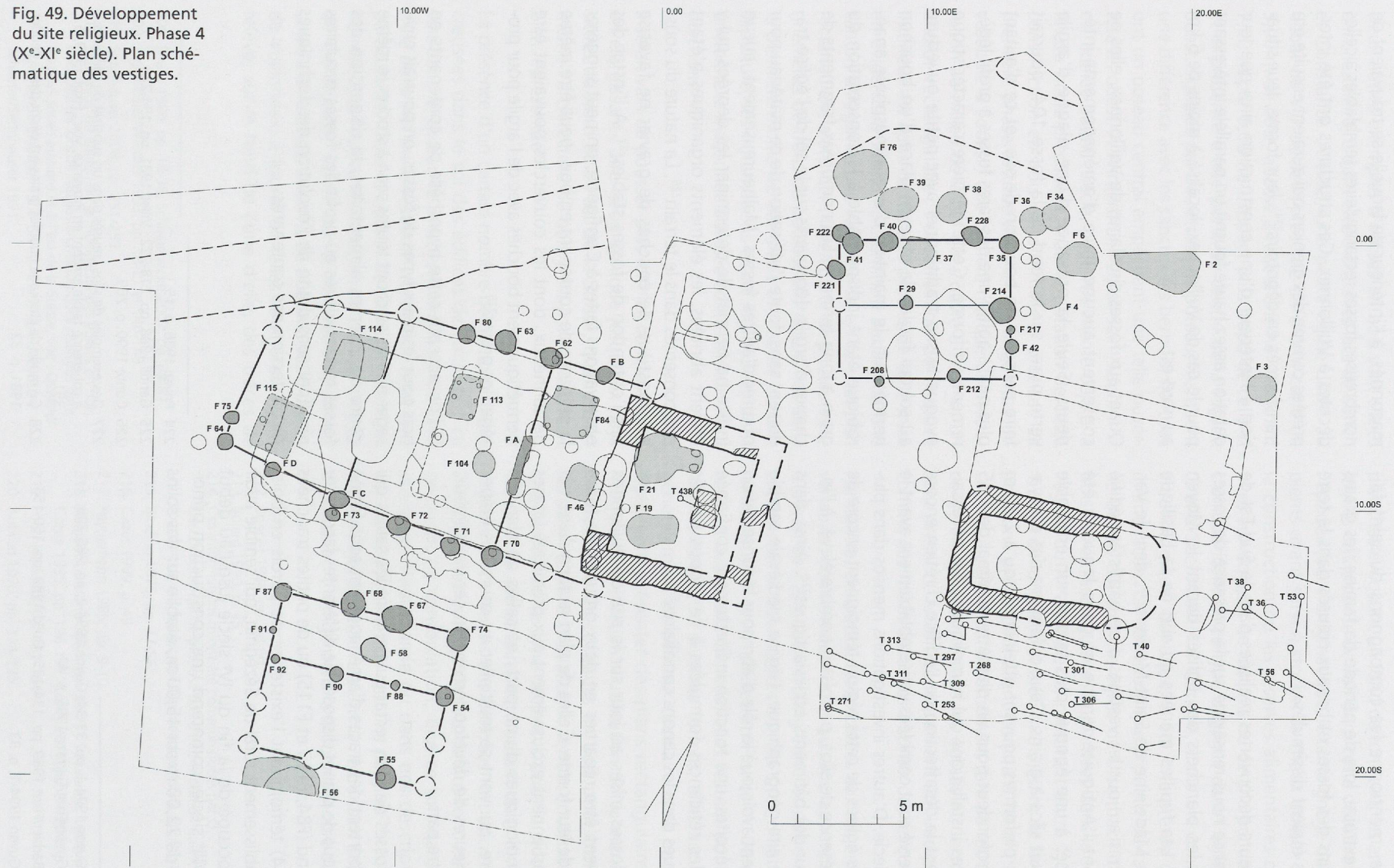
225 Gentili 1988, pp. 218-222; Villes 1981, pp. 194-225.

226 Conte 1990, p. 269.

227 Des exemples de silos creusés dans un substrat de cailloutis à cohérence faible existent en Provence, voir: Fixot 1979, p. 391.

228 Ce mode de stockage pour les grains est décrit dans: Beutler 1981, p. 32.

Fig. 49. Développement du site religieux. Phase 4 (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle). Plan schématique des vestiges.



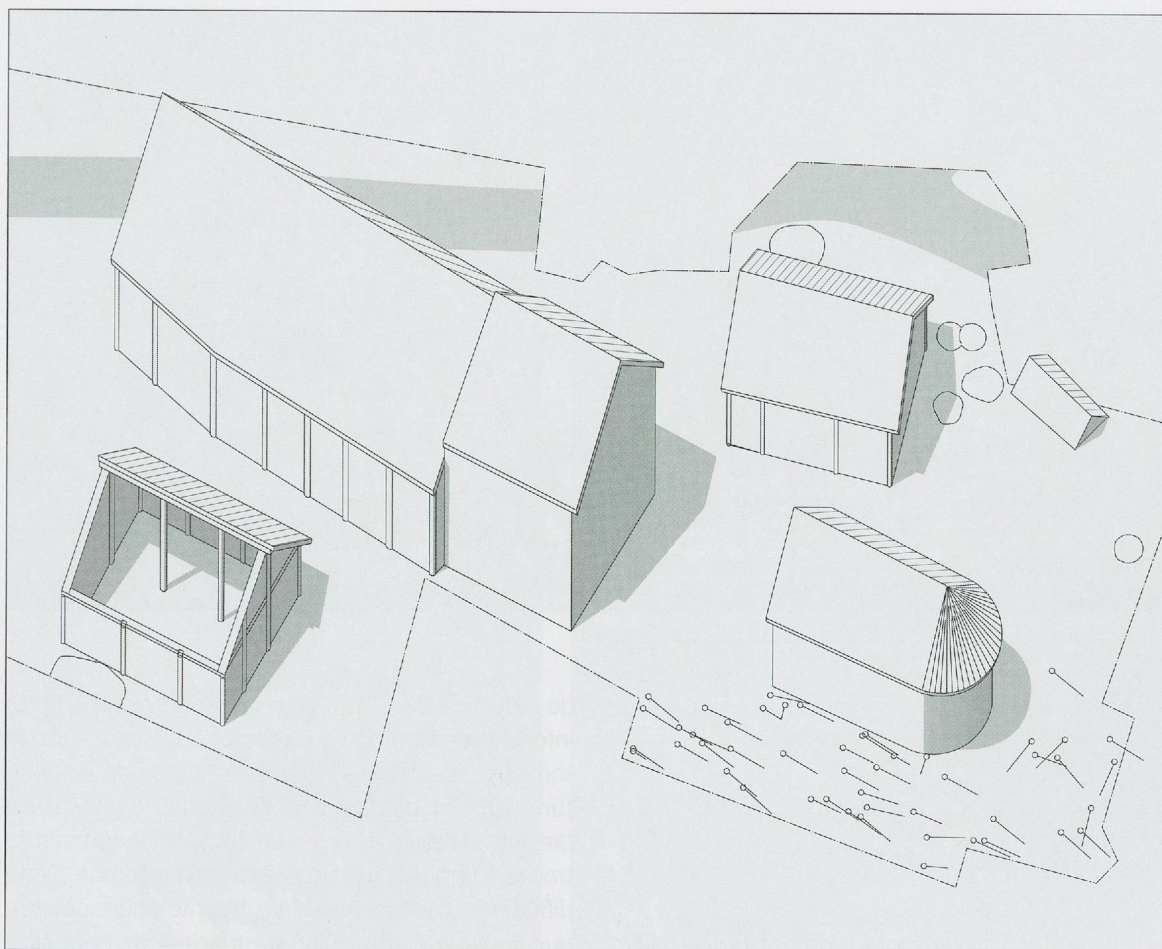


Fig. 50. Développement du site religieux. Phase 4 (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle). Restitution axonométrique de la grande église en bois dotée d'un nouveau chœur maçonné. A l'est, la chapelle funéraire est réédifiée en dur et les sépultures se regroupent

désormais autour de ce sanctuaire muni d'une abside. Au nord, la maison principale et le fond de cabane de l'unité domestique sont reconstruit légèrement plus à l'est et une autre maison est implantée au sud de la grande église.

provenir de l'étroitesse du contenant ou de l'existence d'un linceul serré. A l'exception des pierres de calage, la tombe 271 exhibe les mêmes caractéristiques et suggère une décomposition dans un espace vide, également avec de fortes contraintes latérales.

Pour ce qui est de la tombe 301, les alignements parfaits des deux bras du défunt allongés près du corps, les avant-bras passant sous les os coxaux, correspondent à des effets de parois impliquant la présence d'un coffre de bois. Ce dernier devait être assez large, puisque le corps ne présente aucun indice de compression. Le squelette de la tombe 306 (fig. 47) est dans une position particulière: seuls les membres inférieurs sont encore en position anatomique alors que les côtes, les vertèbres ainsi que les avant-bras sont entièrement déplacés, impliquant une décomposition dans un espace vide. La tombe 309 est également attribuée à un coffre de bois, la position des os coxaux, totalement mis à plat, ainsi que le déplacement des os des jambes résultant également d'une décomposition en espace vide.

#### I.2.5.2.4. Phase 4 (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle)

##### I.2.5.2.4.1 Sépultures

Seule la tombe 313 (fig. 49) présente un alignement de pierres (fig. 47) servant à caler une paroi de bois située le long du côté gauche du défunt qui est déposé dans une fosse dont la forme initiale n'a pas pu être restituée. Le squelette est très mal conservé, toutefois, le basculement du crâne sur la droite alors que la mandibule est restée en place indique l'existence d'un espace vide, probablement un coffre de bois; la position serrée des deux humérus marquant une compression peut



Fig. 51. Fondations du chœur maçonné de plan carré adjoint à la nef de l'église en bois qui implique donc un édifice mixte mêlant architecture de bois et architecture de pierre.

La forme de la fosse de la tombe 297 (fig. 47) a pu être relevée lors de la fouille. Sa forme trapézoïdale associée à la disposition générale du squelette attestent encore l'existence de coffre en bois de ce type à cette époque; la même remarque peut être appliquée à la tombe 268.

La tombe 253 mérite une description détaillée car elle est particulièrement représentative des sépultures déposées en pleine terre, sans linceul. Les mains sont jointes sur le pubis entraînant un écartement des bras qui saillent donc latéralement, particularité qui pourrait faire penser à l'existence d'un coffre anthropomorphe de forme hexagonale. Cependant, la fermeture complète de la symphyse pubienne, la conservation du volume de la cage thoracique, la préservation des connexions articulaires, comme le maintien, en dépit d'un équilibre instable, de tous les petits os de la main droite, indiquent bien une décomposition en espace colmaté, donc en pleine terre. Le défunt de la tombe 38 a également été inhumé en pleine terre, au vu de la position du bassin et des os de la ceinture scapulaire.

Deux particularités sont à signaler pour cette phase. D'une part, la présence, unique sur le site, d'une fosse

de réduction dans laquelle on a rabattu les membres inférieurs de l'individu de la tombe 311 sur le haut de son corps, peut-être lors de la réalisation de la sépulture 309; et d'autre part l'existence d'une pierre dressée aux pieds de la tombe 268 dont le sommet se trouve 40 cm plus haut que le fond de la tombe. Cette différence d'altitude est-elle suffisante pour admettre que la pierre était visible en surface, marquant ainsi l'emplacement de la tombe? Une interprétation délicate à vérifier, le niveau de marche de cette époque n'ayant pas été reconnu dans cette zone.

#### 1.2.5.2.4.2. Architecture

*L'église occidentale.* Le chœur de l'église en bois est reconstruit en maçonnerie au cours de cette nouvelle phase (fig. 51), ce qui implique un édifice mixte mêlant architecture de bois et architecture de pierre<sup>229</sup> (fig. 50). Cette singularité est déduite de l'analyse des fondations de ce nouveau chœur, totalement différentes de celles de la nef et de l'annexe nord qui seront construites ultérieurement en maçonnerie. Le fait que l'ouverture sur la nef soit dotée d'un chaînage indique vraisemblablement l'existence d'un

229 Une phase architecturale conjuguant une nef en bois et un chœur maçonné a également été mise en évidence pour le X-XI<sup>e</sup> siècle dans l'église de Presinge; voir Terrier 2006, pp. 324-344. Un tel constat a également été observé pour le X<sup>e</sup> siècle dans l'église de Saleux en Picardie où une nef rectangulaire en bois fonctionne avec un chœur carré en pierre, ainsi que pour l'église de Tournedos-sur-Seine dans l'Eure où les fondations d'un chœur doté d'une abside semi-circulaire sont établies dans le prolongement d'un bâtiment sur poteau; voir Catteddu/Carré/Gentili 2009, p. 206 et 214.

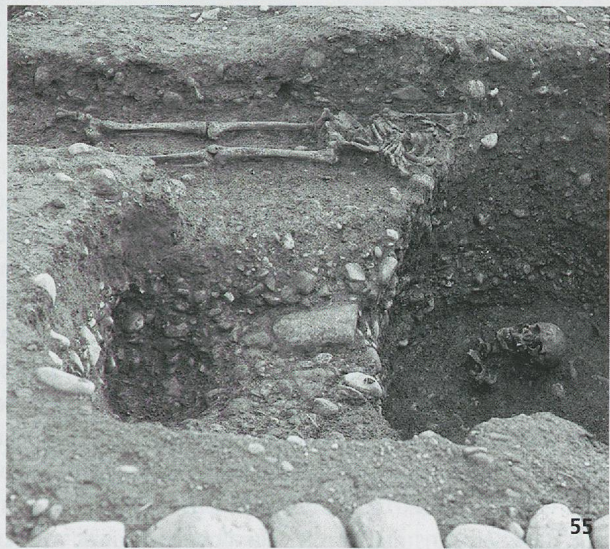
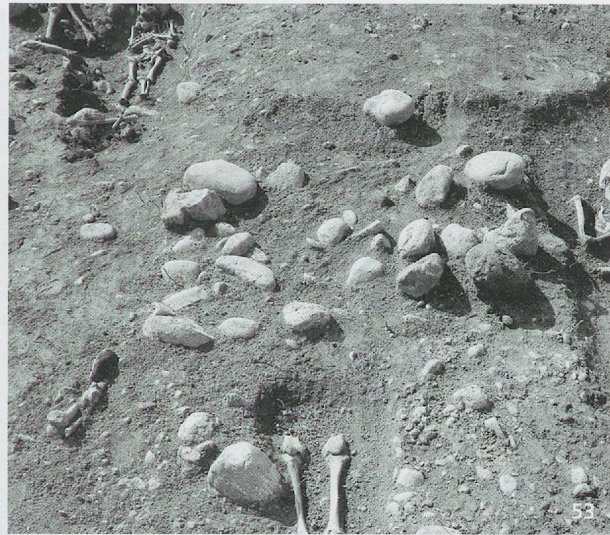


Fig. 52. Les fondations du chœur carré présentent un appareil de pierres sèches sur les quatre premières assises, un mortier pulvérulent de mauvaise qualité apparaissant sur la cinquième et dernière assise conservée.

Fig. 54. La fosse 20 a été comblée sur toute sa profondeur avec des cailloux pour assurer un terrain stable à l'édification du maître-autel établi directement au-dessus.

Fig. 53. Une base rectangulaire constituée de galets marque l'emplacement du maître-autel sous lequel repose l'unique sépulture découverte à l'intérieur de l'église occidentale.

Fig. 55. La tête avec les vertèbres cervicales et une partie de l'épaule gauche de l'individu de la tombe 469 sont tombées sur le fond de la fosse 21 lors de l'effondrement de ses bords.

arc triomphal tout en permettant d'assurer la cohésion des élévations du chœur qui devient ainsi totalement indépendant du reste de la structure de l'église sur le plan statique.

Les semelles des fondations suivent le niveau d'apparition du substrat graveleux qui s'enfonce en direction du nord-ouest, à cause de la vaste dépression comblée avec un remblai limoneux contenant du matériel gallo-romain. Ainsi, le mur sud est fondé à l'altitude de 427,00 m alors que la base du mur nord se trouve à 426,40 m. L'appareil de ces soubassements est extrêmement régulier aux endroits où le terrain n'était pas perturbé par des structures antérieures, cette situation est visible sur la partie centrale du mur nord. Les deux parements sont constitués de boulets arrondis délimitant un blocage fait de galets de plus petit module. Aucun liant n'est employé sur les quatre premières assises qui ont une largeur moyenne de 90 cm, alors qu'un mortier pulvérulent de mauvaise qualité apparaît sur la cinquième et dernière assise conservée (fig. 52).

Ce chœur au plan carré de 4,50 m de côté, légèrement ouvert en direction de la nef, reprend les proportions du chœur précédent qui s'inscrit exactement à l'intérieur. Une base rectangulaire constituée d'un niveau de galets de même module que ceux employés dans la construction est localisée au centre, à un mètre de distance du mur de chevet (fig. 53). Cette structure marque l'emplacement du maître-autel sous lequel repose l'unique sépulture découverte à l'intérieur de cette église (T438). Le sol n'a pas été retrouvé, et il s'agissait sans doute d'un plancher qui devait se situer au dessus de l'altitude 427.25, niveau correspondant à la base des fondations du maître-autel. L'existence d'une assise maçonnée conservée assez haute (427,48 m) à l'extrémité sud du mur de chaînage pourrait correspondre à la base d'un piédroit sud, témoin supplémentaire en faveur de la présence d'un arc triomphal séparant le chœur de la nef.

La fosse 20 (fig. 54), qui était en fonction lors de l'étape antérieure, a été comblée sur toute sa profondeur avec des cailloux pour assurer un terrain stable à l'édification du maître-autel établi directement au-dessus. Il en va de même pour la fosse 48 sur la moitié est de

laquelle repose le chaînage du chœur, la moitié ouest ayant été utilisée comme dépôt pour de nombreux crânes provenant sans doute de sépultures perturbées lors du chantier de construction de ce nouveau chœur.

Une très grande fosse circulaire, la fosse 21, est réalisée dans l'angle nord-ouest du chœur, contre les fondations de celui-là; elle a une profondeur de plus de 1,50 m pour un diamètre de 1,80 m. La forme exacte de son ouverture d'origine est délicate à déterminer; en revanche, une découverte a permis de mettre en évidence l'effondrement partiel des bords, avant le comblement définitif de la dépression. En effet, la tombe 469 qui a été installée avant le creusement de la fosse 21 contient un squelette bien conservé situé à l'altitude de 426.80 m; cependant, la tête complète avec les vertèbres cervicales et une partie de l'épaule gauche, tous ces ossements étant en connexion, ont été retrouvés au fond de la fosse, 1,00 m plus bas que le reste du corps (fig. 55). Ce cas de figure ne peut s'expliquer que par l'effondrement du bord de la fosse 21, la partie supérieure du squelette étant emportée avec le terrain sous-jacent, tombé d'un seul tenant sur le fond de la fosse qui n'avait pas été comblée alors qu'elle n'était manifestement plus en fonction puisqu'elle n'a pas été entretenue, ni vidée de ce remblai par la suite. Cette observation permet également de conclure à l'existence d'un plancher sur ces grandes fosses dispersées sous le sol de l'église qui pouvaient ainsi rester ouvertes alors que les services religieux se déroulaient à l'intérieur de l'édifice.

La fosse 19 (fig. 56) se situe également dans le chœur et possède un diamètre d'ouverture de



Fig. 56. Le comblement de la fosse 19 réalisé à l'aide de grosses pierres est sans doute intervenu sitôt après sa désaffectation, lui conservant ainsi sa forme et son profil piri-forme d'origine.

Fig. 57. Le tracé des murs maçonnés de la petite église orientale sont identifiés à partir des négatifs des pierres de leurs semelles de fondation imprimés dans le terrain limoneux.



1,30 m pour une profondeur de plus de 1,40 m. Son comblement réalisé à l'aide de grosses pierres est peut-être intervenu sitôt après sa désaffectation, lui conservant ainsi sa forme et son profil piriforme d'origine. On peut imaginer que la fosse 21 avait le même diamètre d'ouverture avant l'effondrement de ses bords qui a entraîné une bande de terrain d'au moins 50 cm de large, si l'on tient compte de la partie du squelette emportée dans la chute de la paroi. Cette dernière remarque montre à quel point il est délicat de tirer des conclusions en fonction du gabarit de ces fosses, creusées dans un terrain instable susceptible de s'écrouler après leur abandon ou même lors de leur utilisation si les parois n'étaient pas consolidées à l'aide de structures de bois.

Les fosses 19 et 21 sont prolongées en direction de l'est par deux fosses rectangulaires (F31 et F43) de plus petites dimensions, creusées à une moindre profondeur. Cette particularité, qui est encore observée uniquement dans la fosse 109, pourrait rendre compte d'un aménagement destiné à faciliter l'accès à la fosse principale lors du transfert des denrées.

*L'église orientale.* Le petit édifice en bois destiné à abriter la tombe 159 est reconstruit à l'aide de murs maçonnés dont seuls les négatifs des pierres de la semelle de fondation ont été mis au jour, imprimés dans un terrain constitué ici d'un limon

assez compact favorisant la conservation de ce type de vestige (fig. 57). Les fondations ont une largeur de 0,80 m et les rares moellons correspondant aux parements de ces soubassements sont d'un module légèrement supérieur à ceux employés dans les fondations du chœur carré de l'église occidentale; aucune trace de mortier n'est visible dans la tranchée de construction. Ce petit édifice présente une nef de plan rectangulaire de 2,70 m sur 5,30 m terminée à l'est par un chevet dont on n'a retrouvé aucune trace. La proposition d'une abside semi-circulaire sur le plan reste donc purement hypothétique pour l'aménagement d'un chœur.

*Les constructions au nord.* Le grand bâtiment en bois implanté au nord entrait en conflit avec le nouveau chœur carré de l'église ouest, raison pour laquelle il a été déplacé de quelques mètres en direction du nord-est. Plusieurs alignements de fosses permettent de restituer une construction aux dimensions identiques (plan rectangulaire de 6,50 m sur 5,50 m) et à l'architecture similaire qu'il n'est pas nécessaire de décrire une nouvelle fois. Ces fosses, qui sont donc attribuées à des trous de poteau, correspondent à F29, F35, F40, F41, F42, F208, F212, F214, F217, F221, F222 et F228; quelques autres ont sans doute été détruites lors de l'aménagement d'une cave au nord de l'église orientale ou des nombreuses sépultures tardives creusées à l'ouest.

Fig. 58. Au nord du site, les fosses apparaissent directement sous la terre végétale réduisant l'approche stratigraphique à sa plus simple expression.



Fig. 59. Batterie de fosses et trous de poteau mis au jour dans la partie nord du site, en lien avec l'unité domestique.



Au nord et à l'est de ce bâtiment est installée une batterie de fosses (F3, F4, F6, F34, F36, F38, F39 et F76) qui était sans doute alignée le long d'une clôture ou d'un petit chemin<sup>230</sup> marquant la limite septentrionale du centre religieux (fig. 58 et 59), limite curviligne dont le tracé se précise au fil du développement du site, soit par l'organisation des structures de stockage, soit par la disposition des sépultures. Ces fosses sont toutes de forme circulaire et présentent des diamètres variant entre 1,00 m et 2,10 m pour des profondeurs comprises entre 1,40 m et 2,00 m par rapport à la surface du sol actuel, les niveaux de circulation contemporains de leur utilisation étant impossible à préciser. Une fosse (F2) se distingue par sa forme rectangulaire et ses proportions qui rejoignent celles de F18; il pourrait donc

également s'agir d'un fond de cabane associé au bâtiment principal<sup>231</sup>, rappelant ainsi la configuration de la phase antérieure.

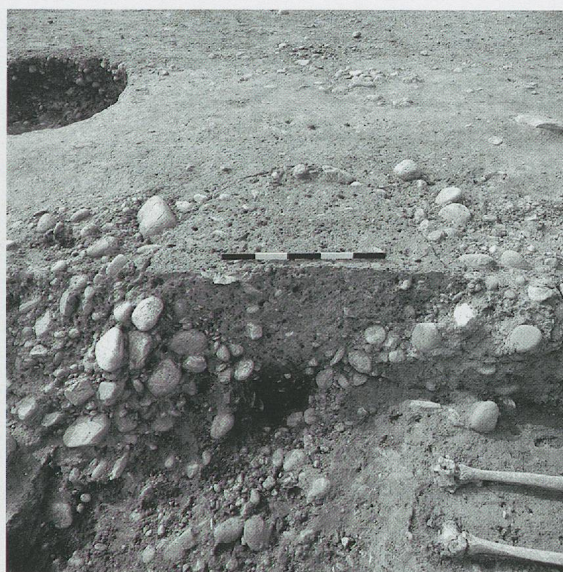
*Les constructions au sud.* Un second bâtiment identique, aux dimensions néanmoins légèrement supérieures à la construction nord, est aménagé au sud de l'église ouest, empiétant sur la frange extérieure de la zone d'inhumation, la tombe 509 étant perturbée par F67. Les fosses 54, 55, 67, 68, 74, 87, 88, 90, 91 et 92 ont servi à l'implantation des trous de poteau. Elles sont principalement conservées sur la partie nord de la construction qui est établie dans l'ancien talus bordant le sud de la route et sur le tracé du fossé longeant cet axe de communication. Les

230 Des batteries de silos médiévaux alignées le long d'une route ont déjà été observées, voir: Lassure C./Lassure J.-M. 1974, pp. 341-351.

231 Des fonds de cabane sont attestés jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle; voir: Schmaedecke 1995, pp. 23-24; Faure-Boucharlat 2001, p. 84; Hofmann Rognon 2005, pp. 114-115.



Ci-dessus : Fig. 60. Vue en plan et en coupe de la fosse d'implantation d'un poteau (F68) dont on peut ainsi restituer le diamètre et la forme de son extrémité enfoncée dans le terrain.



Ci-contre : Fig. 61. La moitié nord d'une fosse de grandes dimensions (F56) a été fouillée et son fond a révélé l'empreinte d'un contenant circulaire de 2,00 mètres de diamètre.



contraintes imposées par le terrain sont différentes pour le reste du bâtiment dont les pieux ont été enfoncés jusqu'à la surface du substrat fluvio-glaciaire très compact qui se trouve à moins de 60 cm sous le sol actuel. Ainsi, seul les pieux ayant entamé cette couche qui a servi d'appui pour les autres ont pu être repérés, les vestiges contenus dans les niveaux supérieurs ayant été détruits par les travaux de labours. Une coupe établie dans F68 (fig. 60 et fig. 99, Strat. F68) met en évidence la trace du poteau enfoncé en partie dans le terrain graveleux, d'une largeur de 22 cm, cette empreinte correspond à un pieu dont la base est plate.

La présence d'une fosse circulaire (F58) est visible dans la partie nord du bâtiment, elle se trouve dans une situation similaire à celle de la fosse 37 localisée au sein de la construction aménagée au nord du site. Une fosse de grande dimension a été fouillée en partie à l'extérieur, contre la façade sud ; de forme rectangulaire au sommet, l'empreinte d'un contenant circulaire (fig. 61) dont le

diamètre atteint 2,00 m a été relevée sur son fond qui se situe à 2,20 m sous le sol actuel.

#### 1.2.5.2.4.3. Éléments de datation

Deux sépultures ont été sélectionnées afin d'obtenir des datations par le radiocarbone contenu dans le collagène des ossements. La tombe 306, la plus ancienne en chronologie relative de la série située au sud de l'édifice de culte, est datée entre 1000 et 1190<sup>232</sup>, avec 4,1% de probabilité pour que la date se trouve entre 1000 et 1015, 85,5% entre 1015 et 1165 et encore 6,3% entre 1165 et 1190 ; l'intervalle central présente trois pics optimaux de probabilité qui sont signalés en 1040, 1110 et 1150 (fig. 12). L'autre sépulture choisie (T53) est installée selon un axe nord-sud à environ 5,00 m derrière le chevet et elle sera recouverte lors de la phase de construction suivante par le chœur de la nouvelle église. La datation obtenue dans ce cas est

232 Datation ARC 1272

comprise entre 1025 et 1265<sup>233</sup>, avec une probabilité de 44,3% pour un intervalle compris entre 1025 et 1150 et de 52,0% entre 1150 et 1265 (fig. 12). Ces résultats indiquent que l'extension du cimetière dans cette zone, qui correspond vraisemblablement à un début de regroupement des sépultures autour de la chapelle orientale, s'amorce dans le courant de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle déjà.

Mis à part quelques tessons de céramique gallo-romaine contenus dans le remblai de limon, rares sont les fragments de récipients plus tardifs qui ont été découverts dans le remplissage des tombes. Mentionnons, avec la tombe 36, un spécimen de panse à pâte orange et glaçure jaune et verte (VSM222) daté du XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle et, avec la tombe 56, un échantillon de céramique à pâte blanche et glaçure verte (VSM206) appartenant au type dit de « Meillonas » rattaché à une production ne débutant pas avant la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Ces éléments tardifs sont à mettre en relation avec les perturbations que le terrain a subies lors des chantiers de construction et de destruction du chœur de la dernière église, et surtout lors des travaux de 1979 qui ont bien entamé cette zone située à l'extrémité est de la fouille.

Une boucle en fer (OBJ17) dotée d'un anneau massif de forme ovale et accompagnée d'une courte plaque rectangulaire découpée dans une feuille de métal repliée a été retrouvée sur le bassin gauche de T36. Cette boucle qui semble découler stylistiquement des boucles mérovingiennes pourrait bien dater des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles<sup>234</sup>. La découverte d'un calice et d'une patène en étain (OBJ18) sur la poitrine du sujet de la tombe 40 - un individu de sexe masculin dont l'âge se situe entre 40 et 59 ans - est plus intéressante bien que cet objet soit dans un très mauvais état de conservation. En effet, seul le pied du calice peut encore être décrit ; de section cylindrique creuse, probablement évasée, il présente un renflement avant l'amorce de la coupe<sup>235</sup>. Cet objet liturgique est comparable à ceux découverts à Satigny et Saint-Laurent-d'Aoste<sup>236</sup>, datés d'une façon très large entre le VIII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle, ou à celui

provenant de Saint-Rambert-sur-Loire dans le Massif central<sup>237</sup> trouvé dans une sépulture du IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle. Un matériel abondant provient du comblement des nombreuses fosses dispersées sur le site. Il donne bien évidemment une indication chronologique ne correspondant pas à l'utilisation de ces structures, mais plutôt à leur abandon, tout en ne perdant pas de vue qu'elles ont pu être comblées bien après avoir été désaffectées. Une analyse du radiocarbone contenu dans un gros fragment de charbon découvert sur le fond de F 38 avait été réalisée lors de la première campagne de fouilles de 1984 et elle avait fourni une datation comprise entre 1030 et 1250<sup>238</sup>, sans plus de précision.

Parmi le matériel découvert dans le remplissage des fosses, la céramique est présente à de nombreuses reprises sous la forme de fragments de bords, de panses et de fonds appartenant en majorité à des pots à cuire à pâte grise et dégraissant plus ou moins fin. Les lèvres sont de deux types, soit en forme de bandeau (VSM72 dans F76, VSM32 dans F34, VSM34 dans F6, VSM40 dans F2 et VSM23 dans F3), soit simplement éversées (VSM61 dans F37, VSM34 dans F6 et VSM26 dans F4), et les fonds sont essentiellement bombés (VSM32 dans F34, VSM34 dans F6, VSM99 dans F67 et VSM26 dans F4). Un seul ensemble trouvé dans la fosse 4 (VSM26) permet de restituer une marmite à lèvre éversée convexe, avec anse verticale plate et fond bombé. Cette céramique commune formée essentiellement d'oules et de marmites peut être datée entre le X<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle, la pauvreté de l'échantillonnage comme sa dispersion au sein de diverses structures ne permettant pas de préciser davantage. En revanche, trois fragments de vaisselle de table - deux bords de pichet (VSM14 dans F38 et VSM32 dans F34) et un morceau de panse (VSM254 dans F39) - à pâte orange résultant d'une cuisson en atmosphère oxydante, et dont la face externe est glaçurée, situent plus précisément les remplissages des structures vers le XIII<sup>e</sup> siècle.

Peu d'objets ont été récupérés dans ces fosses, citons deux lames de couteau en fer (OBJ69 dans F6 et OBJ41 dans F4) dont une conservée avec sa soie (OBJ69) mesure 187 mm de long ainsi qu'une petite flûte à trois trous (OBJ143), sans doute un

233 Datation ARC 1270

234 Voir *infra* Isabelle Plan (p. 229).

235 Voir *infra* Isabelle Plan (p. 246).

236 Bonnet 1979, pp. 39-48.

237 Baud 1995, pp. 72-73.

238 Analyse CRG 589

Fig. 62. Développement du site religieux. Phase 4 (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle). Restitution aquarellée vue du sud.



appeau<sup>239</sup>, aux extrémités travaillées en biseau, façonnée dans un tibia gauche de capriné, qui provient du remplissage de F38.

#### 1.2.5.2.4.4. Commentaires

*Les sépultures.* Cette étape marque le début d'une modification dans le développement de l'aire funéraire qui, à partir de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, se déplace progressivement en direction de la petite chapelle orientale autour de laquelle s'organisera ensuite le cimetière paroissial. La disposition des tombes laisse entrevoir des rangées qui s'alignent au sud de l'édifice religieux; ces rangées qui semblent traduire une répartition différenciée selon le sexe des individus, se dessineront d'une façon plus nette lors des étapes ultérieures (fig. 90).

Parmi les sépultures dont le type a pu être déterminé, une seule possède encore les pierres utilisées pour le maintien d'une planche. Les autres coffres sont certainement montés à l'aide d'un système de tenons et mortaises; de forme trapézoïdale ou

rectangulaire, ce genre de cercueil dépourvu de clous perdure dans les cimetières pendant tout le Moyen Âge<sup>240</sup>.

*L'architecture.* Le nouveau chœur carré de l'église occidentale (fig. 62) reprend une solution architecturale utilisée depuis l'Antiquité tardive pour la construction de certaines églises rurales, qui s'adapte facilement à divers types de couverture, que ce soit un berceau, une voûte d'arêtes ou un simple plafond de bois, ce qui paraît être le cas pour Vuillonx en regard de la faiblesse des soubassements conservés.

En ville de Genève, le chœur de la quatrième église de la Madeleine qui est daté de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle<sup>241</sup> offre un exemple proche bien qu'il semble plus élaboré, puisqu'il est doté d'une voûte en berceau; les mêmes remarques peuvent

240 Descoedres/Cuenni/Hesse 1995, pp. 46-70; Henrion/Hunot 1996, pp. 198-199.

241 Bonnet 1977-2, pp. 126-130.

239 Voir *infra* Isabelle Plan (p. 243).

être appliquées à l'église Notre-Dame-la-Neuve<sup>242</sup>. Quant à la campagne genevoise, elle offre plusieurs exemples de sanctuaires dotés d'un chœur quadrangulaire édifiés entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle<sup>243</sup>.

En s'éloignant de la région genevoise, mais sans pour autant faire état de tous les cas de chœur à chevet plat, ce qui serait particulièrement fastidieux<sup>244</sup>, on relèvera que les solutions adoptées lors de reconstructions destinées à remplacer un sanctuaire de bois incluent très souvent un chœur quadrangulaire qui reprend les proportions du sanctuaire antérieur. L'église romane de Lully dans le canton de Fribourg possède un chœur carré daté du XI<sup>e</sup> siècle dont les soubassements encore conservés sont bâtis avec des moellons de petites dimensions souvent disposés en arêtes de poisson<sup>245</sup>. Des fondations plus anciennes, elles sont généralement datées de la fin du haut Moyen Âge (IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle), ont été identifiées dans le canton de Berne comme la première église maçonnée à chœur carré du prieuré clunisien de l'Île-Saint-Pierre sur le lac de Bièvre dont les bâtiments conventuels primitifs étaient partiellement réalisés en bois<sup>246</sup>. La même datation peut-être attribuée aux églises de Oberwil bei Büren an der Aare<sup>247</sup> (état II) et de Steffisburg<sup>248</sup> (état II), qui sont toutes deux reconstituées avec un chevet carré. L'église romane du prieuré clunisien de Leuzigen<sup>249</sup> est bâtie au XI<sup>e</sup> siècle ou au début du siècle suivant.

Un petit groupe de trois églises localisées dans le territoire situé entre le lac de Zürich et celui de Constance offre encore quelques parallèles. L'église Saint-Laurent de Winterthur<sup>250</sup> (état IIa) possède un chœur carré édifié au IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle succédant à une église de bois aux proportions assez proches, alors que les églises de Rorschach<sup>251</sup> (état III) et de Wülflingen<sup>252</sup> (état V) présentent le même type de

plan pour une époque légèrement plus tardive, centrée sur le XI<sup>e</sup> siècle.

La situation de l'autel de Vuillonex qui est placé au centre du chœur, à 1,00 m de distance du mur de chevet, est habituelle et correspond à celle observée dans la majorité des cas décrits aux paragraphes précédents. La présence d'une sépulture inhumée juste au-dessous est intéressante car elle montre bien que malgré les interdictions toujours répétées depuis les temps carolingiens d'ensevelir à l'intérieur des églises, certaines personnes accèdent encore à ce privilège au début du Moyen Âge. D'après les canons des conciles du IX<sup>e</sup> siècle, seuls les ecclésiastiques et les laïcs de mérite pouvaient être exceptionnellement enterrés dans les églises. Au XIII<sup>e</sup> siècle, certains évêques rappellent encore cette interdiction d'ensevelir plus particulièrement dans le chœur et surtout devant le grand autel<sup>253</sup>. La répétition de ces injonctions traduit bien le fait que ces règles ont été constamment transgressées. La question de savoir si la personne enterrée à Vuillonex est un ecclésiastique, un être à la vie exemplaire ou simplement un membre d'une famille influente de la région reste entière.

La nef de l'église en bois est détruite par un incendie après que le chœur maçonné ait été construit. Cet épisode s'est traduit par la formation d'une couche d'incendie déposée exclusivement dans la partie avant de la nef (fig. 99, Strat. 11 - C9). Trois fosses (F46, F113 et F115) possèdent une couche épaisse de charbon mêlés à de l'argile brûlée dans les niveaux supérieurs de leur remplissage, témoin de l'élévation de l'édifice qui a brûlé lors de cet incident. L'observation des différences dans le comblement des fosses creusées dans la nef donne des indications quant à la période de leur abandon. Ainsi, les fosses 104, 84 et 114 étaient entièrement comblées lors de l'incendie, ce qui veut dire qu'elles n'étaient plus en fonction; il en est de même pour les fosses 46, 113 et 115 qui étaient remplies à moitié et n'étaient donc plus utilisées, même si elles étaient encore ouvertes sous le plancher de l'église. Seules les deux grandes fosses récemment aménagées dans le chœur auraient encore été en exploitation lors de l'incendie, en même temps que la série alignée au nord du site, le long de la limite du centre religieux. Pour ces dernières, la chronologie relative permet de situer leur creusement au cours de cette

242 Blondel 1957, p. 108 et pp. 113-119.

243 Voir *infra* paragraphe relatif à la petite église orientale à chœur carré (pp. 90-91).

244 Une étude rend compte de cette multiplicité des cas durant le début du Moyen Âge; voir: Eggenberger/Jaton/Santschi 1992, pp. 138-140.

245 Bujard 1992-1, p. 97.

246 Gutscher 1985, pp. 68-71.

247 Eggenberger/Kellenberger 1985, pp. 29-33.

248 Eggenberger/Ulrich-Bochsler 1994, pp. 25-28.

249 Eggenberger/Ulrich-Bochsler 1989, pp. 22-33.

250 Jäggi/Meier/Windler 1993, pp. 148-156.

251 Grüninger 1994, p. 30 et p. 34.

252 Tanner/Ziegler 1973, p. 19 et pp. 22-23.

253 Sapin 1996, pp. 69-71.

phase, sans pouvoir dire si elles ont toutes été créées en même temps ou au contraire successivement. En ce qui concerne leur période d'abandon, s'il est clair qu'elles sont toutes comblées au XIII<sup>e</sup> siècle, il est impossible de dire si une partie a été mise hors d'usage auparavant.

Les difficultés rencontrées pour déterminer les périodes d'utilisation et d'abandon de ces fosses, associées à la dégradation de leur parois empêchant de reconnaître précisément leur forme d'origine, et donc de préciser leur capacité exacte de stockage, ne facilitent pas l'interprétation concernant l'usage spécifique des céréales conservées dans ces silos. En tenant compte de ces avertissements, on peut toutefois comparer la contenance maximale des silos, comme F56, qui pourraient stocker jusqu'à 60 hectolitres de grains, par rapport à celle des plus petits, tel que F104, qui ont une capacité maximale de 5 hectolitres. Ainsi, les silos de petite capacité pouvaient être destinés à conserver les semences (2 hectolitres suffisent pour un hectare) ou à créer de petites réserves en cas de pénurie (une personne consomme 3,5 hectolitres par an)<sup>254</sup>. Par contre, les grands silos ont une capacité telle qu'il est difficile d'admettre qu'ils aient servi à préserver des semences qui auraient permis de cultiver une surface de 30 hectares au moins ; on serait plutôt tenté de voir dans ces volumes importants, le produit d'un impôt perçu en nature ou alors des réserves suffisantes pour une petite communauté d'habitants. On ne saurait aller plus loin dans l'interprétation en se fondant simplement sur les données de fouilles qui restent cruellement insuffisantes. Par contre, il est intéressant de constater que ces structures de stockage sont confinées à l'intérieur des bâtiments du centre religieux et, pour celles aménagées à l'extérieur, elles se concentrent principalement au nord, le long de la route marquant sans doute la limite de l'aire sacrée généralement définie autour des lieux de culte chrétien. Dès lors, il apparaît bien que l'on puisse établir un lien direct entre l'espace sacré et la fonction de grenier<sup>255</sup>. Au XV<sup>e</sup> siècle, dans la région genevoise, les sources d'archives semblent attester le maintien de cette tradition, les paroissiens et les curés possédant des coffres installés dans les églises et contenant des provisions<sup>256</sup>.

Le mauvais état de conservation de la petite chapelle orientale édiflée sur l'emplacement de la construction funéraire antérieure rend la restitution de son plan difficile, empêchant ainsi toute tentative de comparaison. Ce bâtiment pouvait en effet se terminer à l'est avec une abside semi-circulaire, solution retenue pour l'élaboration des plans présentés dans ce travail, mais un chevet plat ou voire l'absence d'un chœur marqué sont également des hypothèses plausibles.

#### 1.2.5.2.5. Phase 5 (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)

##### 1.2.5.2.5.1. Sépultures

Au cours de cette nouvelle phase (fig. 63), les sépultures sont regroupées au sud de l'église orientale qui est alors rebâtie. La concentration des tombes en deçà d'une limite localisée entre les deux églises, dans le prolongement de leurs façades méridionales, traduit certainement l'existence d'une clôture dont les traces n'ont pas été repérées lors de la fouille. Cette clôture empêchait le développement du cimetière au nord, dans l'espace réservé entre les deux sanctuaires. Excepté certains chevauchements dus à de légères modifications dans l'ordonnance du cimetière au cours du temps, les tombes sont désormais organisées en rangées, sur une surface bien circonscrite, ce qui entraîne la destruction de plusieurs tombes antérieures à chaque nouvel ensevelissement. La présence de zones réservées à des individus de même sexe se confirme avec des groupes constitués de cinq à six sépultures localisées au sein d'une même rangée (fig. 90). Quelques enfants sont déposés le long du mur sud de l'église, d'autres sont disséminés dans le cimetière avec une plus forte concentration dans la partie occidentale de la zone fouillée. Toutefois, ces observations ne permettent en aucun cas d'affirmer qu'il existe une répartition stricte au sein du cimetière avec une zone dévolue exclusivement aux femmes, une autre aux hommes et une dernière aux enfants.

Les sépultures attribuées à cette phase sont au nombre de 106, dont seules 19 ont pu être attribuées à un type particulier ; parmi celles-ci, une dizaine sont des

254 Les chiffres qui sont pris en considération ainsi que les idées concernant l'utilisation spécifique de ces silos dont nous pensons qu'ils ont essentiellement servi à conserver les réserves de grains sont tirés de deux articles : Garnier/Garnotel/Mercier 1995, pp. 1-78 et Raynaud 1990.

255 De Meulemester 1998, p. 106.

256 Piguet 2001, p. 237 ; de La Corbière 2009, pp. 31-33.

Fig. 63. Développement du site religieux. Phase 5 (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle). Plan schématique des vestiges.

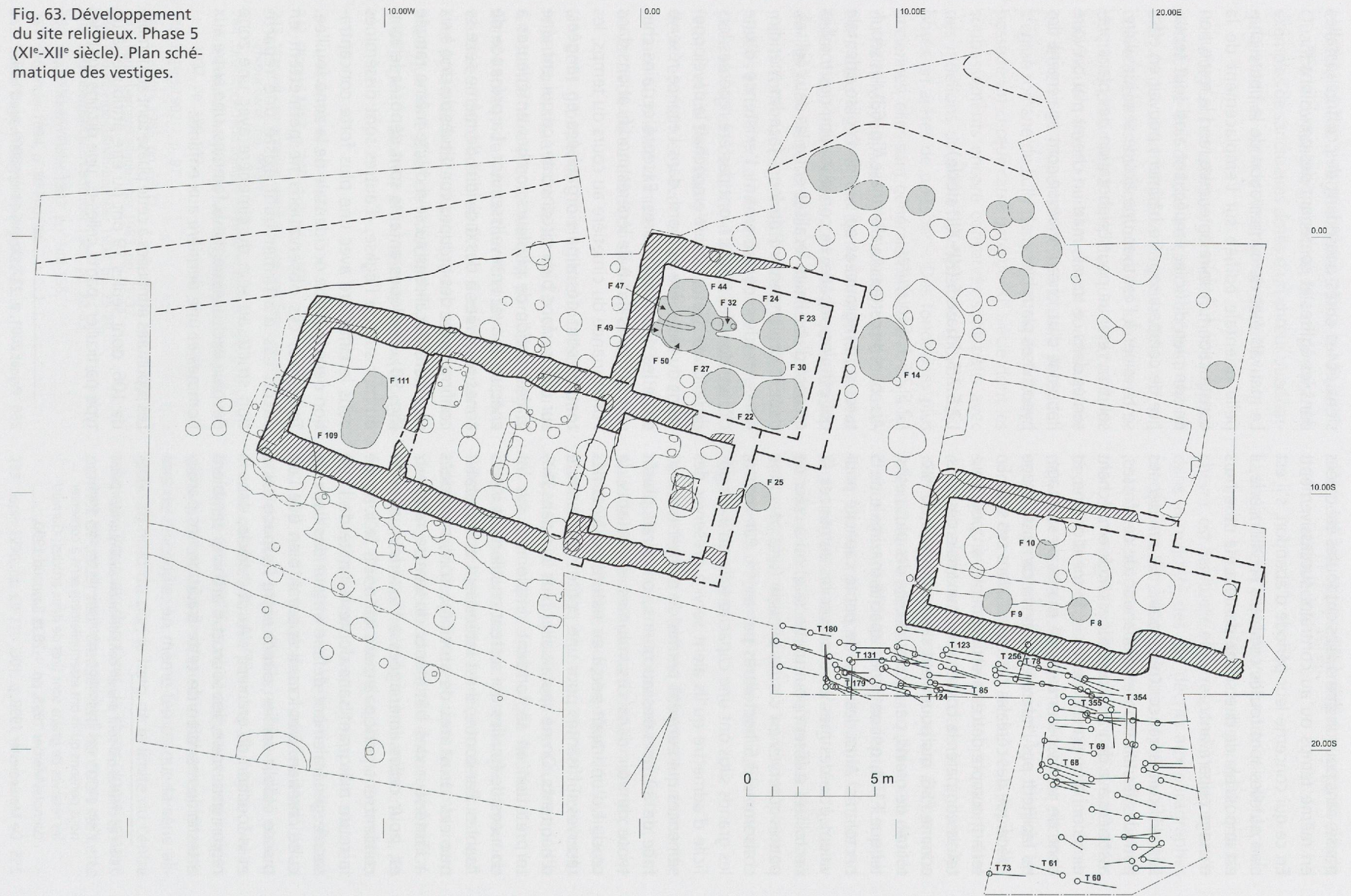




Fig. 64. Les connexions observées sur le squelette de la tombe 60 sont toutes préservées ce qui indique une inhumation en pleine terre.



Fig. 65. Sépulture d'enfant (T 179) avec entouragement de pierres.

tombes déposées en pleine terre (fig. 64), cinq présentent des contraintes particulières sur le haut du corps indiquant la présence de linceuls ou de fosses étroites et deux seulement sont dotées de cercueils cloués. Quelques corps d'enfants sont encore entourés de pierres (fig. 65).

#### 1.2.5.2.5.2. Architecture

*L'église occidentale.* La nef en bois de l'église occidentale est détruite au cours d'un incendie, puis rebâtie en dur selon un plan qui s'inscrit très exactement à l'intérieur du tracé précédent (fig. 66); la façade occidentale est déplacée de 2,00 m vers l'est, réduisant légèrement la surface de l'édifice (fig. 67). Au cours de ce chantier de construction, les bâtisseurs ont à nouveau suivi le niveau d'apparition du substrat encaissant graveleux et compact pour implanter les fondations dans le terrain. Ainsi, le niveau des semelles, dont la largeur varie entre 85 et 105 cm, est très haut dans la partie sud alors qu'il est 1,00 m plus bas dans la zone

nord. Malheureusement, la plupart des pierres ont été récupérées lors de la destruction de l'église et seule la première assise de fondation est encore conservée dans l'angle sud-ouest de la nef (fig. 68); le reste du plan est dessiné par la tranchée de construction dont le fond recelait encore, par endroits, quelques pierres ou simplement l'empreinte de ces dernières. L'appareil est constitué de gros moellons pour les parements et de galets de plus petites dimensions pour le blocage interne; du mortier est visible en de rares endroits à partir des assises supérieures, la première étant réalisée en pierres sèches. Un mur de séparation est édifié dans la nef à 4,00 m en avant de la façade occidentale (fig. 69); la taille des moellons ainsi que la technique utilisée sont identiques, excepté l'absence de blocage à l'intérieur permettant de réaliser des fondations plus étroites ne mesurant que 55 cm de largeur.

A l'intérieur de la nef, seule la partie située entre ce mur de séparation et l'arc triomphal marquant l'ouverture du chœur comporte encore des traces de

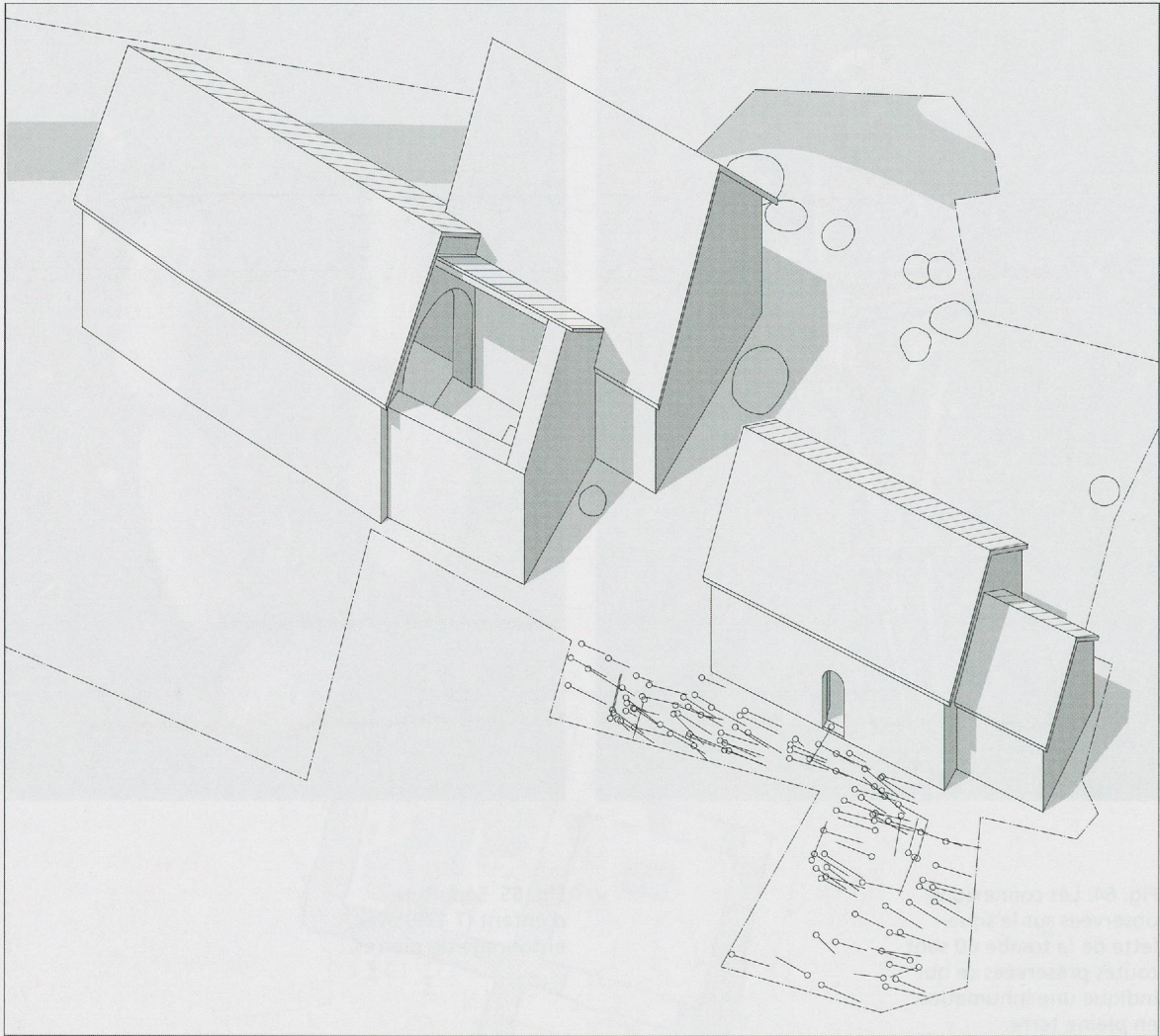


Fig. 66. Développement du site religieux. Phase 5 (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle). Restitution axonométrique du centre ecclésiastique comprenant une vaste église occidentale dotée d'une annexe et une église orientale de dimensions plus modestes au sud de laquelle se regroupe le cimetière. Une batterie de silos est encore en fonction au nord.

sol. Conservé en plusieurs endroits, le niveau d'incendie, dont il a déjà été question, vient combler la partie supérieure du remplissage des fosses 46 et 113; quelques petites plaques constituées d'un lit de mortier extrêmement fin témoignant du chantier de construction sont directement posées sur ce

niveau de charbon. Ces dépôts de mortier, qui ont été repérés au sud de la fosse 46, à l'ouest de la fosse 84 et sur la fosse 113, correspondent à Strat.11 - C11 (fig. 99). A la fin du chantier, une chape d'argile verte (fig. 70) scelle les fosses comblées (F46, F84 et F113); elle s'affaissera lors du tassement des couches de comblement, une situation bien illustrée par Strat.11 - C8 (fig. 99). A nouveau, cet affaissement ne peut s'expliquer que par la présence d'un plancher au-dessus offrant un sol praticable pour les participants aux cérémonies religieuses. Une dernière étape concernant les niveaux de circulation dans cette partie de la nef est perceptible dans l'apport d'un remblai destiné à égaliser le sol (fig. 99, Strat.11 - C6 et C7), sur lequel une chape de galets (fig. 71) est finalement posée (fig. 99, Strat.11 - C5); malheureusement, le sommet de cet aménagement a été entamé par les labours et il est impossible de dire si le sol était réalisé avec de la terre battue posée directement sur cette chape ou



Fig. 67. Vue aérienne de la nef de l'église occidentale avec le pavage de galets de l'ancienne route visible sur la bas du cliché.

Fig. 69. Première assise de pierres sèches appartenant aux fondations du mur de séparation édifié dans la nef de l'église occidentale.

Fig. 68. Première assise de pierres sèches appartenant aux fondations du mur sud de la nef de l'église occidentale.

Fig. 70. Niveau de chantier dans la nef de l'église occidentale avec la mise au jour de portions de chape d'argile scellant les fosses comblées après leur abandon.



Fig. 71. Remblai recouvert d'une chape de galets permettant d'égaliser la surface du sol de la nef de l'église occidentale qui était sans doute doté d'un plancher.



Fig. 72. Lors de la campagne réalisée en 1991, une partie de l'équipe de fouilles est installée à l'intérieur de la fosse 109 (de droite à gauche: Joao-Luis Mendes, Michelle Joguín Regelin et Jean Terrier).



Fig. 73. Fondations du mur ouest et de l'angle nord-ouest de l'annexe adossée contre la façade septentrionale du chœur de l'église occidentale.

à l'aide d'un plancher. Ces témoins appartiennent à l'ultime période d'utilisation de l'église ouest qui sera détruite au cours de la phase suivante.

Une immense fosse rectangulaire (F109) de 1,50 m de large sur 2,00 m de long pour une profondeur de plus de 1,50 m (fig. 72) est aménagée dans la zone ouest de la nef, dont elle occupe la majeure partie. Elle est connexe à une fosse plus petite et moins profonde au nord (F111), dont la fonction

était peut-être de faciliter l'accès à la fosse principale. A l'extérieur, une petite fosse circulaire isolée (F25) est creusée contre le mur de chevet et elle a été comblée essentiellement à l'aide de galets.

*Les constructions au nord.* Le grand bâtiment en bois implanté au nord du site est détruit pour faire place à une construction maçonnée rectangulaire aux dimensions comparables qui est adossée contre le mur nord du chœur de l'église

occidentale (fig. 73). Le plan de cette annexe peut être reconstitué grâce à des portions de fondations encore conservées et à la position d'un grand nombre de fosses creusées à l'intérieur du bâtiment (F22, F23, F24, F27, F30, F32, F44, F47, F49 et F50), à l'exception d'une autre localisée à l'extérieur (F14), contre sa façade est. Les fondations sont identiques à celles de la nef de l'église occidentale, l'appareil de la première assise étant conservé uniquement sur le tracé du mur ouest et de l'angle nord-ouest (fig. 74), dans la zone de l'ancienne dépression comblée avec du limon qui a, une fois encore, obligé les constructeurs à creuser des fondations très profondes, les préservant ainsi des destructions ultérieures. Pour le reste du mur nord, le mur est ainsi que l'angle sud-est, les maçonneries étaient posées directement sur le substrat fluvio-glaciaire compact qui remonte très haut dans cette partie du site; la semelle de fondation étant peu profonde, elle a complètement disparu lors de la récupération des pierres puis lors du creusement des nombreuses tombes appartenant au cimetière qui se développera sur le bâtiment ruiné vers la fin du Moyen Âge. Le sol de ce bâtiment n'a pas été conservé et seule une petite chape d'argile posée dans l'angle sud-ouest, dont la surface se trouve à l'altitude de 427,25 m,

pourrait rendre compte d'un niveau de marche préservé dans l'unique partie exempte de fosses.

Un groupe de six fosses circulaires (F22, F23, F24, F27, F44 et F50) et de deux fosses allongées (l'une étant constituée par F49 et F30, l'autre par F32 et F47) se répartit dans le sous-sol de cette annexe (fig. 75). La fosse 50 est la plus ancienne selon la chronologie relative puisque, après son comblement, les deux fosses allongées sont creusées sur son emplacement; finalement, une ultime fosse (F44) est implantée dans cette partie nord-ouest de la construction. Hormis la fosse 24, toutes les fosses circulaires ont des dimensions relativement imposantes (fig. 76), leur diamètre variant entre 1,50 m et 1,90 m pour une profondeur située entre 1,90 m et 2,30 m si l'on se réfère à l'altitude du lambeau de sol constitué d'une chape d'argile. Une dernière fosse est adossée contre le mur est, à l'extérieur de cette annexe; son volume est encore plus important car elle a un diamètre moyen de 2,20 m et son fond se trouve à l'altitude de 425,33 m, c'est-à-dire au même niveau que les grandes fosses localisées dans le bâtiment. Les remplissages de ces structures sont de deux types, soit ils sont composés essentiellement de galets (F22, F24 et F47), soit de couches hétérogènes (fig. 99, Strat. F14) témoignant du rôle



Fig. 74. Détail de la première assise de pierres sèches du mur ouest de l'annexe adossée contre la façade nord du chœur de l'église occidentale.

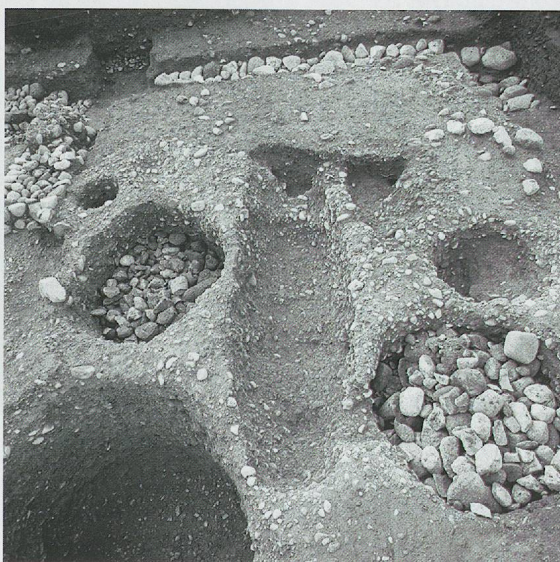


Fig. 75. Dégagement de la batterie de fosses circulaires et allongées aménagées dans le sol de l'annexe adossée contre la façade nord du chœur de l'église occidentale.

Fig. 76. L'équipe de fouilles de la campagne réalisée en 1984 est installée dans la fosse 22, ce qui illustre bien le volume considérable offert par cette structure pour la conservation des réserves de céréales (de gauche à droite: Romano Pettechia, Bruno Ciacci et Andres Casas sont à l'avant alors que Silvestro Lietta, Ippazio Accogli et Jean Terrier sont à l'arrière accompagnés du chien Jérémie)



Fig. 77. Le plan de la nef de l'église orientale est perceptible grâce aux tranchées de fondations de ses murs ouest et sud visibles sur le haut et sur la gauche de la photographie; le tracé du mur nord étant défini par le muret de l'annexe excavée construit en sous-œuvre que l'on repère sur la droite du cliché.



de dépotoir tenu par certaines d'entre elles après leur désaffectation, lorsque leur situation au sein du site l'autorisait.

*L'église orientale.* La petite église orientale est agrandie au cours de ce chantier par le déplacement de son mur latéral sud et l'adjonction d'un nouveau chœur carré. Une tranchée de fondation de 70 cm de largeur est mise au jour contre l'angle sud-ouest de l'édifice antérieur prolongeant ainsi

sa façade occidentale sur 1,50 m de longueur (fig. 77). La même tranchée se tourne ensuite à angle droit en direction de l'est, elle présente alors une largeur de 80 à 90 cm et marque l'emplacement du mur latéral sud de la nef. L'appareil en moellons de la première assise est conservé sur un tout petit tronçon de 1,50 m (fig. 78), partout ailleurs, c'est uniquement l'empreinte de la semelle de fondation qui permet de connaître le détail de l'agencement des pierres. Le mur sud du chœur



Fig. 78. L'appareil en moellons de la première assise des fondations du mur sud de l'église orientale est conservé uniquement sur un petit tronçon. Partout ailleurs, seule l'empreinte de la semelle de fondation dans le terrain limoneux permet de restituer l'agencement des pierres.



Fig. 79. La fosse 9 conserve encore son profil piriforme qui est spécifique à sa fonction de silo à grain (voir fig. 99, Strat. 2).

de cette église est également signalé par une tranchée qui se termine à l'est par l'amorce d'un mur de chevet droit attesté par quelques moellons liés au mortier. Le reste du plan de l'église est restitué par l'aménagement d'une cave plus tardive adossée contre le mur nord de la nef, qui précise le tracé de celui-ci ainsi que l'emplacement de l'épaulement nord du chœur. La position exacte du mur nord du chœur n'est pas connue, elle est placée uniquement en tenant compte d'une certaine symétrie dans l'ordonnance du plan général.

Un lambeau de sol en terre battue rubéfiée est conservé à l'ouest et en partie au-dessus de la tombe 219 (fig. 86 et 91), son altitude correspond à celle du niveau supérieur du bord sud de la fosse 9, visible sur la stratigraphie 2 (fig. 99). La circulation dans l'église devait donc se faire sur un plancher couvrant les fosses, à une altitude se trouvant au moins à 427,80 m. Plusieurs fosses sont creusées dans cette église et la chronologie relative établie avec des tombes dans lesquelles ont été déposées

des monnaies fournit des indications permettant de proposer des datations tardives pour l'aménagement de certaines d'entre elles. En procédant par élimination, celles qui pourraient déjà être disposées dans l'église peu après sa reconstruction sont F8, F9 et F10. On relèvera que les fosses F8 et F9 ont été comblées à l'aide de galets, conservent encore leur profil piriforme témoignant de leur fonction de silos (fig. 79); la stratigraphie 2 établie en travers de la nef illustre bien cette particularité (fig. 99, Strat. 2).

#### 1.2.5.2.5.3. Éléments de datation

Les objets ainsi que les monnaies découverts dans les tombes sont très rares en regard du nombre de sépultures fouillées. Une boucle de ceinture en fer de forme ovale avec un ardillon simple et effilé (OBJ75) est placée sur le bassin droit de la tombe 123; son type n'offre aucune précision chronologique<sup>257</sup>. Par contre, une datation est fournie par la présence d'une monnaie (M6) trouvée dans le remplissage de la tombe 73, qui est un viennois du Duché de Savoie frappé entre 1447 et 1464<sup>258</sup>. Cette tombe, dégagée à l'extrémité sud de

257 Voir *infra* Isabelle Plan (p. 227).

258 Voir *infra* Matteo Campagnolo (p. 194).



Fig. 80. Développement du site religieux. Phase 5 (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle). Restitution aquarellée vue du sud.

la fouille, dans le niveau supérieur, fait ainsi partie des ultimes enterrements effectués dans cette zone du cimetière.

Le comblement des fosses est plus riche en matériel archéologique, tout particulièrement celui des fosses établies dans l'annexe nord de l'église ouest. Deux grandes clés en fer ont été récupérées dans la fosse 44 (OBJ148 et 150, dont la longueur est respectivement de 165 mm et de 235 mm); formées d'une tige bénarde cylindrique avec un anneau à tracé losangique, elles ont sans doute

servi à la fermeture de portes principales. Trois autres exemplaires de plus petites dimensions (OBJ128 dans F30, OBJ129 dans F23 et OBJ133 dans F22), attribués à des coffres ou autre meuble, présentent une tige forée à anneau circulaire<sup>259</sup>; ces deux types de clés associés se rencontrent sur des sites d'habitats dans des contextes datés aux environs du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>260</sup>. Le fait qu'une série de clés a été retrouvée à Vuillonex, ce qui est somme toute assez inhabituel, pourrait confirmer la présence de coffres destinés à la conservation et à la garde des réserves alimentaires du doyen, du

259 Voir *infra* Isabelle Plan (p. 236).

260 Plan 1994, pp. 101-102; Demians d'Archimbaud 1980, pp. 467-471.

vicaire ou encore des membres de la communauté d'habitants liés à ce centre ecclésiastique<sup>261</sup>.

Une paire de forces (OBJ127) en fer a été retrouvée dans la fosse 27; cet outil utilisé pour la tonte des moutons ou divers travaux domestiques a été forgé d'une seule pièce et ses deux lames sont reliées par un ruban jouant le rôle de ressort. Une série de trois lames de couteau (OBJ126 dans F27, OBJ132 dans F30 et OBJ154 dans F47) avec soie en fer forgé effilée, dont la longueur totale varie entre 155 mm et 185 mm, ainsi qu'une petite lame en fer recourbée (OBJ135 dans F22) mesurant 70 mm, ressemblant à une sorte de serpette, appartiennent encore à cet ensemble d'outils tranchants. Un anneau de 20 mm de diamètre en bronze ainsi qu'un fragment de fer à cheval complètent cet inventaire qui n'autorise pas une datation précise, cet éventail d'objets<sup>262</sup> étant très répandu sur les sites d'habitat médiévaux occupés entre le XI<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle<sup>263</sup>.

Une série de tessons de céramique culinaire grise s'apparentant à celle décrite pour la phase précédente comprend des fragments de panses (VSM33 dans F44 et VSM260 dans F49), lèvres en bandeau (VSM38 dans F23, VSM35-3 dans F30, VSM36 dans F32 et VSM42 dans F47), lèvres éversées (VSM27 dans F50, VSM43-2 dans F27, VSM35-2 dans F30 et VSM33 dans F44), couvercle (VSM43-1 dans F27) et fonds bombés (VSM27 dans F50, VSM33 dans F44 et VSM260 dans F49) appartenant à des récipients de type oule ou marmite, bien attestés entre le X<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle. Au sein de ce lot, un seul morceau de bord de pichet à pâte rouge et glaçure verte (VSM35-1 dans F30) fournit une datation plus précise centrée sur le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>264</sup>.

Une unique monnaie (M43) provient du remplissage de F44, qui est la fosse la plus tardive du groupe situé dans l'angle nord-ouest du bâtiment; elle est datée entre 1218 et 1250<sup>265</sup>.

Une dernière fosse est encore contemporaine de l'annexe nord, il s'agit de F14 qui est placée à l'extérieur. Son comblement a livré plusieurs tessons composant un échantillonnage identique incluant

de la céramique culinaire grise (VSM29-2 lèvre en bandeau, VSM177 fond bombé et VSM193 huit fragments de panse) et un tesson de céramique de table appartenant à une cruche ou à un pichet à glaçure plombifère (VSM29-4).

Les fosses aménagées dans l'église orientale sont très pauvres en matériel archéologique: aucun objet n'a été retrouvé dans la fosse 8, un bord de pichet à pâte orange et glaçure (VSM16) provient de la fosse 9, alors qu'un fond plat de pichet (VSM37) de même type se trouvait dans la fosse 10, dans laquelle a été récupérée une seconde monnaie romaine (M21), un *dupondius* frappé entre 9/8 et 3 av. J.-C dans les ateliers de Nîmes. Quant aux fosses associées à l'église occidentale, elles ont livré un fragment de coquille Saint-Jacques (OBJ134 dans F25) et un clou (OBJ203 dans F109).

L'inventaire détaillé de ce matériel met bien en évidence sa pauvreté et surtout le peu de précision qu'il offre en matière de chronologie absolue, mis à part les datations fournies par les pichets à pâte orange et glaçure plombifère du XIII<sup>e</sup> siècle ainsi que les quelques monnaies médiévales. Ces datations renseignent par ailleurs uniquement sur l'époque de comblement des fosses, c'est-à-dire sur la période au cours de laquelle elles ont été abandonnées.

#### 1.2.5.2.5.4. Commentaires

*Les sépultures.* Les tombes attribuées à cette phase appartiennent au cimetière qui se regroupe, à partir du XII<sup>e</sup> siècle, au sud de la nouvelle église orientale édiflée avec un chœur carré. En tenant compte de la monnaie découverte dans T73 (M6 frappée entre 1434 et 1465<sup>266</sup>), il est possible de dire que cette zone est utilisée comme lieu de sépultures au moins jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle. Les perturbations liées à l'enchevêtrement de nombreux squelettes, la rareté du matériel, comme l'impossibilité d'élaborer une typologie des tombes interdisent la mise en place d'une chronologie fine. C'est pourquoi cette phase 5, qui réunit un groupe d'inhumations réalisées entre le XII<sup>e</sup> siècle et l'abandon du site religieux, sera présentée en association avec les phases 6 et 7.

*L'architecture.* Le type d'appareil ainsi que les techniques employées pour poser la première assise des fondations de toutes les nouvelles constructions édiflées au cours de cette phase sont parfaitement

261 Piguet 2001, p. 237; de La Corbière 2009, pp. 31-33.

262 Voir *infra* Isabelle Plan (pp. 240-242).

263 Pour une vision complète de ce type de matériel trouvé sur les sites médiévaux, voir par exemple: Demians d'Archimbaud 1980 ou Colardelle M./Verdel 1993.

264 Voir *infra* Michelle Joguín Regelin (pp. 222-223).

265 Voir *infra* Matteo Campagnolo (p. 195).

266 Voir *infra* Matteo Campagnolo (p. 194).

homogènes. Cette constatation est cohérente avec l'analyse de la chronologie des vestiges qui indiquait, elle aussi, la contemporanéité des bâtiments, construits peut-être par la même équipe de maçons.

Les proportions de la petite église orientale sont comparables à celles de nombreuses églises paroissiales contemporaines découvertes lors des fouilles menées dans les sanctuaires de la campagne genevoise. De même, la présence d'un chœur carré a été mise en évidence à plusieurs reprises, que ce soit à Jussy<sup>267</sup>, Confignon<sup>268</sup>, Meinier<sup>269</sup>, Céligny<sup>270</sup> ou au Grand-Saconnex<sup>271</sup>. Ces constructions sont toutes datées du XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle, tout comme l'église de la Madeleine édifée au pied de la ville de Genève<sup>272</sup>. A Vuillonnex, la largeur des fondations du chœur associée à l'étréouissement de son plan suggère la présence d'une voûte en berceau, le rattachant au courant architectural qui, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, va propager les chœurs rectangulaires dans toute la région<sup>273</sup>. Cette particularité le distingue du chœur carré plus ancien de l'église occidentale, dont les soubassements trop fragiles, n'autorisent pas la réalisation d'une voûte, lui conférant un caractère plus archaïque.

La nef de l'église occidentale est rebâtie et la conservation d'une partie de son sol sous la forme d'un radier de galets montre que la séparation qui fermait auparavant le *presbyterium*, dont l'emplacement était souligné par une marche, est abandonnée. Cependant, l'espace intérieur est toujours divisé en trois parties; le chœur dont l'ouverture est marquée par un arc triomphal, un vaste espace le précédant qui occupe une grande partie de la nef et une petite zone située au bas de la nef, séparée du reste du vaisseau par une clôture transversale. Cette organisation particulière ressemble, dans sa disposition comme dans ses proportions, à celle adoptée pour les églises conventuelles, plus particulièrement celles relevant de l'architecture cistercienne<sup>274</sup>. Dans ces églises bernardines, la partie située à l'extrémité

est de l'édifice, le *presbyterium*, abrite l'autel principal, la partie centrale qui occupe la plus grande surface correspond au chœur des moines alors que la partie occidentale est réservée aux convers. Les fouilles archéologiques de l'église du prieuré clunisien de Leuzigen ont mis au jour le plan d'une église à chœur carré du XI-XII<sup>e</sup> siècle dont l'intérieur est aussi divisé en trois parties; on relèvera que les fondations d'un autel ont été découvertes dans le secteur occidental réservé aux laïcs<sup>275</sup>. Plusieurs églises paroissiales, qu'elles soient d'une certaine importance comme celle de Winterthur<sup>276</sup>, ou plus modestes comme celle de Kirchliindach<sup>277</sup>, possèdent aussi des éléments de séparation à l'intérieur de la nef.

Dans la campagne genevoise, des constructions adossées au nord ou au sud des églises rurales se multiplient vers la fin du Moyen Âge; destinées à recevoir les sépultures des membres appartenant à la famille des fondateurs, ces petits édifices sont généralement des chapelles privées. A Vuillonnex, la grande annexe aux fondations puissantes, atteignant 1,20 m d'épaisseur par endroits, est placée contre le mur nord du chœur de l'église occidentale; elle remplace le bâtiment indépendant en bois situé à proximité dont elle reprend les proportions. Cette relation entre les deux constructions, le fait qu'aucune sépulture n'a jamais été ensevelie dans cette annexe, ainsi que la densité extraordinaire des fosses creusées dans son sous-sol indiquent plutôt une fonction civile pour cet édifice, dont l'élévation pouvait dépasser celle de la nef de l'église adjacente. Parmi les nombreuses fosses de cette annexe, deux se distinguent par leur forme qui s'apparente à une tranchée d'une largeur et d'une profondeur de 1,00 m, sur une longueur de 5,50 m pour la plus grande (constituée de F30 et F49) et de 3,00 m pour la plus petite (constituée de F32 et F47). La fonction exacte de ces structures est délicate à préciser en l'absence d'indices sur les produits stockés à l'intérieur; les quelques comparaisons dont nous disposons pourraient suggérer un ensilage de plantes fourragères, de tubercules, voire même de châtaignes<sup>278</sup>.

267 Bonnet 1977-1, pp. 16-18.

268 Bonnet 1984, p. 59.

269 Bonnet 1986, p. 63.

270 Bonnet 1994-1, pp. 48-49.

271 Bujard 1990, p. 44.

272 Pour une vue d'ensemble de ces églises genevoises à chœur carré, voir: Bonnet 1997-3, pp. 8-44.

273 Bujard 1990, pp. 45-46.

274 Sennhauser 1990-1, pp. 12-31.

275 Eggenberger/Ulrich-Bochsler 1989, pp. 22-33.

276 Jäggi/Meier/Windler 1993, pp. 148-150.

277 Eggenberger/Stöckli 1983, pp. 32-44.

278 Fournier 1982, pp. 164-165; Garnier/Garnotel/Mercier 1995, p. 40.

Fig. 81. Développement  
du site religieux. Phase 6  
(XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle). Plan  
schématique des vestiges.

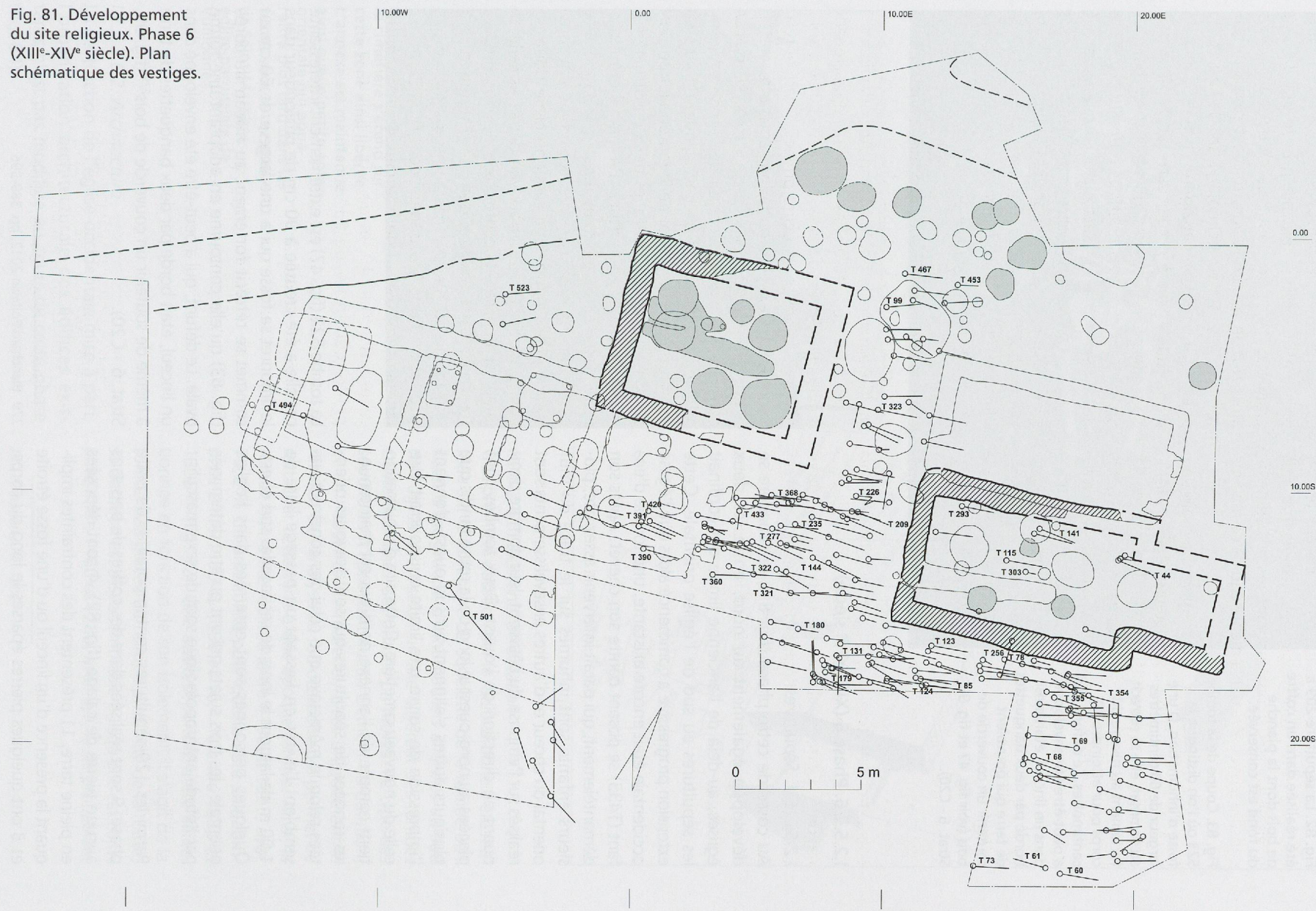


Fig. 82. La sépulture 209 a été réalisée dans un coffre de bois dont la planche du fond est conservée.

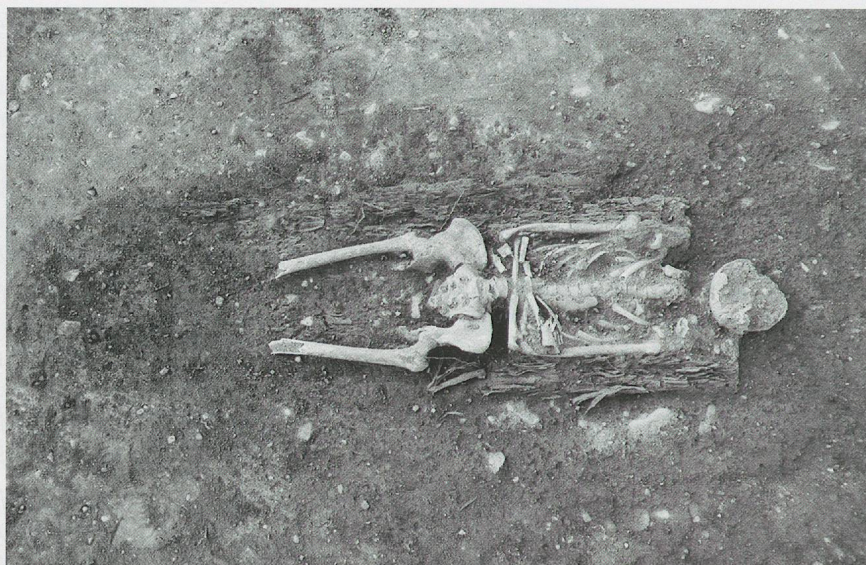


Fig. 83. Coupe de la tombe 523 où l'on distingue la fosse d'inhumation. D'une largeur de 60 centimètres au sommet, elle se rétrécit fortement au niveau du corps pour atteindre 30 centimètres. Le défunt, qui a peut-être été enveloppé dans un linceul, était ainsi bordé par deux banquettes de terre qui pouvaient soutenir un couvercle de bois (voir fig. 47 et fig. 99, Strat. 6 - C20).

#### 1.2.5.2.6. Phase 6 (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)

##### 1.2.5.2.6.1. Sépultures

Au cours de cette phase (fig. 81), le cimetière se développe également au nord, entre les deux églises, au-delà de l'ancienne limite qui confinait les sépultures au sud de l'église orientale. Cette extension progressive a commencé alors que l'église occidentale était encore existante, une tombe d'enfant (T433) se posant contre son chevet. Après son démantèlement, qui paraît intervenir assez vite, plusieurs enfants sont inhumés sur le tracé du mur oriental du chœur et d'autres ensevelissements sont réalisés sur l'emprise du bâtiment, leur nombre diminuant en direction de l'ouest. Deux tombes sont placées au nord-ouest le long de la route tandis que plusieurs autres s'alignent au sud-ouest, donnant l'impression de suivre une limite qui pourrait être celle du nouveau cimetière. Cette aire d'inhumation tient compte de l'annexe nord qui est maintenue ; les rangées de sépultures qui sont toujours orientées selon le même axe que celui des constructions semblent l'éviter en laissant un passage libre de 1,00 m de largeur le long de ses façades sud et est. Quelques personnes sont enterrées dans l'église orientale ; les trois sujets qui ont pu être déterminés par l'étude anthropologique sont de sexe masculin.

Parmi les 129 sépultures contemporaines de cette phase, 9 sont réalisées dans des coffres de bois sans aucune pierre de calage (fig. 82), 4 sont déposées en pleine terre, 11 présentent des contraintes impliquant la présence d'un linceul ou d'une fosse étroite et 3 ont quelques pierres éparses le long du corps.



La tombe 523 (fig. 47) est extrêmement intéressante car elle a été creusée à 90 cm de profondeur dans le limon et sa fosse qui a une largeur de 60 cm au sommet se rétrécit fortement au niveau du corps (fig. 83) qu'elle contourne en adoptant une forme ovale. Le défunt, qui a peut-être été enveloppé dans un linceul, était bordé par deux banquettes de terre à même de soutenir un couvercle de bois<sup>279</sup> (fig. 99, Strat. 6 - C20).

<sup>279</sup> Blanchard/Poitevin 2012, pp. 389-396.

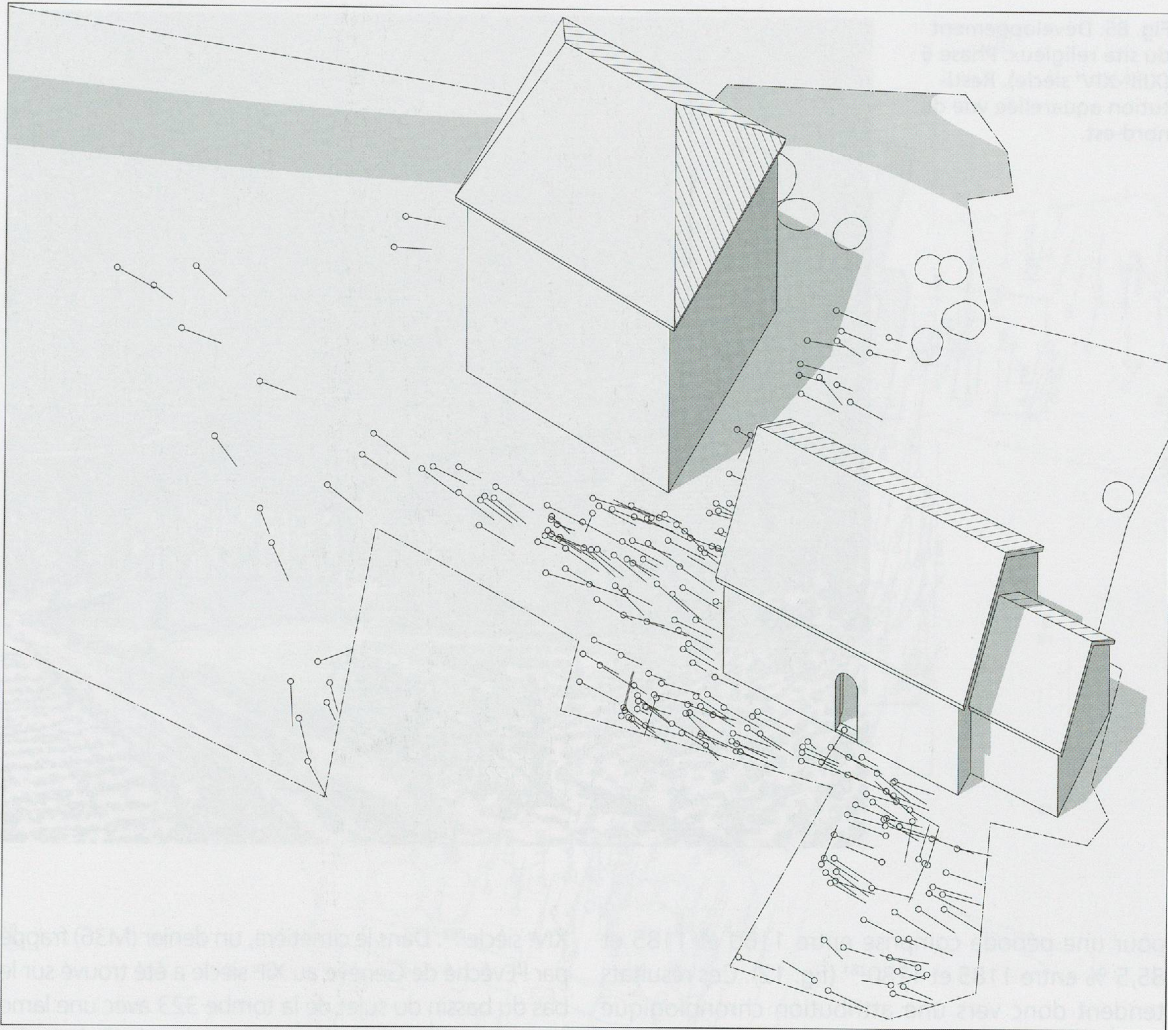


Fig. 84. Développement du site religieux. Phase 6 (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle). Restitution axonométrique du centre ecclésiastique. L'église occidentale est entièrement détruite et le cimetière s'étend sur cette zone ainsi libérée. L'annexe est maintenue ainsi que la petite église orientale qui apparaîtra plus tard dans les textes sous le vocable de Saint-Mathieu, église paroissiale de Vuillonnex.

#### 1.2.5.2.6.2. Architecture

La destruction de l'église occidentale mise à part, l'organisation architecturale des édifices existants n'est pas modifiée au cours de cette phase (fig. 84).

#### 1.2.5.2.6.3. Éléments de datation

Une première datation par le radiocarbone a été réalisée sur le collagène du squelette de la tombe 501 issue d'un groupe d'inhumations alignées au sud de l'église ouest selon un axe différent des tombes contemporaines des phases primitives. Le type des sépultures n'apportant aucun élément de datation, et en l'absence de matériel, c'est uniquement le résultat de l'analyse du radiocarbone qui permet de rattacher cette série à une époque tardive. Ainsi, la tombe 501 a été réalisée entre 1190 et 1395, avec 79,2 % de probabilité pour que la date soit comprise entre 1190 et 1330 et 16,4 % entre 1330 et 1395<sup>280</sup> (fig. 12). Une autre sépulture a été sélectionnée en fonction de son isolement, il s'agit de la tombe 523 placée au nord, à proximité de la route; sa datation est assez semblable puisqu'elle est comprise entre 1160 et 1280, avec 9,9 % de probabilité

280 Datation ARC 1286.

Fig. 85. Développement du site religieux. Phase 6 (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle). Restitution aquarellée vue du nord-est.



pour une période comprise entre 1160 et 1185 et 85,5 % entre 1185 et 1280<sup>281</sup> (fig. 12). Ces résultats tendent donc vers une attribution chronologique centrée sur le XIII<sup>e</sup> siècle.

Si plusieurs monnaies ont été retrouvées dans le remblai des fosses des sépultures, aucune n'était déposée dans la main ou la bouche d'un défunt, comme c'est parfois le cas. Les pièces ont été soit jetées dans la tombe au moment de l'inhumation, soit contenues dans les terres ayant servi au comblement des fosses ; leur datation permet donc de dire que l'ensevelissement a eu lieu à cette époque ou plus tard mais en aucun cas avant la circulation de ce monnayage. A l'intérieur de l'église orientale, la tombe 293 localisée au bas de la nef, contre le mur latéral nord, a livré un denier (M33) frappé par l'Evêché de Genève au début du XIII<sup>e</sup> siècle ; la tombe 141, placée un peu plus haut dans la nef dans la même situation, contenait une obole de l'évêché de Genève du XIV<sup>e</sup> siècle (M35) et la tombe 44, posée contre le piédroit nord de l'arc triomphal, renfermait une obole (M4) émise par le Comte de Genevois dans la seconde moitié du

XIV<sup>e</sup> siècle<sup>282</sup>. Dans le cimetière, un denier (M36) frappé par l'Evêché de Genève au XII<sup>e</sup> siècle a été trouvé sur le bas du bassin du sujet de la tombe 323 avec une lame de silex taillée (OBJ111), un éclat de cristal de roche ou de quartz (OBJ112) ainsi que plusieurs fragments d'étroites bandes découpées dans une fine tôle de métal (alliage de cuivre) et incisées de lignes. Les traces de fer visibles sur le silex et le cristal de roche pourraient indiquer qu'ils étaient montés en pendeloque ; peut-être avaient-ils été déposés dans une aumônière décorée à l'aide des petites bandes incisées<sup>283</sup>.

Plusieurs autres monnaies ont été récoltées dans la zone du cimetière se développant devant la façade occidentale de l'église orientale et sur le chœur ruiné de l'église occidentale ; elles ne sont pas attribuées à des fosses de tombes spécifiques mais elle témoignent des ensevelissements qui se sont succédé dans cette partie du site religieux. Ces pièces ont toutes été frappées entre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et la fin du XV<sup>e</sup> siècle ; deux oboles de l'Evêché de Lausanne frappées entre 1273 et 1354 (M15 et

281 Datation ARC 1290.

282 Voir *infra* Matteo Campagnolo (p. 194).

283 Voir *infra* Isabelle Plan (p. 244).



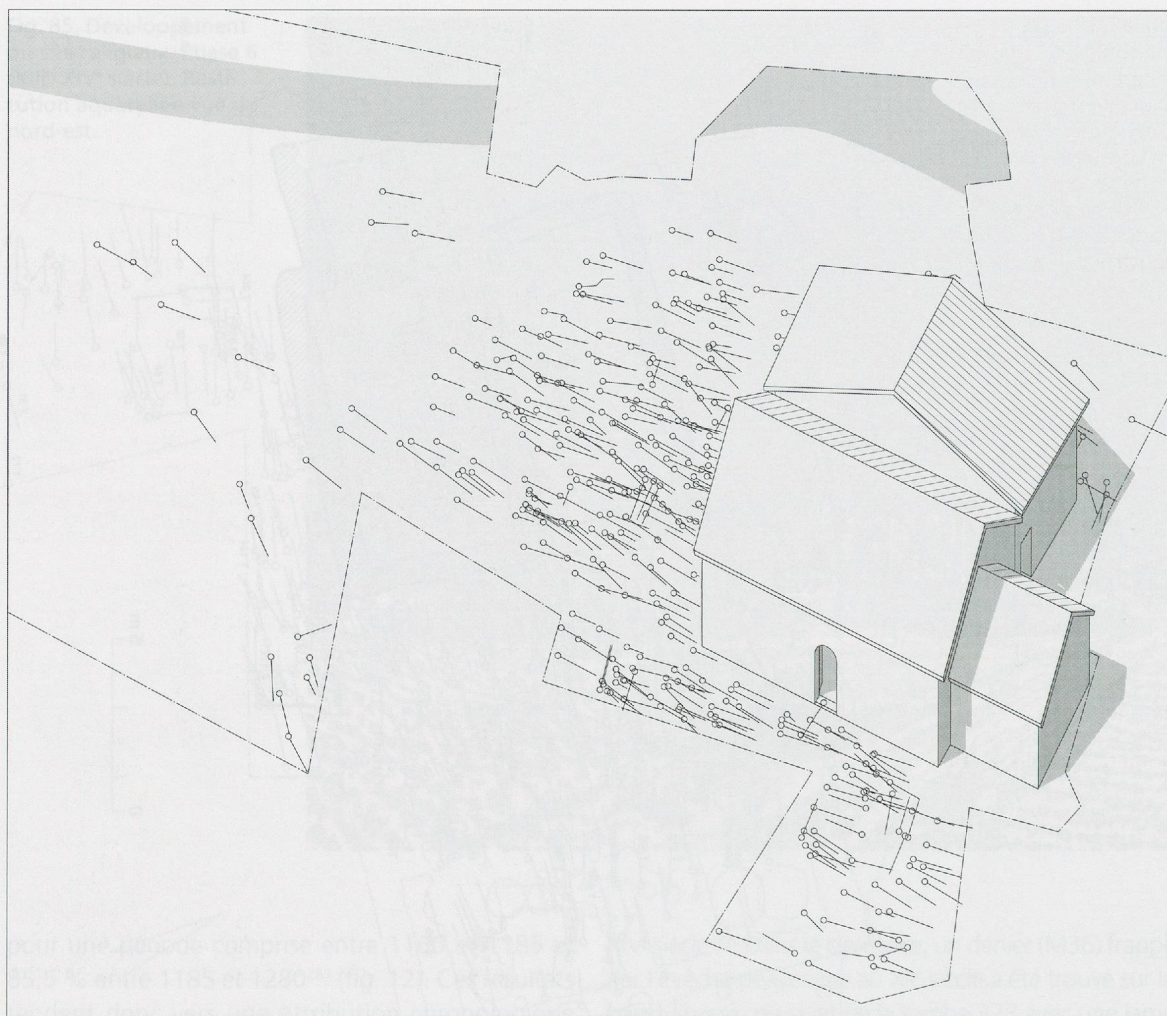


Fig. 87. Développement du site religieux. Phase 6 (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle). Restitution axonométrique de l'église Saint-Mathieu de Vuillonnex avec la nouvelle maison de cure

adossée contre le mur nord de la nef. Toutes les autres constructions ont été démantelées et le cimetière se développe désormais au sud et à l'ouest de la paroissiale.

puis sur l'emplacement de la grande église occidentale. Pour les mêmes raisons invoquées à propos des sépultures de la phase 5, cette aire funéraire, utilisée elle aussi jusqu'à l'abandon du centre religieux, sera traitée ultérieurement.

M32), un denier du Comte de Genevois frappé entre 1356 et 1362 (M22), un denier frappé à Milan entre 1395 et 1402 (M14), un quart daté de 1464-1465 (M38) et une obole du Duché de Savoie frappée en 1496-1497 (M20)<sup>284</sup>.

#### 1.2.5.2.6.4. Commentaires

*Les sépultures.* C'est donc à partir du XIII<sup>e</sup> siècle que le cimetière se développe au nord, dans un premier temps devant la façade de la petite église orientale,

*L'architecture.* Aucun bâtiment n'est réalisé au cours de cette phase de développement (fig. 85). Le maintien de la construction adossée contre le chœur de l'église ouest qui est entièrement détruite s'explique par la robustesse même de ce bâtiment dont la structure n'a pas été ébranlée par le démantèlement de l'édifice de culte.

#### 1.2.5.2.7. Phase 7 (XIV<sup>e</sup> siècle)

##### 1.2.5.2.7.1. Sépultures

Le cimetière connaît une ultime extension durant cette dernière phase de développement du site, marquée par l'installation de tombes sur l'emplacement du bâtiment nord qui est alors abandonné

284 Voir *infra* Matteo Campagnolo (pp.194-195).

Fig. 88. Une partie de la maison de cure visible au premier plan est en cours de fouille. Le mur correspond à une reprise en sous-œuvre des fondations de la façade nord de l'église contre laquelle s'adosse cette nouvelle construction excavée.



Fig. 89. Vue de la partie orientale de la maison de cure. Le petit massif maçonné visible en haut et à gauche du cliché correspond à l'escalier donnant accès à la cave de cette construction.



et détruit (fig. 86). La majorité des sépultures sont organisées selon des rangées qui ne s'axent plus précisément sur l'architecture des bâtiments religieux, mais qui sont légèrement décalées, sans doute en fonction de nouvelles contraintes, peut-être liées à l'aménagement d'un chemin permettant d'accéder à la façade occidentale de l'église depuis la route bordant le centre religieux au nord. Deux groupes d'inhumations sont placés le long de cette route, en partie sur les fosses qui sont définitivement comblées.

Parmi les 142 tombes attribuées à cet horizon chronologique, 22 ont été retenues comme étant en pleine terre, 13 corps ont peut-être été enveloppés dans des linceuls ou alors déposés dans des fosses étroites contraignant le haut du corps, 3 sont dans des coffres de bois et 3 autres dans des cercueils cloués.

#### 1.2.5.2.7.2. Architecture

Un bâtiment excavé est adossé au mur nord de la nef de la petite église orientale (fig. 87). Les tracés

de ses murs est, ouest et nord sont reconstitués sur la base des empreintes laissées dans le terrain par leur semelle de fondation, toutes les pierres ont été récupérées; la largeur de ces maçonneries était de 80 cm en moyenne. Une portion du mur sud est conservée sur plusieurs assises totalisant une hauteur maximale de 60 cm; les pierres de petits modules sont liées à l'aide de mortier et elles constituent un muret large de 30 cm (fig. 88); posé contre terre, il reprend les fondations de l'église en sous-œuvre. Le sol de cette cave est conservé par endroits et il est formé d'une chape d'argile de quelques centimètres d'épaisseur; la surface de celle-ci se situe à l'altitude de 426.65 m indiquant un dénivelé d'au moins 1,00 m par rapport au niveau de marche restitué à l'intérieur de l'église. La hauteur de cette cave lors de son utilisation ne peut être estimée car il est impossible de dire où se situait le plancher de l'étage supérieur. La base d'un escalier maçonné est visible sur le côté est (fig. 89), contre l'épaulement nord du chœur, elle signale la présence à cet endroit d'une porte donnant sur la cave depuis l'extérieur.

L'église ne semble pas subir de modification, hormis le creusement de quatre nouvelles fosses, trois installées dans la nef (F1, F5 et F15) et une à l'entrée du chœur (F11), sur le tracé de l'arc triomphal.

#### 1.2.5.2.7.3. Éléments de datation

Une seule datation par le radiocarbone a été réalisée sur des fragments de charbon conservés dans une couche déposée sur le fond de F5 (fig. 99, Strat. F5 - C5). Le résultat obtenu ne permet pas d'en tirer des conclusions intéressantes, l'intervalle de confiance étant très large et la date relativement haute, entre 655 et 1160<sup>285</sup>. Il pourrait s'agir de bois de récupération provenant du démantèlement d'une charpente ou d'un solivage d'une des constructions primitives du centre religieux. Réutilisé dans une construction plus tardive, ce matériau aurait ensuite brûlé pour se déposer sur le fond de la structure en creux dont il n'est à l'évidence pas contemporain.

Une série de monnaies provient du remplissage de diverses fosses de tombes. Une obole (M31) émise par l'Evêché de Lausanne entre 1273 et 1354 se trouvait dans la tombe 260, une obole (M34) également de l'Evêché de Lausanne datée entre 1350 et 1395 dans la tombe 281 et un denier (M40) de l'Evêché de Lausanne frappé avant 1354 dans la tombe 466. D'autres monnaies sont dispersées dans la terre du cimetière, sans pouvoir être rattachées à des sépultures particulières, ce sont une obole (M17) de l'Evêché de Lausanne frappée probablement entre 1275 et 1350, un denier (M23) du Comté de Genevois entre 1355 et 1375, un denier (M2) de Milan entre 1395 et 1402, une obole (M42) du Duché de Savoie entre 1465 et 1469 et un denier (M39) de l'Evêché de Lausanne entre 1517 et 1536, ce dernier faisant partie des monnaies les plus tardives trouvées dans le périmètre du cimetière<sup>286</sup>.

Les tombes 100, 101 et 260 présentaient des sujets masculins ayant chacun une boucle de ceinture (respectivement OBJ53, OBJ56 et OBJ97) conservée au niveau de leur bassin. Elles sont toutes trois constituées d'un anneau circulaire en fer d'un diamètre légèrement supérieur à 40 mm et deux d'entre elles conservaient encore leur ardillon fait d'une tige effilée<sup>287</sup>. Ce type de boucle est bien représenté dans la littérature archéologique, il est à toujours

attribué à un horizon chronologique situé vers la fin du Moyen Âge, c'est-à-dire au XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle<sup>288</sup>. Un carreau d'arbalète (OBJ116) en fer d'une longueur de 68 mm pour une ouverture circulaire de 10 mm de diamètre au niveau de la douille<sup>289</sup> était planté dans une vertèbre cervicale du squelette de la tombe 347; ces fers de trait sont généralement datés la fin du Moyen Âge<sup>290</sup>. Une épingle en bronze longue de 58 mm, à tête sphérique formée d'un enroulement de la tige d'un diamètre de 4 mm (OBJ114), était posée sur l'épaule gauche de l'individu attribué à la tombe 342, il se pourrait qu'elle ait servi au maintien d'un linceul qui n'a pas été mis en évidence par l'observation d'une contrainte particulière du squelette. Une clef (OBJ82) de 96 mm de longueur à tige bénarde et anneau losangique, d'un type fréquent au XIV<sup>e</sup> siècle, était localisée dans la fosse de la tombe 183 aux pieds du défunt<sup>291</sup>; il est impossible de dire si sa présence est intentionnelle ou fortuite<sup>292</sup>. Enfin, un ensemble important de fragments de pichets à pâte orange et glaçure plombifère du XIII<sup>e</sup> siècle a été collecté dans le remplissage de diverses tombes appartenant à cette phase (VSM19 dans T100, VSM199 dans T117, VSM54 dans T118, VSM200 dans T170, VSM188 dans T324, VSM18 dans T329 et VSM194 dans T362)<sup>293</sup>.

Les fosses 1 et 11 étaient totalement exemptes de matériel archéologique alors que la fosse 15 a fourni une agrafe à double crochet (OBJ93) en bronze de 20 mm de longueur, à section plate et corps central à décor géométrique incisé<sup>294</sup>. Cet accessoire de vêtement qui, dans un contexte funéraire, peut servir à la fermeture du linceul est daté entre le VII<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècle<sup>295</sup>, certains types pouvant encore être utilisés au XI<sup>e</sup> siècle<sup>296</sup>. Dans cette même fosse 15, un lot très intéressant de monnaies a été retrouvé, formé de deux « lingots » de pièces soudées entre elles par la corrosion, ce qui indique qu'elles ont été

285 Datation CRG n° 591

286 Voir *infra* Matteo Campagnolo (pp. 194-195).

287 Voir *infra* Isabelle Plan (p. 227).

288 Descoedres/Cuenni/Hesse 1995, pp. 226-227; Bonnet 1973, pp. 84-92.

289 Voir *infra* Isabelle Plan (p. 244).

290 Serdon 1995, pp. 75-85; Demians d'Archimbaud 1980, pp. 445-447.

291 Voir *infra* Isabelle Plan (p. 234).

292 Des dépôts intentionnels de clefs dans les sépultures sont connus à différentes époques mais leur signification reste une énigme, voir: Colardelle M. 1983, p. 160.

293 Voir *infra* Michelle Joguín Regelin (p. 224).

294 Voir *infra* Isabelle Plan (p. 233).

295 Bujard 1990, p. 58; Colardelle M. 1983, p. 356; Privati 1983, p. 89.

296 Colardelle M. 1993, pp. 216-218.

Fig. 90. Plan schématique des vestiges avec les sépultures des phases 5, 6 et 7 formant le cimetière médiéval regroupé autour de l'église orientale depuis le XII<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'abandon définitif du site religieux à l'aube du XVI<sup>e</sup> siècle.

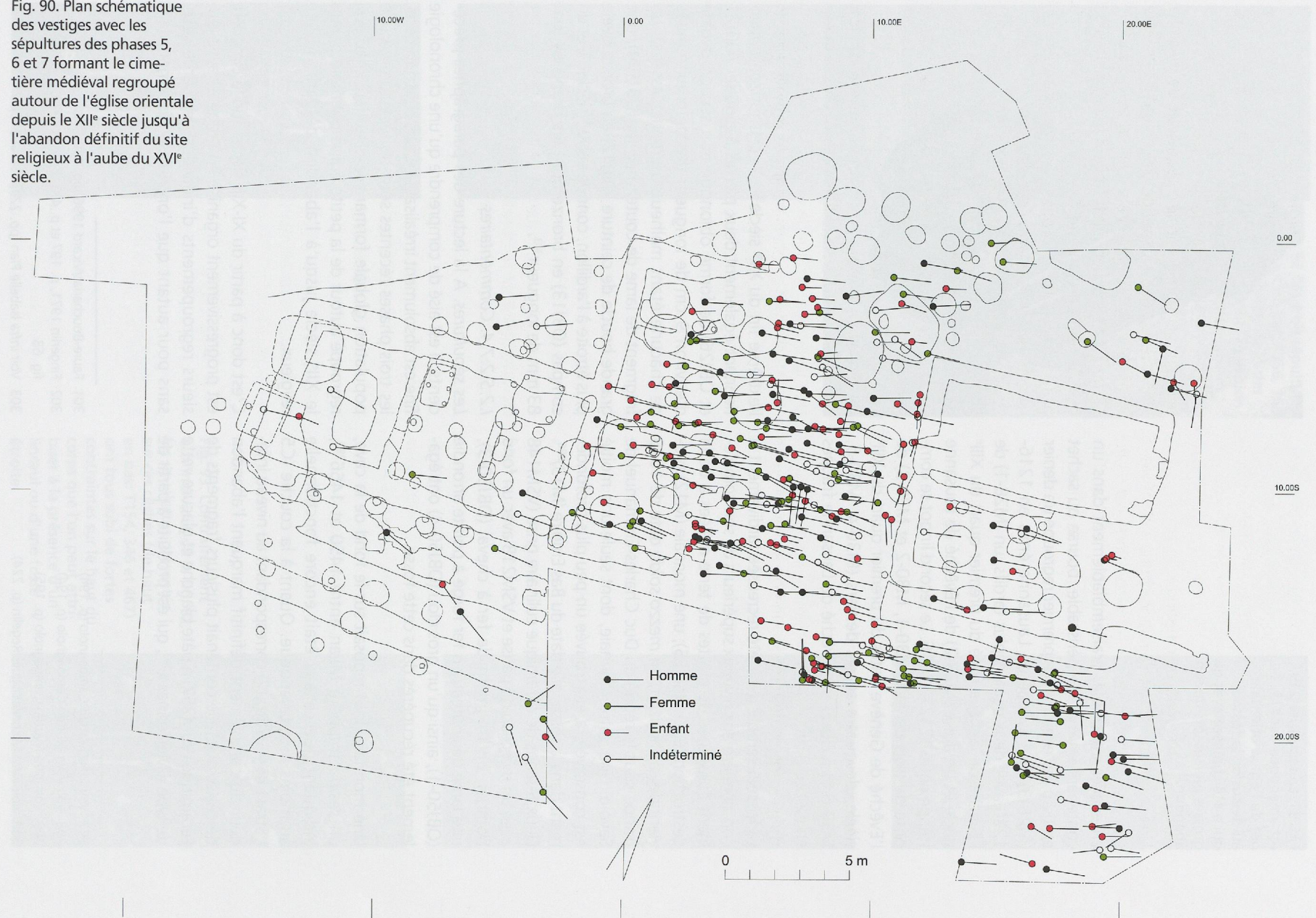
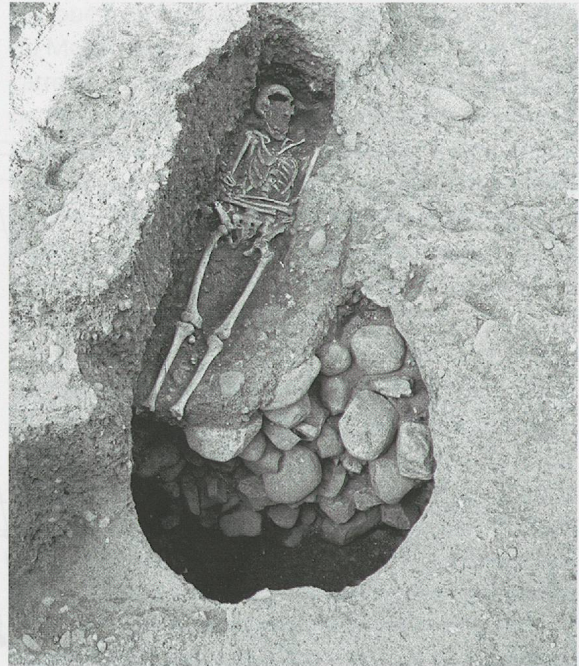


Fig. 91. La sépulture 219 est aménagée dans la nef de l'église orientale, au-dessus de la fosse 9 qui a été comblée avec de grosses pierres lors de son abandon.

ensevelies ensemble, vraisemblablement dans un contenant en matière périssable, bourse ou sachet en tissu par exemple. Le premier regroupe un denier (M28-3) de l'Evêché de Lausanne émis en 1216-1220 avec deux deniers plus tardifs, un (M28-1) de l'Evêché de Genève daté du premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle et un autre (M28-2) de l'Evêché de Lausanne frappé entre 1212 et 1216. Le second lingot se compose de trois deniers (M30-1, M30-2 et M30-3) de l'Evêché de Genève datés du premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle, de quatre autres deniers (M30-4, M30-5, M30-6 et M30-7) de l'Evêché de Lausanne frappés en 1212-1216<sup>297</sup>.

La fosse 5 semble avoir été recreusée tardivement si l'on se réfère aux niveaux supérieurs de son comblement constitués de mottes de terre mêlées à de la destruction (C2 - Strat.F5); une monnaie (M12) provient de cet horizon, un *mezzo soldo* daté de 1628 frappé sous le règne du Duc Charles-Emmanuel de Savoie. Une autre monnaie, dont seule une moitié est conservée, a été trouvée un peu plus profondément dans la fosse, elle date du Bas Empire (M13)<sup>298</sup>. Deux tessons de céramique culinaire grise (VSM148 avec un morceau de panse et VSM218 avec un fond bombé), un fragment de fer à cheval (OBJ50-3), une lame de couteau en fer forgé à pointe arrondie (OBJ50-1), ainsi qu'un gros clou (OBJ50-4) ont également été récupérés dans cette fosse.

Une monnaie (M5) reposait sur le fond de la cave, un *sesino* frappé à Milan entre 1450 et 1466<sup>299</sup>, indiquant que celle-ci était encore fonctionnelle au moins à cette époque. Quant à la couche (C5 - Strat1 et C5 - Strat2) correspondant au niveau inférieur du comblement définitif marquant l'abandon de cette cave, elle contenait plusieurs fragments de céramique (VSM257) à pâte blanche et glaçure verte de type « Meillonas »<sup>300</sup>, qui est produite à partir de



l'extrême fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>301</sup>. A cet horizon appartiennent également deux pierres à aiguiser (OBJ21 et OBJ26) de forme oblongue et à section ovoïde d'environ 9 cm de longueur (les deux extrémités de chacune étant malheureusement cassées), un fragment de lame de couteau en fer (OBJ174), une grande boucle de ceinture (OBJ12) en bronze ovale plus étroite à l'ardillon, connue au XV<sup>e</sup> siècle<sup>302</sup>, et un compas (OBJ13) en bronze dont les branches font 83 mm de longueur<sup>303</sup>.

#### 1.2.5.2.7.4. Commentaires

*Les sépultures.* A la lecture des paragraphes précédents, il est aisé de comprendre qu'une chronologie fine est absolument irréalisable. Dans ces conditions, les trois phases récentes sont traitées comme une population globale formant le cimetière médiéval regroupé autour de la petite église orientale depuis le XII<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'abandon définitif du site religieux.

C'est donc à partir du XI-XII<sup>e</sup> siècle que le cimetière est progressivement organisé en rangées, avec plusieurs regroupements d'individus de même sexe, sans pour autant que l'on puisse discerner, dans

297 Voir *infra* Matteo Campagnolo (p. 194).

298 Voir *infra* Matteo Campagnolo (p. 194).

299 Voir *infra* Matteo Campagnolo (p. 195).

300 Voir *infra* Michelle Joguín Regelin (p. 224).

301 Faure-Boucharlat/Vicard 1996, pp. 280-281.

302 Fingerlin 1971, p. 197 et p. 433, Bonnet 1973, p. 84 et fig. 68.

303 Voir *infra* Isabelle Plan (pp. 229, 239 et 243).



Fig. 92 Ces trois sépultures (de haut en bas: T156, 166 et 414) contiennent des individus dont la position normale des épaules et des bras indiquent qu'ils ont été inhumés en pleine terre sans plus de précision.



Fig. 93. Contrairement aux individus de la fig. 92, les squelettes présentés sur ces clichés (de haut en bas: T154, 346 et 467) ont tous subi de fortes contraintes sur le haut du corps que l'on peut attribuer à la présence d'un linceul ou d'une fosse étroite.

l'environnement immédiat de l'église, des zones privilégiées exclusivement attribuées à l'un ou l'autre sexe (fig. 90). Dans la phase 5, par exemple, au sud de l'église, une rangée composée en majorité de sujets féminins en côtoie une autre constituée d'individus de sexe opposé. Pour la phase 7, les deux premières rangées faisant face à l'église sont occupées principalement par des individus masculins alors qu'à l'arrière, en direction de l'ouest, se constatent des regroupements des deux sexes. Les enfants sont présents sur toute la surface du cimetière mais ils semblent avoir un emplacement réservé à proximité immédiate du sanctuaire puisqu'un nombre élevé de sépultures sont alignées contre la façade occidentale. Il s'agissait d'une situation privilégiée car ces tombes d'enfants se situaient sous la gouttière, bénéficiant ainsi de l'eau de ruissellement du toit de l'église qui est bénite puisqu'elle avait été en contact avec l'édifice religieux consacré<sup>304</sup>.

Les sépultures à l'intérieur de l'église ne sont pas nombreuses puisque seuls 9 adultes et 4 enfants ont été dégagés (fig. 81, 86, 90 et 91), sans tenir compte des rares ossements en vrac présents dans les fosses qui augmentent légèrement ces chiffres. Tous les sujets dont le sexe a pu être déterminé sont des hommes, une discrimination guère étonnante en regard des observations faites dans d'autres sanctuaires genevois<sup>305</sup>.

L'ensemble de ce cimetière est constitué de 377 tombes, dont 86 seulement ont fourni les données nécessaires à l'identification de leur type (Annexe 3). Parmi cet ensemble de sépultures, une majorité de tombes a été attribuée à des individus déposés en pleine terre (42%) (fig. 92) et un nombre appréciable de linceuls ou de fosses étroites ont été identifiés (34%) (fig. 93). Vu l'extrême rareté des épingle de linceul retrouvées, il est vraisemblable que les tissus employés pour envelopper les corps étaient simplement cousus<sup>306</sup>. Les contenants de bois dont la forme n'a pas pu être précisée sont plus rares que pour les périodes antérieures (14%) et seuls quelques cercueils cloués apparaissent timidement dans

cette série (5%)<sup>307</sup>. Le faible pourcentage restant correspond à des types particuliers que nous n'avons pas pris en compte. En comparant avec les phases antérieures, on constate une diminution des contenants en bois - coffres ou cercueils assemblés - (on passe de 50% à 19% en tenant compte des cercueils cloués), qui semble être compensée par une augmentation des individus déposés en pleine terre (de 33% à 42%). Il est intéressant de noter que la présence de linceuls ou de fosses étroites paraît constante (30 et 34 %).

La position des bras observée sur les squelettes est intéressante car elle indique, par rapport aux tombes plus anciennes (phases 1, 2 et 3), une volonté marquée de disposer les corps dans une attitude de prière. Ainsi, les sujets avec les deux avant-bras posés parallèlement sur l'abdomen représentent le 49% de la totalité des sépultures ayant les deux bras conservés dans les phases tardives (phases 5, 6 et 7) alors qu'ils ne formaient que le 25% pour les phases antérieures. De même, les sujets avec les mains jointes ou les bras croisés sur le thorax forment le 20% de la population pour les phases tardives alors qu'ils sont totalement absents auparavant.

Mise à part la pièce de monnaie jetée dans la tombe pour la symbolique obole à Caron qui est pratiquée à partir du XIII<sup>e</sup> siècle à Vuillonex d'après la datation des pièces retrouvées, aucun dépôt funéraire n'a pu être mis en évidence dans le cimetière. La présence de quelques boucles de ceintures trouvées au niveau du bassin pourrait correspondre à des tombes habillées mais les morts semblent avoir été généralement enterrés simplement drapés dans un tissu<sup>308</sup>.

L'étude démographique de cette population de squelettes des phases tardives n'a pas été entreprise car le cimetière correspondant à cette période n'a pas été fouillé dans sa totalité; dès lors, l'échantillonnage à disposition est forcément tronqué. A cela s'ajoute l'impossibilité de rattacher certaines tombes

304 Une concentration de tombes de foetus, de nouveau-nés et d'enfants est souvent observée à proximité immédiate des églises, le long des murs de façade, voir notamment : Bujard 1990, p. 52.

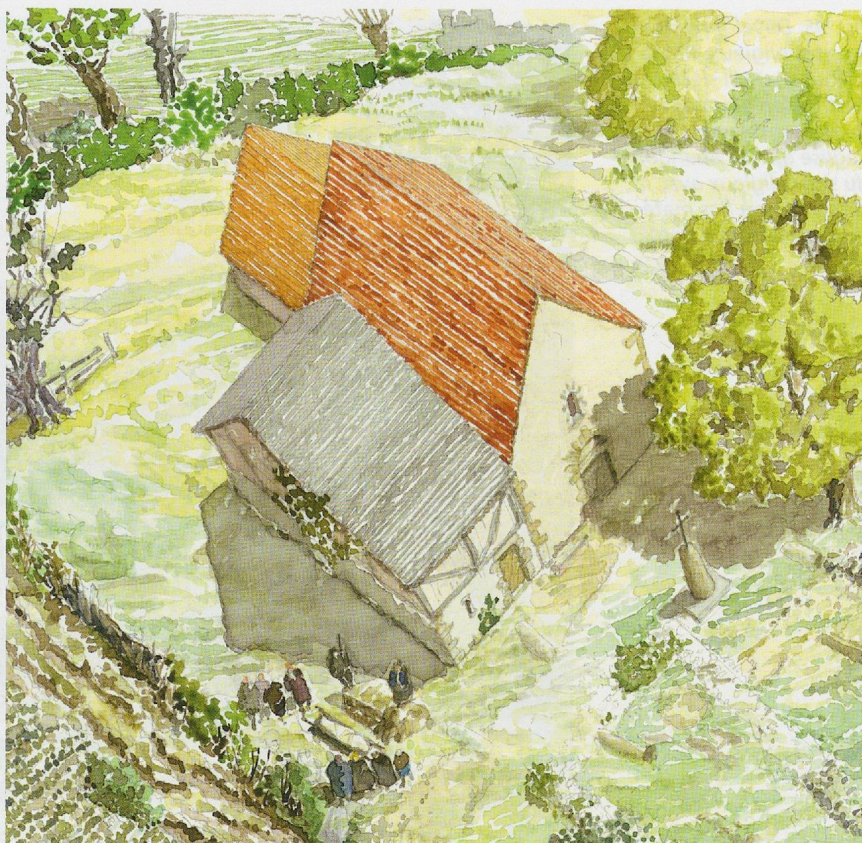
305 Bonnet 1971, p. 105; Bonnet 1972, p. 200; Bujard 1990, p. 53.

306 Technique courante au Moyen Âge, voir : Alexandre-Bidon 1993, pp. 201-203; Alexandre-Bidon 1996-1, pp. 10-14.

307 A Genève, il faut attendre la fin de l'époque gothique pour que les cercueils cloués soient mis en évidence dans les fouilles d'églises et ils deviennent omniprésents à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, voir notamment : Bonnet 1971, pp. 83-85; Bonnet 1972, p. 177; Bonnet 1977-1, p. 36; Bonnet 1973, pp. 75. L'apparition des cercueils cloués à la fin du Moyen Âge a été observée également dans d'autres régions, voir par exemple : Zadora-Rio/Galinié 1992, pp. 116-117.

308 Dans la région savoyarde, la coutume d'habiller les morts n'apparaît pas avant le XIX<sup>e</sup> siècle, voir : Abry/Devos/Raulin 1979, pp. 407-409.

Fig. 94. Développement du site religieux. Phase 7 (XIV<sup>e</sup> siècle). Restitution aquarellée vue plongeante du nord-ouest.



à des phases chronologiques bien définies, ce qui nous a contraint à envisager des ensembles couvrant des périodes historiquement différentes, pendant lesquelles ont alterné épidémies de peste, disettes et guerres. Enfin, les individus inhumés dans le cimetière et dans l'église appartiennent à une paroisse dont la superficie a pu être modifiée entre le temps de sa fondation et celui de son abandon.

*L'architecture.* La réalisation d'un bâtiment plaqué contre le flanc nord de la nef ne constitue pas une exception (fig. 94), des annexes similaires ayant été mises en évidence à deux reprises lors des fouilles d'églises rurales dans le canton de Genève. L'église de Céligny présente une construction aux proportions semblables, datée du XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle, qui a été interprétée comme grange ou cellier<sup>309</sup>. La même disposition est également observée au nord de l'église du prieuré de Russin pour une période située entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle. Dans ce cas, la fouille a permis d'exclure une fonction funéraire de cette

annexe et il paraît peu vraisemblable qu'elle corresponde à une chapelle<sup>310</sup>.

Le fait que la construction de Vuillonex soit excavée et qu'elle intervienne à une période où le grand bâtiment situé au nord de l'ancienne église occidentale est détruit et où la majorité des fosses servant à stocker les denrées sont désaffectées permet de penser qu'elle reprend leur fonction, la cave remplaçant les fosses pour la conservation de certains produits. La mention d'une maison de cure dans la visite pastorale effectuée le 17 novembre 1518<sup>311</sup> pourrait d'ailleurs s'appliquer à cette construction. Une telle cave a également été fouillée à l'extérieur de l'église de Meinier; dans ce cas, elle est adossée contre le mur nord du chœur dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle et son existence est confirmée dans le compte rendu d'une autre visite pastorale effectuée en 1471, mentionnant sa présence et même son propriétaire qui n'était pas un clerc<sup>312</sup>.

309 Voir: Bonnet 1997-3, pp. 18-19.

310 Deuber 1998, pp. 32-35.

311 Voir paragraphe I.1.1.1.

312 Monnoyeur/Terrier/Hermanès 1990, p. 3; Terrier 2004-2, pp. 240-241.

Fig. 95. Développement du site religieux. Phase 8 (début du XVII<sup>e</sup> siècle). Restitution aquarellée du démantèlement de l'église après l'abandon du site religieux avec la récupération des matériaux de construction.



#### 1.2.5.2.8. Phase 8 (début XVII<sup>e</sup> siècle)

##### 1.2.5.2.8.1. Abandon de l'église

L'église est détruite en même temps que son annexe excavée adossée au nord, la liaison entre les couches de démolition localisées dans les deux bâtiments attestant cette simultanéité (fig. 95). La présence, dans le remblai de la cave, de plusieurs fragments de céramique à pâte blanche et glaçure verte de type « Meillonas » (VSM257), produite à partir de l'extrême fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>313</sup>, ainsi que celle d'un denier (M25) de l'Evêché de Lausanne frappé entre 1491 et 1536<sup>314</sup>, récupéré dans C1

313 Voir *infra* Michelle Joguín Regelin (p. 224).

314 Voir *infra* Matteo Campagnolo (p. 195).

- Strat. 2, invite à situer l'abandon des édifices après cette date. Le fait qu'aucune monnaie parmi les nombreuses pièces découvertes à l'intérieur du périmètre du cimetière médiéval ne soit frappée après 1536, allié à l'absence totale de céramique moderne provenant du remblai des tombes, confirme la désaffectation du centre religieux qui ne paraît pas avoir accueilli de sépultures, ou alors en nombre très faible, après la Réforme. La monnaie récupérée (M12) dans le niveau supérieur (fig. 99, Strat. F5 - C1) du comblement de la fosse 5 et frappée en 1628 constitue le témoignage le plus récent provenant d'une couche archéologique, elle appartenait peut-être aux personnes venues démanteler les maçonneries afin de récupérer les matériaux, ne laissant aux archéologues que des fantômes de fondations.

